BERTÉ ET LE PATRIOTE

21 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 28 AOUT 1964 PRIX 10c

Les minorités françaises des Prairies bien représentées au congrès de l'ACELF

Les minorités françaises du Manitoba et de la Saskatchewan étaient bien représentées au 17e congrès annuel de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française, à Québec, du 17 au 21 août: MM. Marcel Lancelot, principal de l'école Provencher à St-Boniface et président du Comité du Curriculum français auprès du ministère de l'Instruction publique du Manitoba, et René Rottiers, secrétaire général de l'AECFM, représentaient le Manitoba; les RR. PP. Henri Légaré, O.M.I., directeur des études de la province oblate du Manitoba, et Benoit Paris, O.M.I., de l'Association franco-canadienne de la Saskatchewan, tous deux du Collège Mathieu de Gravelbourg, et M. Dumont Lepage, gérant du poste de radio CFRG de Gravelbourg, représentaient la Saskatchewan. Le Père Légaré a été élu membre du comité exécutif de l'ACELF à titre de vice-président pour 1964-1965; le Père Paris, MM. M. Lancelot et D. Lepage, ainsi que M. Raymond Bernier, vice-président de l'AECFM, sont membres du comité d'administration pour l'année 1964-1965.

Rayon de soleil

Ces représentants des deux minorités des Prairies eurent maintes fois l'occasion d'exposer publiquement ou en petits comités les problèmes, les espoirs, et même les petites victoires de leurs compatriotes.

C'est ainsi qu'au cours d'une des premières séances publiques du congrès, à la demande de Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université de Montréal, président du congrès, M. Marcel Lancelot donna aux quelque 800 éducateurs présents un compte rendu complet du travail accompli au Manitoba par le Comité du Curriculum français auprès du ministère de l'Instruction publique: enseignement du français de la 1ère à la 12e année, reconnu et organisé par le Département d'Education avec programme, manuels gratuits, inspection officielle; cours de méthodologie française à l'Institut de Pédagogie et au Collège de St-Boniface, assurant des instituteurs et institutrices de plus en plus nombreux et de plus en plus compétents; dès cette année 1964-1965 il y aura en 10e année scolaire non seulement le "français", mais aussi la "littérature française", vingt pour cent de l'horaire scolaire étant alloué à ces deux sujets, expérience qui sera comme le point de départ d'un vrai cours de "culture française" s'ajoutant au cours de "langue française" d'un bout à l'autre du programme des études . . .

Après avoir entendu le rapport de M. Lancelot, Mgr Lussier pouvait dire aux congressistes: "Il ne fait pas beau à l'extérieur, mais je vous avais bien dit que nous jouirions du soleil dès ce matin". Cette remarque fut fortement applaudie.

Famille et sens civique

Le thème général du congrès était: "La formation du sens civique". On l'étudia sous de multiples aspects en réunions générales ou en commissions: "Sens civique et temps présent"; "Pédagogie et Psychologie du civisme"; "La formation du sens civique et la Famille"; ". . . et les techniques de diffusion"; ". . . et les institutions sociales, religieuses, politiques"; ". . . et les institutions d'enseignement élémentaire"; ". . . et les institutions d'enseignement secondaire"; ". . . et les institutions d'enseignement supérieur"; ". . . et les loisirs".

Chaque conférencier avait remis des copies de son discours aux congressistes. Ainsi il sera possible de donner prochainement des extraits importants de certains discours ou conférences, pour le bien des lecteurs. Pour le moment, à titre d'exemple, voici comment les membres de la Commission no 1 ont abordé le sujet suivant: "La formation du sens civique et la famille".

Tous les membres de cette Commission s'entendirent sur la nécessité d'une prise de conscience du sens civique par la famille, celle-ci étant considérée comme le premier agent promoteur de civisme. Ils étudièrent donc à loisir les bonnes et mauvaises attitudes qui existent à ce propos dans les familles, se demandant comment encourager et aussi comment corriger ces diverses attitudes. Au cours des discussions on entendit divers propos: "Il faut former le sens civique de la famille elle-même et au sein de la famille où il y a à ce sujet trop d'ignorance, de préjugés ou de manque de connaissances"; "Il y a deux sortes de parents: ceux qui ont une connaissance du sens civique, ceux qui n'en ont pas et du coup blâment trop facilement l'école ou la rue"; "C'est vrai que la famille est débordée par les problèmes complexes qui la dépassent, mais cela ne peut dispenser pères et mères de former civiquement leurs enfants, de faire plus que leur possible à ce sujet"; "L'ignorance des parents (gauches, maladroits dans leurs actes) n'est pas nécessairement coupable, et donc il importe de vulgariser pour eux et leurs enfants les principes du civisme"; "Un fossé s'est créé souvent entre parents et enfants, a dit le cardinal Léger, mais il importe aux éducateurs de le combler autant que cela est possible", etc.

En guise de conclusion, les éducateurs présents acceptèrent comme principe de base que "de même que se connaitre soi-même est la plus haute vertu pour l'individu, ainsi pour la famille". Ils proposèrent donc qu'on procède à une étude sérieuse des façons de penser et d'agir des familles, dans ce domaine de la formation du sens civique; ils acceptèrent de faire leur part pour favoriser l'éducation des adultes en ce domaine; ils réclamèrent plus d'orienteurs, plus de travailleurs sociaux, etc.; ils suggérèrent enfin la formation d'un ministère de la famille, au niveau fédéral. Enfin, ils conclurent leurs discussions en formulant le voeu suivant: "La Commission no 1 recommande que l'ACELF étudie la possibilité d'établir et de faire fonctionner une fédération de tous les organismes actuels ou futurs s'intéressant aux différents aspects de la famille avec mission de représenter les intérêts de la famille, de les promouvoir et de les défendre, de prendre ou de suggérer les mesures jugées utiles ou nécessaires à ces fins".

Ce simple exposé du travail d'une seule commission (il y en avait sept) indique le travail sérieux des congressistes de l'ACELF. Ordinairement, après ses congrès annuels, l'ACELF publie le fruit de ses délibérations. Avis aux personnes intéressées.

(Suite à la cinquième page)

M. Raymond Bernier — M. Marcel Lancelot

Le Manitoba français sera représenté au sein du conseil d'administration de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française, pour l'année 1964-1965, par MM. Raymond Bernier, vice-président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, et Marcel Lancelot, principal de l'école Provencher à St-Boniface et président du Comité du Curriculum français auprès du ministère de l'Instruction publique du Manitoba. Ce dernier et M. René Rottiers, secrétaire général de l'AECFM, ont participé activement au 17e congrès que l'ACELF vient de tenir à Québec du 17 au 21 août et au cours duquel plus de 800 instituteurs de tout le Canada français ont étudié sous tous ses aspects "La formation du sens civique". Tous deux ont su faire connaitre aux centaines d'éducateurs présents au congrès les problèmes et les espoirs de la minorité franco-manitobaine.



Me Adélard Savoie, de Dieppe, N.-B., secrétaire général de l'Association d'Education de l'Acadie et animateur réputé de toute la communauté acadienne, a été élu président de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française au terme du 17e congrès annuel tenu à Québec du 17 au 21 août. Il succède à Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université de Montréal, désormais président sortant de charge. Quatre vice-présidents ont également été élus: le R. P. Henri Légaré, O.M.I., directeur des études de la province oblate du Manitoba et responsable des relations entre le Collège Mathieu de Gravelbourg et l'Université de la Saskatchewan à Regina; M. Léopold Garant, président de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec; Mlle Evelyne LeBlanc, directrice des étudiantes de l'Université d'Ottawa, et le R. P. Reno-Léo Desjardins, C.S.C., doyen de la faculté des arts de l'Université de Moncton.

L'enseignement du français en Ontario devrait être régi par une législation

PORT ELGIN, Ont. — Un colloque à la conférence ontarienne sur les relations entre groupes ethniques en est venu à la conclusion que l'enseignement du français en Ontario devrait être régi par une loi au lieu d'être soumis à une simple réglementation gouvernementale.

Le rapport du colloque note que ce droit, reconnu il y a longtemps par Egerton Ryerson, fondateur du système d'enseignement moderne d'Ontario, devrait être garanti par une loi.

"Le gouvernement devrait garantir l'enseignement français-anglais et anglais-français au lieu d'offrir un enseignement bilingue", dit notamment le rapport.

"En ce qui a trait aux livres de classe français, le ministère de l'éducation d'Ontario devrait se les procurer de n'importe quelle région française qui en dispose, jusqu'à ce qu'un nombre suffisant puisse être composé et publié en Ontario."

Le même colloque a émis l'opinion que la province d'Ontario devrait pratiquer le bilinguisme dans ses publications documentaires et publicitaires.

Ville féderale

Les participants au colloque ont également suggéré qu'Ottawa devienne district fédéral bilingue et ne soit soumis aux lois d'aucune province. Ils avaient constaté qu'Ottawa ressemblait davantage à une ville ontarienne qu'à la capitale du Canada.

Soumettant son diagnostic de l'agitation séparatiste au Québec, le même groupe d'étude a prescrit les recommandations suivantes pour corriger la situation:

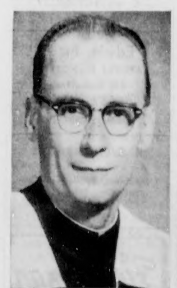
1. La minorité d'expression anglaise au Québec devrait se faire un devoir d'être bilingue tout en acceptant le français comme principale langue de cette province.

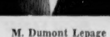
2. Toutes les agences fédérales canadiennes devraient avoir une identité bilingue.

3. Tous les employés de la fonction publique, à partir d'un certain niveau — qui n'a pas été stipulé — devraient être bilingues.

4. Tous les média nationaux d'information devraient compter à la direction un personnel bilingue.

5. Les Canadiens devraient être encouragés à se réunir autour d'une même table pour dialoguer et se mieux connaitre ce qui permettrait de résoudre des problèmes communs.





R. P. Henri Légaré, O.M.I. — M. Dumont Lepage — R. P. Benoit Paris, O.M.I.

La population de langue française de la Saskatchewan était bien représentée au 17e congrès annuel de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française à Québec du 17 au 21 août par le R. P. Henri Légaré, O.M.I., directeur des études de la province oblate du Manitoba, de résidence au Collège Mathieu de Gravelbourg, M. Dumont Lepage, gérant du poste CFRG de Gravelbourg, et le R. P. Benoit Paris, O.M.I., du Collège Mathieu de Gravelbourg. Tous trois, membres du conseil d'administration de l'ACELF pour l'année 1964-1965, eurent l'occasion de faire connaitre à leurs confrères éducateurs venus de tous les coins du Canada français le point de vue de la minorité de leur province, au cours des délibérations du congrès, de conférences de presse, ou de contacts personnels.

Supérieurs majeurs des religieux en réunion à Ottawa récemment

OTTAWA (CCC) — Plus de 300 supérieurs généraux et provinciaux des communautés d'hommes et de femmes venant de toutes les provinces du Canada se sont réunis au Centre des Facultés ecclésiastiques de l'Université d'Ottawa, du 21 au 25 août.

C'est la Conférence Religieuse Canadienne qui a convoqué cette assemblée générale — la dixième depuis sa fondation en 1954 — à laquelle étaient invités les supérieurs majeurs de toutes les communautés, même non-membres de la Conférence Religieuse Canadienne.

Des conférenciers de marque exposèrent aux participants les divers aspects du thème: "L'insertion fonctionnelle des instituts de vie consacrée dans la société d'aujourd'hui".

Alors que l'Eglise est en Concile et désireuse d'"aggiornamento", de renouvellement, l'intérêt du thème choisi est évident. De plus, au sein de l'Eglise canadienne, les religieux occupent une place importante et il est naturel qu'ils cherchent à mieux s'insérer dans le milieu canadien.

Le vendredi 21, dans l'après-midi, M. l'abbé François Houtart, directeur du Centre de Recherches Socio-religieuses de Bruxelles, exposait le thème du point de vue sociologique, tandis que dans la soirée, Son Exc. Mgr Georges B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg et président de la Conférence Catholique Canadienne, présentait le point de vue de l'évêque.

Le samedi 22, dans l'avant-midi, un jésuite canadien, le R. P. Roderick A. F. MacKenzie, recteur de l'Institut Biblique Pontifical de Rome, mettait en valeur les aspects bibliques et théologiques, et dans l'après-midi, le T. R. P. René Voillaume, prieur général des Petits Frères de Jésus et auteur du célèbre livre "Au coeur des masses", exposait les aspects spirituels.

Vendredi et samedi, des carrefours étaient prévus pour les participants de la réunion.

Le dimanche 23, le travail de réflexion se continua dans l'avant-midi, par des échanges de vues avec les quatre conférenciers. Dans l'après-midi, après une conférence spirituelle donnée, en français, par le Père Voillaume et, en anglais, par le Père MacKenzie, le nouveau délégué apostolique au Canada, Son Exc. Mgr Sergio Pignedoli, célébra la messe et prononça l'homélie.

L'avant-midi du lundi 24 août était consacrée aux rapports des carrefours. Dans l'après-midi, après l'assemblée générale d'affaires réservée aux membres de la Conférence Religieuse Canadienne, se déroula l'assemblée plénière des sections masculine et féminine de la C.R.C., qui clôtura cette dixième assemblée annuelle.

Augmentation des fonctionnaires anglophones apprenant le français

OTTAWA — Quelque 135 fonctionnaires du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales se sont inscrits aux cours de français organisés par le Ministère et qui débuteront le mois prochain.

Le sous-ministre, M. E.-A. Côté, a rendu hommage à ces fonctionnaires de langue anglaise et souligné le succès grandissant des cours. L'inscription, cette année, est de 35 pour cent plus élevée que l'an dernier et la moitié des élèves suivront les cours de perfectionnement.

L'école — qui cadre avec le programme de la Commission du service civil — emploie deux instituteurs à plein temps et quatre autres à temps partiel. Ils ont à leur disposition les appareils audio-visuels les plus perfectionnés, y compris le film et la télévision. L'école comprend en outre un genre de magasin, de restaurant et de salon de coiffeur où les étudiants peuvent mettre à l'épreuve leurs connaissances du français parlé.

Une partie des élèves suivent les classes régulières à raison d'une heure par jour, quatre jours par semaine, durant huit mois et demi. Cette année, il y aura également, pour la première fois, un cours intensif de neuf semaines. Les étudiants, répartis en groupes de quinze, y étudieront sept heures et demie par jour, durant neuf semaines.

Ces cours de français ont été organisés l'an dernier par la Division des services du personnel du Ministère à la demande des fonctionnaires eux-mêmes. Préparés tout d'abord pour le Ministère, ces cours sont également suivis par les employés des autres ministères, des organismes et des sociétés de la Couronne.

Le nouveau président des inspecteurs d'écoles

QUEBEC — L'Association canadienne des inspecteurs d'écoles et des directeurs d'éducation de langue française a tenu son assemblée annuelle dans le cadre du 17e congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française.

M. Gaston Béland, de Shawinigan, a été élu président pour remplacer le Dr Alexandre-J. Savoie, de Campbellton, N.-B. Le secrétaire-trésorier élu est M. Léopold Poulin, de Québec, et le nouveau vice-président, M. François Moreau, d'Ottawa.

L'ÉGLISE N'EST PAS UN MUSÉE

ROME (CCC) — Au cours de l'audience hebdomadaire du mercredi 19 août, le Pape a déclaré: "L'Eglise n'est ni un musée, ni un cimetière, ni une collection d'antiquités précieuses et exotiques . . . C'est une réalité vivante et c'est un merveilleux phénomène qu'elle soit à la fois quelque chose de très ancien et de très vivant".

Le Saint-Père a ajouté: "Un visiteur, un pèlerin, un croyant venant voir le Pape trouve des centaines de raisons qui le poussent à tourner ses pensées vers le passé.

"Souvent, celui qui n'a pas une connaissance précise de l'Eglise est tenté de croire que l'Eglise est une institution du passé, vieille et peut-être démodée, intéressante pour les historiens et les archéologues, mais plus du tout pour les hommes de notre temps."

Paul VI a conclu en disant qu'on pouvait discuter de certaines formes extérieures de l'Eglise qui n'ont plus de sens évident aujourd'hui et il a formulé ce voeu: "Aimez l'Eglise ancienne et jeune et ayez le désir de la maintenir vivante dans un renouvellement perpétuel et moderne".

Démocrates: 67% Républicains: 28% Indécis: 5%

ATLANTIC CITY — Au moment de la convention du parti démocrate, la chaine de radio-télévision américaine N.B.C. a rendu public le résultat d'un sondage d'opinion sur les préférences électorales des Américains.

Ce sondage, pratiqué pour NBC par une firme privée spécialisée, donne 67 pour cent des voix populaires au président Lyndon Johnson, contre 28 pour cent à son rival républicain, le sénateur Barry Goldwater. Cinq pour cent des électeurs n'ont pas encore fait leur choix.

La N.B.C. a toutefois rappelé qu'en 1960 la même firme de prévisions à un stade comparable de la campagne électorale, donnait Richard Nixon vainqueur avec 44 pour cent des voix contre 40 pour cent à John Kennedy, et qu'en 1948 elle laissait prévoir la victoire du candidat républicain Dewey Eisenhower avec 47 pour cent contre 32 pour cent à Harry Truman.

Positions de Johnson et Goldwater vis-à-vis l'aide fédérale aux écoles

La revue mensuelle de Citizens for Education, "Freedom In Education", de St-Louis, publie dans un numéro courant des lettres qui font voir l'opinion du Président des Etats-Unis et de M. Barry Goldwater sur la question de l'aide fédérale aux écoles confessionnelles aux Etats-Unis. M. Johnson, selon son secrétaire, s'oppose à cette aide comme étant contraire à la constitution américaine. M. Goldwater s'oppose à l'aide fédérale comme étant contraire aux droits des Etats particuliers mais si cette aide est votée, il la verrait distribuée sur un pied d'égalité à toute école, soit publique soit privée. Voici les textes de ces lettres en traduction:

La Maison Blanche,
Washington, D.C.
le 19 mars 1964.

Chère Madame Duggan,

Au nom du Président, je désire vous remercier, d'avoir communiqué avec nous.

Le Président favorise une aide appropriée aux écoles publiques élémentaires et secondaires (d'après le principe d'égalité d'opportunités éducationnelles) mais ne recommanderait pas d'y inclure les écoles privées ou paroissiales parce que cela violerait les clauses constitutionnelles concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il souhaite qu'une aide spéciale n'ayant aucun rapport à l'instruction religieuse, soit accordée pour la santé et la nutrition des enfants dans certains cas de pauvreté.

Le Président croit que les parents qui le désirent devraient avoir le droit d'envoyer leurs enfants à l'église et à l'école privée, sans aide gouvernementale, et que cette liberté de choisir l'instruction privée ne devrait jamais être aliénée.

Sincèrement,
Brook HAYS.

* * *

le 1er juin 1964.

Cher M. McCaffrey,

Merci pour votre lettre du 10 mai. Je suis heureux que vous ayez eu l'occasion de lire la lettre de Mme Duggan. Je ne crois pas qu'il y ait quelque chose à ajouter présentement à l'énoncé de la lettre que je lui ai adressée. Je vous remercie, cependant, d'avoir reproduit l'article dans le "Reformed Journal". Je l'ai lu avec intérêt.

Sincèrement,
Brook HAYS.

Sénat des Etats-Unis,
Washington, D.C.
le 24 avril 1964.

Chers M. et Mme Hunstiger,

Merci pour votre bonne lettre du 15 avril 1964. Je fais grand cas du fait que vous ayez pris le temps et la peine de me l'envoyer ainsi que le matériel que vous y avez joint et que j'ai examiné avec grand intérêt.

Ma position vis-à-vis la question de l'aide fédérale a été exprimée publiquement en plusieurs occasions. Je suis opposé à toute forme d'aide fédérale en matière d'éducation mais si, en dépit de mon opposition une telle loi était décrétée, elle devrait l'être à termes égaux pour toutes les écoles non lucratives, publiques et privées, séculières et paroissiales.

Cependant, je préfère la manière des remises de taxe, ce qui non seulement enterre définitivement la question Eglise-Etat tout en procurant l'égalité de traitement pour tous, mais a aussi le pouvoir d'exclure complètement le gouvernement fédéral de toute participation ou ingérence en matière d'éducation. Ci-inclus du matériel décrivant ma position en regard des remises de taxes.

Je vous suis très reconnaissant pour l'expression de votre approbation à mes opinions et votre soutien de mes activités. Peu importe mon propre sort politique, je sais que nous partageons l'espoir d'une Amérique qui se rapprochera de plus en plus, qui sera la réflexion et la ressemblance de l'idéal des fondateurs de la République autrement que ce que nous avons présentement.

Avec mes meilleurs voeux, sincèrement,

Barry GOLDWATER.

Le Québec en France

PARIS — Deux autres bibliothèques municipales françaises ont reçu récemment des ouvrages canadiens par l'entremise des services culturels de la Délégation général du Québec à Paris. Il s'agit des bibliothèques municipales de Montréal, Aude, et d'Amiens, Somme. Ces ouvrages avaient été gracieusement fournis par le ministère des Affaires culturelles du Québec, par l'intermédiaire du directeur du Service des lettres, M. Clément St-Germain.

Mémoire sur le bilinguisme soumis par les femmes universitaires

La Fédération canadienne des femmes universitaires réunies la semaine dernière en congrès à Winnipeg a décidé de soumettre un mémoire à la commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme.

La conférence de la FCFU s'est prononcée en faveur de la préparation d'un mémoire fondé sur les réponses des clubs-membres sur le sujet. Le mémoire contiendra une recommandation en vue de promouvoir l'enseignement du français ou de l'anglais, selon le cas, comme langue seconde dans les premières classes du cours élémentaire.

La conférence a laissé à l'exécutif de la fédération le soin de prendre une décision sur les questions relatives au bilinguisme dans le fonctionnarisme fédéral.

Mme Lillian Handford, de Renfrew, Ontario, a signalé que 62 clubs se sont prononcés en faveur de l'enseignement du français dès les premières années. Aucun club n'a manifesté d'opposition.

Elle a également annoncé que les membres sont d'opinion qu'il vaudrait mieux pour la Fédération d'appuyer les programmes actuels d'échange d'étudiants entre Canadiens anglais et Canadiens français, plutôt que d'entreprendre un programme de son propre cru.

La conférence à laquelle assistaient 300 déléguées représentant 11,000 membres des divers clubs, a referé à son comité du centenaire une proposition soumise par un club de Québec en vue de créer des bourses de voyage pour faciliter l'échange des opinions et des points de vue entre les différentes régions et les groupes culturels du Canada.

Au cours des trois dernières années, la Fédération canadienne des Femmes universitaires a offert $41,000, sous forme de bourses d'études, prêts et récompenses. Un rapport de la présidente du comité d'éducation, Mollie E. Cottingham, de Vancouver, indique qu'une grande partie de cette somme a servi aux étudiants canadiens des universités ou écoles secondaires, qui désiraient poursuivre leurs études. Une contribution a été faite également à l'école du Ballet national, et des prix furent décernés aux femmes désireuses de reprendre leurs professions.



On voit ci-dessus cinq congressistes de langue française qui ont pris part récemment à Winnipeg au congrès de la Fédération Canadienne des Femmes Diplômées des Universités, dont quatre ont profité de l'occasion pour se rendre au bureau de rédaction de "La Liberté et le Patriote": de gauche à droite, Mlle Suzanne Coallier, de Montréal, comptable agréée, trésorière de l'Association, Mlle Florine Isabelle, rédactrice française au Service des Relations extérieures de l'Université d'Ottawa et représentante à la Fédération nationale des femmes diplômées des Universités pour l'A.F.D.U. d'Ottawa-Hull, Mme Pierre Almeras, de Québec (qui ne put venir au bureau de rédaction), Mlle Marie Lareau, de Montréal, représentante auprès de la F.D.U.C. de l'Association des Diplômées des Universités, et Mme Suzanne Riendeau (soeur de M. Louis Aubry, de St-Boniface), traductrice au ministère fédéral du Travail et présidente de l'Association des Femmes Diplômées des Universités, section Ottawa-Hull. Ces déléguées ont profité de leur séjour au Manitoba pour étudier le milieu et rencontrer des dames diplômées d'Universités du Manitoba français, dans l'espoir que soit éventuellement fondée une section franco-manitobaine de la Fédération Canadienne des Femmes Diplômées des Universités. (Photo Winnipeg Tribune)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi, au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

En reprise: le récital de Philippe Clay

Les admirateurs de Philippe Clay se réjouiront. Ils pourront applaudir de nouveau leur vedette préférée le mardi 1er septembre, à 9 h. 30 du soir, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

En reprise ce soir-là, "Les Grands de la chanson", émission du 10 septembre 1963 dont Philippe Clay était l'artiste invité.

On se souvient que le récital de Philippe Clay avait été enregistré à la Comédie-Canadienne, à Montréal, où le célèbre chanteur français avait remporté un triomphe. Des tonnerres d'applaudissements saluaient chacune de ses interprétations, notamment le "Danseur de charleston", "A perpète" et le "Noyé assassiné".

Les téléspectateurs du canal 6 seront donc ravis de pouvoir applaudir de nouveau Philippe Clay à l'émission "Les Grands de la chanson", le mardi 1er septembre, à 9 h. 30 du soir.

Relais d'Europe

L'émission "Relais d'Europe" présentera aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada le jeudi 3 septembre, à 10 h. 30 du soir, une comédie de moeurs du dramaturge serbe Dragutin Dobricanin, réalisé par la Radio-Télévision belge. La comédie de Dobricanin s'intitule "Histoire de briques". L'action se déroule quelque part en Yougoslavie, dans une petite ville où la crise du logement est aiguë.

Nos longs métrages

Le samedi 29 août, à 8 h. 30, "Scotland Yard joue et gagne", film policier avec John Mills, Noelle Middleton, Derek Farr et Roland Culver. Un célèbre chirurgien est soupçonné du meurtre d'une vedette de cinéma.

Et à 10 h. 30, "Adorable Stéphanie", avec Sabine Singer et Carlos Thompson. Une jeune fille vit avec ses deux frères qui l'ont élevée et la considèrent encore comme une enfant.

Le dimanche 30 août, à 9 h., "Le Renard du désert", film avec James Mason, Sir Cedric Hardwick et Jessica Tandy. Evocation de la carrière du maréchal Erwin Rommel.

Et à 10 h. 30, "Le Retour de Pancho Villa", comédie avec Renato Rascel et Silvana Pampanini. Un chômeur est pris pour un fameux révolutionnaire.

Le mardi 1er septembre, à 10 h. 30, "Le Cri", drame psychologique avec Allida Valli, Steve Cochran, Betsy Blair et Dorian Gray. Un homme, abandonné par la femme avec qui il vivait depuis sept ans, part à la recherche d'une nouvelle compagne, d'un nouveau travail et du bonheur perdu.

Le jeudi 3 septembre, à 8 h., "Ma petite folie", avec Jean Bretonnière, Geneviève Kervine, Roméo Carlès et Pasquali. Un jeune moniteur d'auto-école épouse la fille d'un Sud-américain.

Le vendredi 4 septembre, à 8 h. 30, "Cocagne", comédie de Maurice Cloche avec Fernandel, Dora Doll, Rellys, Andrez et Josette Jordan. Un employé de la voirie peint un jour un tableau, sorte de mascotte pour un club de pétanque.

Et à 10 h. 30, "La Française et l'amour". Film à sketches: "L'Enfance", "L'Adolescence", "La Virginité", "Le Mariage", "L'Adultère", "Le Divorce" et "La Femme seule".

Au poste CBWFT

SAMEDI 29 AOUT

5.00—Illusions amusantes
5.15—Sports d'été
6.15—Nouvelles
6.30—Le Roman de la science
7.00—La Guerre des aigles
7.30—Rencontre des grands musiciens
8.00—A livre ouvert
8.30—Billet de faveur: "Scotland Yard joue et gagne"
10.00—Détective international
10.30—Cinéma: "Adorable Stéphanie"

DIMANCHE 30 AOUT

3.45—Sports du monde
5.00—Festival Charlie Chaplin
5.30—L'art et les hommes
6.00—Connaissance du monde
7.00—Robin des Bois
7.30—Temps présent
8.00—Rouli-roulant
9.00—Cinéma du dimanche: "Le Renard du désert"
10.30—Cinéma: "Le Retour de Pancho Villa"

LUNDI 31 AOUT

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Ouragan
6.15—Nouvelles
6.30—Le Roman de la science
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Rouli-roulant
9.00—Sérénade estivale
9.30—Premier prix
10.00—Copain, copain
10.30—Un inspecteur sentimental

MARDI 1er SEPTEMBRE

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Au clair soleil
6.15—Nouvelles
6.30—Courrier du cinéma
7.00—Caméra '64
7.30—Gendarmerie royale
8.00—Au chien d'or
8.30—Jeunesse oblige
9.00—Lune de miel
9.30—Philippe Clay
10.00—Sur la corde raide
10.30—Ciné-club: "Le Cri"

MERCREDI 2 SEPTEMBRE

5.15—Roquet belles oreilles
5.45—Kosmos 2001
6.15—Nouvelles
6.30—Le Roman de la science
7.00—Temps présent
7.30—Plus on est de fous
8.00—Dans tous les cantons
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Airs de Paris
10.00—Affaires publiques
10.30—Filet d'acier

JEUDI 3 SEPTEMBRE

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Le Roi de la jungle
6.15—Nouvelles
6.30—Courrier du cinéma
7.00—L'Afrique noire, d'hier à demain
7.30—Chevalier de Maison-Rouge
8.00—Cinéma de Paris: "Ma petite folie"
9.30—Hollywood présente
10.30—Relais d'Europe

VENDREDI 4 SEPTEMBRE

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—CF-RCK
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Vingt ans express
7.30—Denis la petite peste
8.00—Fenêtre sur scène
8.15—Sans cérémonie
8.30—Cinéma international: "Cocagne"
10.15—Peintres d'aujourd'hui
10.30—Cinéma: "La Française et l'amour"

L'activisme athéiste en URSS

MOSCOU (CCC) — La revue athéiste "Nauka i Religia" (Science et religion) révèle qu'en 1963, 660,000 brochures de propagande athée ont été diffusées en Union soviétique, contre 84,000 en 1956. La revue ajoute que le Ministère du cinéma a ordonné la production annuelle d'au moins quatre longs métrages de propagande antireligieuse, deux de ces films devant être destinés à la jeunesse.

Malgré cet effort de propagande, les nouvelles paraissant dans la presse soviétique se voient contraintes de déplorer son manque d'efficacité. Le journal "Vie du parti" de Toula déplore que dans la région, on constate des survivances religieuses, qui persévèrent. Il y a même des communistes qui ornent leur maison avec des icônes; le nombre des baptêmes et des autres cérémonies religieuses ne diminue pas; les fêtes des saints sont célébrées solennellement, malgré les efforts des responsables du parti. Il faut toutefois ajouter, conclut le journal de Toula, que les efforts de nombreux clubs athées sont dérisoires et ne seront jamais à même d'obtenir des succès.

La revue "Nauka i Religia" raconte, pour sa part, l'aventure survenue à un journaliste, qui s'était rendu dans la République des Tchérémisses, afin d'y constater les résultats atteints par la propagande antireligieuse. Il est revenu convaincu de l'échec fondamental de cette propagande. Effectuant un parcours en autobus qui le menait de la ville de Yochkar-Ola au village de Semenovskoe, il se rendit compte que les moyens de transports publics étaient bondés: la raison en était que le sanctuaire de la ville avait été transféré dans le village en question, et que les habitants s'y rendaient en masse afin de participer aux offices religieux. Il se rendit ensuite dans la ville industrielle de Volzhsk, pour y prendre contact avec la section locale de la société de propagande athéiste. Le bureau était fermé, car le fonctionnaire se préparait aux examens d'admission dans une académie théologique . . .

M. Marcel Quirouette est élu président national des APM

QUEBEC — Le président de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres du diocèse de Hull, M. Marcel Quirouette, de Hull, a été élu président national du Mouvement catholique de parents et maîtres du Canada.

L'élection de M. Quirouette a eu lieu lors de l'assemblée annuelle de l'organisme, dans le cadre du congrès général de l'Association canadienne des éducateurs de langue française en la cité universitaire de Laval, à Québec.

A cette fonction, M. Quirouette succède à M. Markland Smith, jusqu'à récemment d'Ottawa et maintenant de Montréal. M. Smith a présidé l'assemblée du groupement national.

Au conseil de l'organisme, M. Quirouette sera assisté de MM. Emile Dubois, d'Eastview, Arthur Binet, de Petit-Rocher, N.-B., et Lucien Parent, de Rimouski, Qué., et du R. P. Benoit Paris, O.M.I., de Regina, Sask., tous quatre vice-présidents; de Mme André Hone et M. Paul Talbot, de Montréal, respectivement secrétaire et trésorier, et de MM. Marcel Boulay, d'Ottawa, président de la Fédération ontarienne des Associations de parents et instituteurs de langue française, et Louis LeGal, de St-Adolphe, Man., comme directeurs.

Vient de paraître aux Editions de l'Homme

"Fête au Village"

(par Paul Legendre)

"Fête au Village" qui vient de sortir des presses des Editions de l'Homme est une réédition. La première édition de ce recueil de contes date de 1952. L'auteur rapporte dans cet ouvrage des instantanés, croqués sur le vif, au Canada français, lors des tournées d'enregistrement de l'émission radiophonique "Fête au Village", dont il est le réalisateur.

Voici en quels termes l'auteur présente la publication: "Plusieurs des personnages décrits dans ce volume sont déjà dans l'éternité. Ils ont vécu, ils ont parlé tel je les ai senti vivre, tel je les ai entendus parler. Ils sont notre passé. Ils étaient notre devenir. On ne peut pas les renier sans renier son être. Certaines de leurs attitudes, certaines de leurs idées semblent aujourd'hui dépassées; mais leur âme reste présente, qui nous informe toujours. Elle fait partie de notre patrimoine spirituel. Par elle nous continuons de devenir. Ceux qui ont fait l'histoire à leur mesure ne doivent pas être oubliés. Il est permis de les juger . . . puisque d'autres nous jugeront".

"Fête au Village" contient douze contes remarquables par la vivacité de leur allure. Variété, intensité poétique, fraîcheur des sentiments et profondeur de vue, voilà de quoi se composent les récits de Paul Legendre.

"Fête au Village" est en vente partout à $2.00 l'exemplaire. On peut également se le procurer en s'adressant à l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal.



M. Martial Allard, président de la Commission scolaire du Sacré-Coeur de Winnipeg, partira sous peu pour Paris où pendant un an il se spécialisera en Littérature française à la Sorbonne, à titre de boursier du gouvernement français. Il a obtenu cette bourse d'étude comme ancien étudiant du collège de St-Boniface. On sait que M. Antoine Gaborieau, professeur à l'Institut Collégial Provencher de St-Boniface, est le deuxième boursier du gouvernement français, comme ancien élève du collège Mathieu de Gravelbourg. Ces deux bourses d'étude sont offertes, chaque année, à des jeunes de l'Ouest par l'entremise de M. Damien Giordani, consul de France à Winnipeg pour le Manitoba et la Saskatchewan.

Né le 31 octobre 1927 à Mariapolis, Man., M. Allard fit ses études primaires à l'école de sa localité et à Bruxelles, et son cours classique au collège de St-Boniface où il obtint en 1948 son baccalauréat ès arts. Il s'inscrivit ensuite à la faculté des Lettres de l'Université Laval à Québec. Marié le 18 août 1951 à Michèle Chevalier, de Québec, il revint alors au Manitoba. Agent d'assurance pour la Mutual Life, puis fonctionnaire du gouvernement manitobain, il gardait toujours le désir de se dévouer à l'éducation de la jeunesse. Il accepta donc d'être principal à Starbuck, puis professeur de français à Garden City, se taillant une réputation d'éducateur compréhensif, compétent et dévoué. Entre-temps il termina sa thèse et obtint cette année sa maîtrise ès arts de l'Université Laval.

Mme Allard et ses quatre enfants retourneront à Québec (au lac Beauport) pendant son séjour à Paris, mais la famille Allard reviendra éventuellement au Manitoba. Pour le moment les paroissiens du Sacré-Coeur, peinés de perdre le président de leur Commission scolaire, ne lui ont accordé qu'"un congé" d'un an, espérant qu'il viendra reprendre ses fonctions. Ils lui disent merci et lui souhaitent un fructueux séjour à Paris et un heureux retour à Winnipeg. "La Liberté et le Patriote" profite de l'occasion pour remercier Mme Allard qui si fidèlement rédigeait la chronique paroissiale du Sacré-Coeur depuis quelques mois.

Au Sacré-Coeur

Dames de Ste-Anne

Toutes les Dames de Ste-Anne sont invitées à assister à une réunion très importante qui aura lieu le dimanche 13 septembre, après la messe de 9 h. a.m.

Cette assemblée a pour premier but de donner aux dames l'occasion de rencontrer leur nouveau curé, le R. P. Jean Soulodre, O.M.I. Comme le bon pasteur de l'Evangile qui connaît ses brebis, le Père a hâte de prendre contact avec sa nouvelle famille paroissiale. Facilitez-lui la tâche en venant à la réunion.

De plus, la question de la cuisine de l'école neuve y sera discutée. C'est un sujet qui intéresse tout le monde, n'est-ce pas?

Donc au plaisir de vous revoir en grand nombre le dimanche 13 septembre.

Si tu cèdes au désir, n'accuse pas ta chair, mais ton âme. C'est la nature de la chair d'être faible; c'est le devoir de l'âme d'être forte.

Capitaine GARÇOT.

Timbre-centenaire pour souligner le prélude de la Confédération

OTTAWA — Le ministre des Postes, l'honorable John R. Nicholson, a annoncé que son ministère allait émettre le 9 septembre prochain un timbre commémoratif de 5 cents pour souligner le centenaire de la Conférence de Québec, prélude de la Confédération.

Le ministre a rappelé que c'est à cette Conférence de Québec que les délégués des provinces qui sont aujourd'hui le Québec, l'Ontario et les Maritimes avaient formulé les soixante-douze résolutions que l'on retrouve à la base de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui est le texte de la constitution du Canada. La Conférence se place donc au nombre des grandes étapes de la route vers un Etat canadien.

Ce timbre fait suite à celui qui, il y a environ un mois, commémorait la Conférence de Charlottetown, réunion tenue un mois avant la Conférence de Québec et où fut adopté le principe d'une union fédérale. La Conférence de Québec dura du 10 au 27 octobre et vit la chute de plusieurs des obstacles politiques et économiques à l'Union.

Le dessin du timbre, une main tenant une plume et une feuille d'érable, symbolisent le succès des négociations qui menèrent les diverses provinces au pacte confédératif. Le timbre a été gravé en taille-douce et il est en rouge et brun. Il est l'oeuvre de Philip Weiss, d'Ottawa, auteur également du timbre de la Conférence de Charlottetown et de plusieurs autres timbres canadiens.

Le tirage sera de dix-huit millions.

Au début de l'année scolaire

La session spéciale de la Législature manitobaine donne un cachet spécial à l'ouverture de l'année scolaire, cette année. En effet, l'un des projets qui figurent au programme de la session a pour but d'apporter davantage d'aide provinciale au financement des écoles, sans procéder par voie de subventions aux commissions scolaires ou aux conseils municipaux. Il y aura des octrois sous forme de remises de taxes aux contribuables propriétaires, couvrant 50 pour cent de leur compte scolaire, jusqu'au maximum de $100.

Le gouvernement prétend partager ainsi parmi tous les citoyens, moyennant des taxes sur objets de luxe, le fardeau qui pèse maintenant trop lourdement sur la propriété foncière personnelle, et en même temps renforcer le contrôle démocratique des dépenses locales. Il a été constaté dans le passé que le système de subventions directes aux commissions scolaires ne dégrevait pas visiblement les contribuables, mais assurait tout simplement des budgets scolaires plus élevés. Les commissions (et conseils municipaux) ayant refusé des contrôles sur les nouvelles subventions prévues, le gouvernement ne les donnera pas, mais versera des remboursements directement aux propriétaires. A ces derniers, comme électeurs locaux, de faire entendre raison aux commissaires.

En même temps, ce dégrèvement libérera des ressources locales pour l'amélioration du programme scolaire là où le besoin se fait sentir. Ce projet provincial affectera fortement la conduite des commissaires et les incitera surtout à préparer leurs prises de positions sur d'autres changements qui pointent à l'horizon, surtout pour ce qui a trait à l'inclusion des écoles élémentaires sous l'autorité des commissions divisionnaires.

L'enseignement du français

La période des constructions tire à sa fin dans les centres canadiens-français, et l'usage le plus efficace des édifices scolaires prendra davantage la vedette. Au point de vue de l'enseignement du français, la situation n'a jamais été si favorable depuis 1916, le français étant reconnu et organisé par le Département de la première à la douzième année, avec programme, manuels gratuits, inspection officielle, tandis que les cours de méthodologie à l'Institut de Pédagogie et au Collège de St-Boniface rendent de plus en plus compétents des instituteurs de plus en plus nombreux.

Comme on le sait, depuis le 25 juin de cette année, il y aura en dixième année non seulement le "Français", mais aussi la "Littérature française", 20 pour cent de l'horaire scolaire étant alloué à ces sujets. C'est d'ailleurs le point de départ d'un cours de "culture" française, qui s'ajoutera au cours de "langue" française, d'un bout à l'autre du programme des études.

Travail à abattre

Ce programme officiel, qui représente un énorme progrès par rapport au point de départ, n'arrive pas, évidemment, à satisfaire les désirs de la population de langue française de la province. C'est pour cela qu'on ne cesse de suivre avec anxiété la suite du grand débat canadien sur l'unité du pays, sur le bilinguisme, sur le drapeau, sur le rôle du Québec dans ou en dehors de la Confédération, ayant au moins l'espoir que l'élément anglophone manitobain se montrera plus "canadien", plus compréhensif et plus généreux.

En attendant, les organisations manitobaines ont de nouvelles besognes à abattre. Il y est moins question, et de beaucoup, de l'AECFM comme d'une espèce de Département d'éducation de langue française, car le Département est lancé dans une politique francophile avec des aviseurs compétents des plans de formation pédagogique, des inspecteurs attitrés. De ce côté, l'AECFM est appelée à jouer un rôle de société spécialisée, qui peut suggérer des cours et des manuels, et même prendre au besoin la responsabilité d'expériences "pilotes", par exemple dans l'élaboration d'un cours de sciences sociales.

Il reste aussi beaucoup de travail à faire dans le recrutement d'instituteurs, dans le perfectionnement du concours de français, dans la préparation d'activités en faveur d'une section française de l'Institut Pédagogique, dans l'obtention de bourses officielles, dans l'élaboration d'activités de relations extérieures auprès des concitoyens d'autres langues et dans la mise sur pied de services utiles aux parents et aux maitres, aux commissaires, aux instituteurs, aux jeunes et aux oeuvres culturelles. Pour le moment, on le sait, le comité responsable se montre satisfait du programme et du choix des manuels pour l'année courante.

Question de tolérance

Le décalage entre l'idéal et la réalité, quant à la position du français dans les écoles, a toujours été graduellement réduit, en pratique, par une audace prudente de la part de parents, de commissaires, de maitres et d'inspecteurs. Tous savent qu'une section de l'Acte scolaire oblige le ministre à couper tous les fonds publics d'une école qui n'est pas gérée en conformité de cet Acte, mais tous savent aussi qu'en pratique (et, d'ailleurs, selon le texte même de l'Acte) le ministre use de discrétion sur plusieurs points. Au mois de juin il y a deux ans, par exemple, le ministre a même approuvé officieusement, et par écrit, l'activité de l'AECFM dans les écoles à majorité d'élèves français, **en attendant que** le programme du Département soit mis au point. Il a pris ainsi à son compte la responsabilité qui pesait, un peu trop lourdement, sur les épaules de plusieurs inspecteurs bénévoles et circonspects. On ne veut pas être obligé de mettre sur pieds, au moins à la campagne, tout un système d'écoles privées de langue française, mais en même temps on veut tirer tout le profit possible du zèle des maitres, de l'ingéniosité des commissaires et du bon sens parfois bienveillant de l'inspecteur.

Nouveaux problèmes

Malheureusement, depuis quelques années, trois problèmes ont été soulevés qui sont de nature à ébranler quelque peu la solidarité patiente et progressive qui a caractérisé l'effort franco-manitobain depuis cinquante ans. Il s'agit de la question des rapports entre "foi et langue", des avantages de l'unilinguisme et de l'observance du "serment" officiel par les instituteurs. La première question a déjà été étudiée dans ces colonnes et elle le sera encore plus tard. Qu'il suffise pour le moment de relire les vibrants discours qui ont marqué la création de l'AECFM en 1916 et où, sur toutes les lèvres, le peuple entendait la formule exprimant ses caractéristiques les plus chères: peuple français et catholique.

Unilinguisme

La deuxième question, celle de l'unilinguisme, vient plutôt d'une réaction contre le "bilinguisme". M. Jean-Marc Léger le propose dans les écoles de la province de Québec sous prétexte que c'est le seul moyen de parer à l'influence bilingue qui s'exerce sur ce peuple en dehors de l'école. Situation qui se réalise à plus forte raison au Manitoba. Cependant, dès les commencements de la lutte ici, en 1916, il n'a jamais été question d'unilinguisme, il s'agissait toujours de reconquérir les droits de l'école bilingue, apte à former des citoyens aussi fidèles que d'autres, et des personnes capables de faire leur chemin dans la vie économique, même au niveau professionnel, dans un milieu anglais.

Au point de vue doctrinal, la question était réglée en même temps par les lettres du pape Benoit XV sur le problème scolaire d'Ontario. En septembre 1916, par exemple, le Saint-Père, dans une lettre à l'épiscopat, écrivait: "Personne ne niera que le gouvernement de l'Ontario est dans son droit en exigeant que la langue anglaise, qui est celle de la province, soit enseignée aux enfants dans les écoles; de même les catholiques de l'Ontario demandent avec raison, que dans les écoles séparées cet enseignement soit donné avec assez de perfection . . . On ne saurait d'autre part refuser aux Franco-Canadiens qui habitent cette province le droit de réclamer, quoique dans une proportion convenable, que dans les écoles, où leurs enfants sont en un certain nombre, la langue française soit enseignée; et l'on ne peut assurément leur faire un reproche de défendre ce qui leur tient tant à coeur". Ces "d'une part" et "d'autre part" se répètent souvent dans les documents pontificaux ayant trait aux problèmes des minorités. Il y a en effet peu de "droits" absolus, la paix est dans l'équilibre.

Entre-temps, comme on le sait, les promoteurs les plus autorisés de l'influence française, voient venir une époque où tout homme cultivé sera "trilingue", possédant l'anglais et le français en plus de sa langue maternelle.

Les mêmes impératifs, sur une échelle provinciale, ont toujours porté les Franco-Manitobains à demander des écoles bilingues, mais avec plus de place au français.

Question professionnelle

On prétend parfois que le progrès du français dans les écoles est retardé à cause du respect que les instituteurs professent à l'égard de leur "contrat", qui les oblige à enseigner selon la loi. Mais, en réalité, l'instituteur ne fait pas de "serment" d'office avant d'entrer en fonctions. Le problème, s'il en existe un, se pose plutôt en vertu de la déclaration que l'instituteur doit signer **à la fin** de chaque semestre, dont voici, en partie, le texte:

Teacher's Half-Yearly Report
Fall Term 19 . . .

I . . . Teacher of the . . .
do solemnly declare:

1. That I have conducted my classroom in accordance with the law and regulations . . .

2. That to the best of my knowledge and belief the record of attendance . . . and I make this declaration, conscientiously believing it to be true, and knowing that it is of the same force and effect as if made under oath and by virtue of the Canada Evidence Act.

Declared before me . . .

....Teacher

....................Commissioner

Secretary Treasurer's Certificate

I hereby certify . . .

Secretary Treasrurer.

Un document de ce genre peut poser un cas de conscience dont la solution demande plus qu'une allusion à la désobéissance aux lois injustes. Les moralistes, par exemple, distinguent très nettement entre un serment promissoire et un serment affirmatif. Une déclaration d'intention, même solennelle, peut dépendre à la suite de toutes sortes de circonstances, faiblesse humaine, surmenage, incompréhension, qui excusent de l'exécution parfaite.

Mais une déclaration d'information sur des faits bien clairs, déjà accomplis, et qui font partie du calcul d'une redevance (les subventions du gouvernement à base de fréquentation scolaire) impose une obligation qui ne se règle pas par une théologie primitive. La possibilité de perdre son certificat professionnel et le danger d'une poursuite en vertu de l'Acte de Déposition légale du Canada impliquent l'importance de ce geste.

Quant au droit à la désobéissance civile, il y a bien des facteurs à peser avant de déclencher une telle ligne de conduite. Les auteurs, en effet, y consacrent plusieurs pages et les papes en ont fait le sujet de documents majeurs à l'occasion de persécutions modernes contre les fidèles (Mexique, Espagne, Allemagne, Irlande). On y trouve par exemple une distinction très claire entre la conduite à tenir à l'égard d'un agresseur occupant et d'un gouvernement majoritaire indigène.

Mais il y a déclaration et déclaration, texte et coutume, lettre et esprit. La discrétion qu'exerce le ministre, le bon sens des inspecteurs, le jugement pratique des commissaires, les habitudes établies depuis longtemps et l'interprétation la plus tolérante de la loi, laissent à n'importe quel instituteur dans les centres français de la province une large mesure d'indépendance dans l'enseignement du français et en français, pourvu que les élèves apprennent l'anglais suffisamment et puissent passer les examens convenablement dans cette langue. Car, en somme, c'est ça le but de ce règlement exigé par l'Etat comme condition de la contribution de tous les citoyens à l'éducation dans tel ou tel district.

D'autre part, faire la classe exclusivement en français en tout temps pourrait se justifier comme acte de désobéissance civile, mais le motif de cette conduite ne justifierait pas une déclaration fausse sur les faits en question. D'ailleurs, on ne pourrait pas prétendre agir ainsi en conformité du désir des parents. Les Franco-Manitobains ont assez de problèmes à régler, pourquoi en créer là où il n'y en a pas?

Au contraire, tirant profit de tout ce qui a été accompli malgré tout — et peut-être plus abondamment à cause des difficultés — regardons l'avenir avec une confiance saine, faisons foi au foyer, aux instituteurs de plus en plus compétents dans leur profession, aux commissaires si dévoués et si pratiques, et enfin aux jeunes.

Il y a deux voies faciles à suivre au Manitoba: abandonner sa langue maternelle et donc se laisser submerger par la masse, ou créer un ghetto complètement détaché du milieu. L'une et l'autre sont également néfastes. La voie dynamique et glorieuse consiste à faire partie de son milieu, tout en restant soi-même.



Ci-dessus l'on voit Son Em. le cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston, au cours de son récent voyage "missionnaire" en Amérique du Sud. Il est accompagné de Mgr l'archevêque Romulo Carboni, nonce apostolique au Pérou, et du cardinal Juan Landazuri Ricketts, O.F.M., archevêque de Lima. La grande revue américaine "Time" envoya une de ses meilleures journalistes qui fit partie de la suite du cardinal Cushing, prit de nombreuses notes sur lui-même, sur ses paroles, sur ses contacts avec les personnalités ou les foules des endroits visités. On peut lire l'article de cette journaliste dans le dernier numéro de "Time" dont la couverture est ornée d'un dessin de Son Eminence. C'est ainsi que d'éminentes personnalités de l'Eglise catholique obtiennent la vedette dans les grands journaux ou revues des Etats-Unis et d'autres pays, et que des millions et des millions de lecteurs apprennent la vérité sur le message du Christ et l'immense effort conciliaire de son Eglise. (Photo NC)

Synthèse des voeux du 17e congrès de l'ACELF

Effort nettement accru des institutions d'enseignement et des enseignants pour inculquer ou pour développer dans la jeunesse le sens civique, par des moyens vivants, concrets et par l'exemple; appel pressant à tous les instruments d'information pour qu'ils aient pleinement le sens de leurs responsabilités et s'emploient constamment à affermir la formation civique de la population et à accroître chez celle-ci le sens de ses obligations envers la communauté; constatation à la fois de l'importance des groupes intermédiaires et des déficiences du parlementarisme classique, et espoir d'une meilleure reconnaissance de la place et du rôle de ces groupes ainsi que d'une amélioration des moyens de travail de la représentation parlementaire: telles sont les idées maitresses qui ont inspiré les conclusions des travaux du 17e congrès annuel de l'Association des éducateurs de langue française du Canada, conclusions exprimées dans un préambule et dans douze résolutions.

Préambule

L'ACELF, lors de son 17e congrès annuel tenu du 17 au 21 août dans l'historique ville de Québec, au coeur de la vie française en Amérique, étudie "La formation du sens civique".

L'ACELF constate, avec la naissance de la conscience universelle, l'apparition d'une nouvelle forme de civisme.

L'AECLF reconnait les déficiences de la démocratie parlementaire face à la complexité des problèmes contemporains et propose une action sociale fondée sur le dynamisme des corps intermédiaires au sein desquels l'individu cherchera plus l'excellence que l'émergence.

Les éducateurs canadiens de langue française voient dans la volonté de participation des groupes l'expression d'un désir semblable à celui qui pousse la personne à l'affirmation de son être dans l'acceptation de ses responsabilités.

Pour définir son attitude à l'égard de la formation du sens civique, l'ACELF formule trois voeux d'ordre général:

I — Que toute action en éducation amène la personne humaine à la pleine conscience de l'importance de sa participation originale à la vie communautaire.

II — Que l'on attire l'attention des corps intermédiaires sur la nécessité de chercher activement et généreusement les moyens de concilier leurs intérêts propres et le bien général de la communauté politique.

III — Que le gouvernement repose non seulement sur l'efficacité de la représentation parlementaire, mais aussi sur la participation des groupes intermédiaires servis par une administration efficace.

Formation civique

Voici maintenant le texte des douzes résolutions adoptées par l'assemblée générale des congressistes:

1. Que les organismes qui s'occupent de l'éducation des adultes accordent une importance de premier plan à la formation civique.

2. Que la formation du sens civique des futurs maitres soit donnée, non seulement par un enseignement formel, mais aussi par l'instauration d'un mode de vie qui assure une prise de conscience des responsabilités civiques.

3. Que dans les institutions d'enseignement, on instaure des organismes tels que parlements-écoles, conseils municipaux-miniatures et bureaux d'administration qui permettent aux jeunes de s'initier au jeu de la démocratie en vue d'une complète formation du sens civique.

4. Qu'un effort concerté de tous les éducateurs — parents, enseignants et administrateurs — amène le régime scolaire et familiale propre à développer davantage le sens civique. Cet effort se fera, le cas échéant, avec les organismes de la famille et les conseils d'éducation appropriés.

5. Que nos maisons d'enseignement secondaire et universitaire assurent une meilleure connaissance de nos institutions politiques, sociales et économiques, afin que chaque citoyen soit conscient du rôle qu'il peut et doit jouer dans la communauté canadienne.

6. Que les institutions d'enseignement offrent aux étudiants des occasions de développer leur sens civique en les invitant dans la mesure de leur capacité à participer à l'organisation de la vie scolaire et en facilitant leur participation à des mouvements de jeunesse propres à leur faire poser des gestes concrets d'entraide et de solidarité.

Objectivité de l'information

7. Que les dirigeants et les membres de la Presse étudiante nationale (PEN) soient invités à faire leurs, toutes les responsabilités qu'impose l'éthique professionnelle à tout journaliste, particulièrement en ce qui concerne les répercussions civiques des techniques de l'opinion publique.

8. Que les moyens de diffusion — radio, télévision, cinéma, presse — remplissent leur fonction civique en fournissant une information objective, distinguant nettement description des faits et opinions du commentateur, se gardant d'infléchir informations et témoignages aux fins d'une option idéologique.

9. Que l'ACELF étudie la possibilité de susciter la formation d'une association d'usagers de la radio et de la télévision afin qu'ils soient représentés auprès du B.G.R. et des postes émetteurs.

10. Que la Commission Presse et Littérature enfantine de l'ACELF élargisse ses préoccupations à toute la presse étudiante adolescente; qu'elle découvre et interprète l'importance de cette presse afin d'aider les étudiants à être davantage axés sur leur milieu et à s'insérer encore plus positivement dans la société.

11. Que l'ACELF continue de favoriser les visites interprovinciales d'étudiants et de professeurs.

12. Que l'ACELF crée un comité chargé d'étudier les différents aspects de la formation du sens civique et les moyens pratiques d'assurer l'éducation civique chez les étudiants de tous les niveaux.

Place aux Québécois

TORONTO — Les entreprises commerciales du Québec ont reçu l'avertissement de reconnaître rapidement le talent des Canadiens français ou de se préparer à faire face au ressentiment montant dans la province. M. Allan Perham, de Toronto, président de la Canadian Oxygen 1963 Ltd., qui possède une succursale à Montréal, a fait cette déclaration devant un club social. Un total de 43,000 résidants de la province ont fréquenté les universités en 1962 comparativement à 36,000 en Ontario, a-t-il révélé. Il a dit que le jour est passé où le système éducationnel de la province était considéré déficient.

Au coeur du monde et de ses attentes

L'idée trop haute qu'on se fait des gens les porte, sans doute, à la constatation de leur médiocrité. Mais à ce premier mouvement de l'humilité succède une volonté d'élévation. Etre digne de la confiance ainsi manifestée: corriger les défauts d'un visage embelli et transfiguré dans le miroir de la charité; se hausser à l'échelle de la bonne opinion des autres: aucune ambition n'est plus tenace, ni plus salutaire.

Au peuple canadien vient d'être présentée une image de lui-même qui déconcerte, au premier abord, par sa générosité. — "Peu de nations sont aujourd'hui comme le Canada au coeur du monde et de ses attentes!" Cette phrase résume le premier message du nouveau délégué apostolique, Son Exc. Mgr Sergio Pignedoli, aux Canadiens. C'est-à-dire qu'elle exprime l'espoir immense que l'Eglise fonde sur la chrétienté canadienne.

L'idéal est-il tellement disproportionné à la qualité du citoyen canadien ou à la puissance de son pays?

"Au coeur du monde", le Canada s'y trouve par les réalités conjointes de l'histoire, de la géographie aussi bien que de l'économie ou de la politique. Voisin immédiat des deux plus grandes puissances mondiales en rivalités, le Canada est associé au milliard d'êtres humains qui peuplent les nations du Commonwealth, les fraternités du sang l'unissent à la Grande-Bretagne comme à la France, les solidarités continentales jouent entre lui et les pays de l'Amérique latine; sa position unique dans le concert des peuples l'entraine sur tous les points du globe où il faut des arbitres et des médiateurs. Par-dessus tout, les Canadiens de langue française ainsi postés aux carrefours de l'univers demeurent un peuple missionnaire . . .

Qu'est-ce que le Canada peut apporter à cette "attente" du monde dont parlait le délégué apostolique dans son allocution admirable prononcée à la basilique de Notre-Dame-du-Cap? — "Le Canada est le pays aux immenses ressources économiques et techniques", dit Mgr Pignedoli: de ce fait, il a dans le monde et il aura toujours plus une fonction irremplaçable. Mais ce n'est pas là son unique et exclusif apport au monde. Il ne s'agit pas de "donner plus". Il s'agit plutôt "d'être plus".

Etre plus, "parce que le monde a besoin d'un Canada riche en valeurs spirituelles et chrétiennes, d'un Canada exemplaire dans le maintien et le développement de la liberté, uni dans la fraternité de ses races, ouvert à la collaboration avec le monde, ouvert au colloque avec Dieu".

Responsabilité immense qui incombe, certes, à cette collectivité qui est le Canada. Mais toute collectivité vit de la vie propre de ses membres. Un peuple n'a que les qualités de ses citoyens. C'est chaque Canadien, pris individuellement, qui est au coeur du monde et de ses attentes. — "Il n'y a pas de chrétiens aux responsabilités premières et aux responsabilités secondaires, dit encore le délégué du Pape au Canada. Il n'y a pas de chrétiens majeurs et de chrétiens mineurs. Chacun doit sortir de son foyer intime et s'intéresser au salut du monde".

Et le salut du monde commence en l'âme de chacun.

Lorenzo PARE.
(L'Action, Québec)

Vient de paraitre

L'encyclique de Paul VI

Distribuée dans le Québec huit jours après Rome

La première encyclique de S. S. Paul VI a été rendue publique à Rome le lundi 10 août.

Document d'une grande importance attendu avec impatience dans le monde entier, l'encyclique "Ecclesiam Suam" a été immédiatement commentée et les journaux des grandes capitales en ont publié de larges extraits.

Le Pape Paul VI lance un appel à toutes les religions (chrétiennes ou non), demandant à leurs fidèles de former, avec l'Eglise Catholique, un front commun contre l'athéisme.

De plus, Paul VI demande à l'Eglise de se renouveler et d'adopter un idéal de pauvreté.

Consacrée à l'Eglise, l'encyclique "Ecclesiam Suam" a pour objet de "montrer de mieux en mieux au monde combien d'une part il importe au salut de la société humaine et combien d'autre part il tient à coeur à l'Eglise qu'il y ait, entre l'une et l'autre, rencontre, connaissance et amour réciproques".

Le texte intégral d'"Ecclesiam Suam" vient de paraitre dans une collection populaire aux Editions du Jour. Il est précédé d'une importante introduction de Claude Ryan, qui sait dégager les thèmes essentiels de l'encyclique et la situer dans le contexte actuel.

L'ouvrage est orné d'une photo du Saint-Père par Karsh, le photographe canadien de réputation mondiale.

L'an dernier, quand les Editions du Jour avaient publié l'encyclique "Pacem in terris" de Jean XXIII, elles avaient établi une sorte de record qu'on avait d'ailleurs signalé en Europe; neuf jours après que le document pontifical fut devenu public, il était distribué dans tout le Québec.

Cette fois, les Editions du Jour ont battu leur propre record en diffusant l'encyclique du Pape Paul VI huit jours après Rome.

C'est une preuve nouvelle de la vitalité remarquable de l'édition canadienne.

"Ecclesiam Suam" est en vente dans toutes les librairies au prix de $1.00 et sera distribué d'ici quarante-huit heures dans tous les dépôts de journaux du Québec et même en Ontario et dans le Nouveau-Brunswick par les soins de la compagnie de Publication de La Patrie, 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Paul VI fait appel à la générosité des Catholiques de tout le Canada

OTTAWA (CCC) — Pour la quinzième année consécutive, le Chef suprême de l'Eglise se tourne vers les Catholiques du Canada et leur tend la main en les invitant à faire preuve de charité fraternelle en faveur de nos frères dans le besoin aux quatre coins du globe.

C'est en effet du 13 au 20 septembre prochains que, dans toutes les églises du Canada, se tiendra la 15e Collecte annuelle pour les Charités papales et les Oeuvres de l'Episcopat, collecte qui, en cette année de Concile, prend une signification toute particulière.

A cette heure de dialogue intense entre tous les Chrétiens du monde, la main tendue de Paul VI est celle qui s'ouvre dans un élan d'Amour pour se faire dispensatrice de multiples bienfaits auprès de ceux qui souffrent, de ceux qui ont faim, de ceux qui ont froid, de ceux qui pleurent. Pour ces milliers et ces milliers d'êtres humains éprouvés, la blanche silhouette du Saint-Père est synonyme de réconfort et d'espoir. Mais encore faut-il que cette main qui se tend vers eux ne soit pas dépourvue des biens matériels indispensables.

C'est pourquoi, chaque année, tous les Catholiques privilégiés du monde entier, c'est-à-dire ceux qui possèdent, s'unissent dans un sublime élan de charité fraternelle pour partager avec ceux qui souffrent et c'est à un Fiduciaire désigné par le Christ lui-même qu'ils confient leurs dons. Partager avec le Saint-Père, c'est partager avec tous les grands nécessiteux du monde. Comme Jésus-Christ, le Pape désire ardemment se porter au secours de toutes les souffrances, de toutes les misères et pour tous les Catholiques, c'est un devoir de justice sociale, c'est faire oeuvre d'amour aux dimensions mêmes du monde que de permettre financièrement à l'Eglise d'être présente là où c'est nécessaire, en même temps que de permettre au Pape d'accomplir son rôle de Père des Pauvres, des Opprimés et des Persécutés.

Au Canada, la Collecte pour les Charités papales est organisée à travers tout le pays par l'Episcopat et se tient sous les auspices de la Conférence Catholique Canadienne qui est l'Association des Cardinaux, Archevêques et Evêques du Canada.

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1914)

L'Eglise universelle, voire le monde entier, était plongée dans le deuil par la mort de S. S. le pape Pie X, survenue le 20 août 1914. Ce saint Pontife avait régné sur l'Eglise pendant onze ans, ayant succédé à Léon XIII le 4 août 1903. Il était âgé de 79 ans. C'est Pie X qui avait ordonné que les enfants soient admis à la sainte table dès qu'ils avaient atteint l'âge de raison. Exactement quarante ans après sa mort, le pape Pie X était canonisé.

La guerre se poursuivait en Belgique et en Serbie. Les nouvelles des opérations militaires se faisaient rares à cause du secret imposé par les chefs. De fait on rapportait qu'en Belgique les journaux ne publiaient que des nouvelles locales, car les nouvelles militaires ne leur étaient pas communiquées.

Le comité "Aide aux Drapeaux" ouvrait un bureau dans le "Industrial Bureau" (emplacement de l'édifice fédéral actuel) pour y recevoir des dons en argent pour venir en aide aux familles de soldats français et belges partis pour servir sous leurs drapeaux en Europe. Les citoyens de St-Boniface, de Winnipeg et de tous les centres qui avaient envoyé des soldats outre-mer contribuaient généreusement à cette cause. M. et Mme F.-E. Gauthier, ainsi que Mme J.-E. Cyr, dirigeaient les activités de ce comité.

Un M. C.-J.-M. Arbez, marchand de St-Claude, Man., offrait son commerce en vente parce qu'il devait quitter le Canada pour aller servir sous le drapeau français. Ce que j'ai trouvé d'intéressant dans l'annonce publiée par M. Arbez dans La Liberté se trouvait la dernière phrase de cette annonce: "Ne vendrai qu'à personne de langue française". (Voilà un homme qui avait réellement le sens des choses!)

Il y a 40 ans (1924)

On se préparait à la pose de la première pierre de la nouvelle basilique de Ste-Anne-de-Beaupré.

Le "Mennonite Land Settlement Board" de Winnipeg achetait 33,000 acres de terre en Saskatchewan et au Manitoba pour être vendus aux colons mennonites venant du Liban.

Les lauréats au concours de français de l'AECFM en 1924 étaient: 12e année, Lucille Morin, du couvent de St-Adolphe, bourse de $100; 11e année, Germaine Fourneaux, Académie St-Joseph de St-Boniface, médaille d'or du gouvernement français; 9e année, Marguerite Levasseur, couvent de Ste-Anne-des-Chênes, médaille de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises; 8e année, Gabrielle Roy, Académie St-Joseph de St-Boniface, médaille d'argent offerte par le surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec.

Les citoyens de St-Boniface étaient tout heureux de voir avancer les travaux des approches du pont Provencher, car ces travaux permettraient la pose de rails donnant un service de tramways amélioré pour la ville de St-Boniface. (Quarante ans plus tard, en 1964, les citoyens de cette même ville se réjouissent de voir l'enlèvement de ces rails afin d'améliorer la circulation sur ce même pont Provencher.)

Il y a 30 ans (1934)

Un violent ouragan causait des dommages à la propriété et à la récolte dans les régions Davidson, Girvin, Earl Grey et Southey en Saskatchewan. Les pertes matérielles s'élevaient à plus d'un million de dollars.

La population de la Belgique était de 8,247,950 habitants d'après un rapport officiel.

Dans l'Est du pays de brillantes manifestations se déroulaient à l'occasion du 400e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier. Les plus éclatantes de ces fêtes avaient lieu à Charlottetown, I.-P.-E., à Gaspé et à Québec.

Mgr A.-A. Cherrier, P.A., vicaire général de l'archidiocèse de Winnipeg, célébrait le 60e anniversaire de son ordination sacerdotale. Le jubilaire avait été curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception pendant plus de 20 ans et vicaire général depuis la fondation de l'archidiocèse de Winnipeg en 1916. Il était en plus le vice-chancelier de l'Université de Manitoba.

La paroisse de St-Jean-Baptiste au Manitoba avait été érigée canoniquement par Mgr A. Taché, O.M.I., le 5 janvier 1877. M. l'abbé David Filion en fut le premier curé. La première cérémonie de confirmation fut présidée par Mgr Taché le 20 octobre 1878.

Le Dr Paul L'Heureux (directeur actuel de l'hôpital général St-Boniface) ouvrait son bureau à Lorette, Man. Le jeune médecin avait fait de brillantes études au Collège médical de l'Université de Manitoba, et il passa son internat à l'hôpital St-Boniface.

Il y a 20 ans (1944)

La ville de Paris était libérée par les armées françaises. De Gaulle avait insisté que ce soit les forces françaises qui libèrent la capitale plutôt que les troupes américaines. Une messe d'action de grâces était chantée en la cathédrale de St-Boniface, de même que dans toutes les paroisses des archidiocèses de St-Boniface et de Winnipeg.

Le maire Houde, de Montréal, était libéré d'un camp de concentration où il avait été détenu pendant quatre ans. Une foule de 10,000 Montréalais acclamait l'ancien maire lors de son retour dans la métropole.

Les autorités fédérales donnaient les statistiques suivantes relativement aux pertes des forces canadiennes depuis le début du conflit 1939-45: dans l'ensemble il y eut 46,394 victimes de 1939 à 1944; de ce nombre 18,821 sont morts, 5,311 disparus, 5,365 prisonniers et 18,821 blessés. Ces chiffres répartis par services sont comme suit: morts, marine 1,159, armée 8,187, aviation 9,475; disparus, marine 335, armée 1,716, aviation 3,250; prisonniers, marine 8, armée 3,731, aviation 1,626; blessés, marine 212, armée 15,827, aviation 858. Le Canada comptait 938,318 membres des forces armées en 1944.

Le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., rédacteur de La Liberté et le Patriote, publiait un éditorial qui frappait juste en 1944 et qui serait autant de mise en 1964. Le rédacteur faisait le point entre l'unité au Canada et l'union dans notre pays. Après avoir clairement indiqué que l'unité était impossible à cause des différences de langue, de culte, de culture, il insiste que l'union est tout à fait possible si les parties en cause veulent bien respecter les droits les uns des autres.

On rapportait d'Ottawa que les députés fédéraux avaient plus parlé que jamais aux Communes au cours de la session en cours et que les rédacteurs de Hansard écrivaient plus que jamais. (Il faut croire que depuis vingt ans nous élisons des députés encore plus loquaces s'il faut en juger par la session courante en 1964.)

Il y a 10 ans (1954)

Mgr Martin Kessler, P.A., vicaire général de l'archidiocèse de Winnipeg, mourait à l'hôpital de la Miséricorde, à l'âge de 77 ans. Natif d'Alsace-Lorraine, Mgr Kessler y était ordonné prêtre en 1903 et se dirigeait vers le Canada la même année. Il consacra donc plus de cinquante ans de vie sacerdotale au Manitoba.

Religieux et impôts

AMOS — L'Union provinciale des conseils de comté a adopté une résolution demandant que des taxes soient payées sur les immeubles et propriétés appartenant à des religieux ou des institutions charitables. Il s'agit des immeubles qui ne sont pas utilisés aux fins premières pour lesquelles ils ont été établis.

STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

OTTAWA — Le Bureau fédéral de la statistique a révélé qu'un nombre moins considérable de naissances et de décès avait été enregistré aux bureaux provinciaux en juillet et au cours des sept premiers mois de 1964 qu'aux mêmes périodes de l'année dernière. Les enregistrements de juillet — les chiffres de 1963 sont entre parenthèses, — sont les suivants: naissances 39,598 (42,868); mariages 16,375 (17,326); décès 11,673 (12,394). De janvier à juillet: naissances 270,409 (276,486); mariages 68,570 (64,073); décès 86,910 (89,002).

Les patients de l'hôpital Taché jouissent d'une fête champêtre

Pas de pluie en cette journée plutôt morose.

Dans le coeur des Soeurs Grises il n'y a pas de place pour le pessimisme.

Les préparatifs allaient bon train toute la journée durant. Tôt, dans cet après-midi du 20 août 1964, dès que le dernier nom fut épinglé à la veste du dernier patient, ils étaient tous là. Dans les jardins de l'hôpital Taché, merveilleusement entretenus, il y avait une fête. Une fête pour tous nos affligés. Ce ne fut pas une surprise pour eux. Ils s'y attendaient, et ils ne furent pas déçus. La Soeur Supérieure de l'hôpital Taché, la Rév. Sr Marie-Rose Tougas, avec l'efficace coopération et avec le dévouement inlassable des Soeurs Grises, ses collaboratrices infatigables, organisa une fête en plein air.

Il y avait des chaises partout. Les drapeaux pavoisaient les arbres et formaient toute une symphonie de couleurs. Le pourvoyeur responsable, M. L. Emond, avec son équipe d'employés dévoués ainsi qu'une bénévole Dame Auxiliaire, fut le principal décorateur de cet arrangement harmonieux. Une estrade, recouverte du tricolore, supportait un microphone et des instruments. Des hauts-parleurs diffusaient une musique de circonstance.

Les Soeurs Grises, les Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché, les bénévoles, les gardes diplômées, les licenciées pratiquantes, les infirmières et infirmiers étaient là pour conduire les infirmes et les malades dans des chaises roulantes pour les placer le mieux possible près de l'estrade. Il n'y avait pas beaucoup de soleil à l'extérieur, mais il y était dans plus d'un coeur de nos patients lorsqu'ils réalisèrent l'événement de cette journée.

Finalement cette incessante procession diminua jusqu'à disparaitre. Ces infirmes et ces malades, pourtant, étaient souvent distraits par un parfum chatoyant et prometteur: une immense table recouverte d'un blanc immaculé, comblée de mets délicats et chauds fumants. Viande grillée et finement épicée, saucisses de tous genres et du pain fraichement retiré du four de l'hôpital. Nos diligents cuisiniers et aides étaient affairés pour l'étalage. Cette exposition de délices était l'oeuvre de notre excellente "cordon-bleu", une Soeur Grise qui a la tâche difficile de satisfaire les goûts les plus variés et exigeants.

Donc, il y eut un moment d'accalmie. C'était un recul pour mieux bondir. Notre Supérieure se frayant un chemin parmi les sourires, les chaises et même les lits pliants, parvint finalement à l'estrade. Avec son calme et apaisant sourire elle parla. Sa simplicité de langage arriva à percer ces cerveaux peu habitués à la réflexion. Cette fois-ci ce n'était pas qu'un souhait de bienvenue de circonstance. Le coeur d'une religieuse était rempli d'une joie émue en voyant cette immense foule de vieillards infirmes ou malades chroniques au nombre de 300.

Ce fut bref. Ses souhaits étaient pour ses patients. Ses remerciements, pour toutes les personnes bénévoles, et notamment les Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché qui ont offert volontairement leurs services inappréciables. Nos ingénieurs augmentèrent la joie de ce jour en venant égayer notre assistance de leur musique entrainante. Par les hauts-parleurs, installés par notre chef ingénieur, M. D. Comeault, secondé par M. R. Lavigne, ils réussirent à faire entendre leurs accords, si bien qu'un vieillard se rappelant les temps de jadis, se mit à exécuter une danse ancienne. Un octogénaire, ensuite déclama une poésie. Une violoniste accomplie, Mlle MacDonald, exécuta quelques morceaux choisis de son répertoire.

Entre temps les volontaires s'affairaient autour des patients, distribuant et aidant à déguster ces mets tant convoités. A un certain moment l'estrade s'anima et ce fut la plus agréable des surprises: le poste de radiodiffusion française CKSB avait aussi voulu être parmi nous, se joindre à nos efforts et participer avec nous pour divertir ceux qui en ont le plus besoin.

CKSB avait dépêché son annonceur no 1, M. André Martin. Pour la première fois de sa vie, peut-être, cet annonceur à la parole facile et à la verve inépuisable, resta saisi. Peu accoutumé à ce genre de public, il se devait de changer son répertoire pourtant si riche. Et lui aussi, vaincu par cette nouvelle audience, se mit à leur niveau et se surpassa. Les histoires pour rire passèrent l'une après l'autre. Le rire se communiait parfaitement avec le silence. Tous, évidemment, comprenaient mais chacun extériorisait d'une façon différente.

Il y eut aussi des chants. Des feuilles de chants populaires, gracieusement données par la "Tribune" furent distribuées et Soeur Supérieure, accompagnée par deux autres Soeurs et quelques employées, chanta. Ce n'était pas des chants religieux, non, mais avec cette même ferveur elles chantèrent en offrant à Dieu leur voix. Et ces voix montaient, montaient jusqu'à Le rejoindre et Lui dire combien elles étaient heureuses de le faire pour ces membres mystiques qui sont nos frères souffrants. Tout ceci ne peut s'oublier. Tout ceci nous rappelle que souvent nous avons besoin d'autrui.

L'heure avançait, la joie continuait dans les coeurs. Les victuailles disparaissaient rapidement. Très discrètement on reprenait chacun ses patients et tout allait retourner dans l'ordre. Mais le souvenir de cette journée demeurerait dans le coeur de tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette fête puisqu'ils ont donné un peu d'eux-mêmes.

L'effet bienfaisant sur ces visages ravagés par les ans et les souffrances était si clair et visible que Soeur Supérieure a promis pour l'année prochaine quelque chose de plus beau encore pour ces patients qui sont "ses" vieillards et pour lesquels aucun effort ne sera jamais trop grand.

Armand DEBBANE.

La Légion se réjouit

Des officiers de la Légion canadienne ont dit à Winnipeg que le premier ministre Pearson aurait dû annoncer dès le début que le vote sur le drapeau serait "libre" et n'engagerait pas la vie du gouvernement. Le juge C. C. Sparling a déclaré qu'un vote libre était la meilleure solution, après un référendum.

Un autre officier, M. Milne, a ajouté qu'il espérait qu'un comité parlementaire serait formé pour choisir un modèle de drapeau. Selon lui, la Légion approuverait cette façon de procéder et le modèle qui serait soumis par la suite.

On sait que la Légion désapprouve fortement le projet trifolié de M. Pearson.

Mme Gratia Fortin quitte "sa" bibliothèque après 12 ans

C'est avec vifs regrets que la Bibliothèque Publique de St-Boniface voit Mme Gratia Fortin, bibliothécaire de la section principale du parc Provencher, prendre sa retraite à la fin du mois courant.

Mme Fortin a été la première bibliothécaire au service de la bibliothèque publique et a donné 12 années de dévouement inlassable, consciencieux et efficace, non seulement à la Commission, mais bien à toute la population en général.

Mme Fortin s'était donnée à l'enseignement pendant un grand nombre d'années et plusieurs à St-Boniface se rappelleront avec plaisir leur stage dans sa classe qu'elle savait toujours rendre intéressante et profitable.

Sur l'invitation de feu Mgr Antoine d'Eschambault, directeur de l'Enseignement Postscolaire à St-Boniface, elle a géré les mouvements d'artisanat et de bibliothèque paroissiale, ce qu'elle fit jusqu'au moment où les contribuables approuvaient la fondation d'une bibliothèque municipale.

Les livres qui se trouvaient à l'Enseignement Postscolaire ont constitué le noyau qui a donné naissance au système tel qu'il existe aujourd'hui. Il était donc tout naturel qu'on en appelle à Mme Fortin pour diriger la section française et principale de la bibliothèque à St-Boniface. D'ailleurs nous n'aurions pas pu trouver mieux: elle était amplement qualifiée après avoir suivi un cours en bibliothéconomie à l'Université d'Ottawa.

Les années qu'elle a passées au sein de la bibliothèque municipale ont contribué à établir ce mouvement et lui assurer la stabilité et le progrès dont jouit la bibliothèque aujourd'hui.

Mme Fortin prend congé en faveur d'un repos bien mérité; les employés qu'elle a eu sous son égide, les nombreux abonnés de sa section et les membres de la Commission de la Bibliothèque Publique lui voueront un souvenir profondément reconnaissant pour le dévouement, le tact et l'administration dont elle a fait preuve pendant si longtemps. Nous lui souhaitons la santé et le bonheur au milieu de ses souvenirs au service de la population de St-Boniface.

La remplaçante

Nous sommes heureux de saluer le retour de Mlle Claire-Michèle Audet, autrefois employée à la section anglaise de Norwood, sous le régime de M. John S. Russell. Mlle Audet s'en fut à Montréal pendant plusieurs années où elle a fait du service de librairie.

Mlle Audet a été nommée bibliothécaire de la section parc Provencher de la Bibliothèque Publique pour remplacer Mme Fortin qui prend sa retraite.

La nouvelle bibliothécaire nous vient hautement qualifiée: elle est diplômée de l'Université de Manitoba, au cours des Arts, et de l'Université de Colombie-Britannique quant au cours de bibliothéconomie.

Nous félicitons chaleureusement Mlle Audet pour cette nouvelle nomination et lui souhaitons succès et satisfaction à son nouveau poste, assurés qu'elle prodiguera aux abonnés de St-Boniface l'accueil et le service dont ils ont été l'objet depuis le début de la Bibliothèque Publique en la ville-cathédrale.

(Communiqué)



Mlle Claire-Michèle Audet, nouvelle bibliothécaire, section du Parc Provencher.

Le chef de police de St-Boniface, **M. W. Russell**, est heureux d'annoncer que dorénavant les billets de contravention aux règlements de la circulation seront dans les deux langues et il croit que St-Boniface est la seule ville, hors de la province de Québec, à se servir de billets bilingues.

Le chef désirerait aussi attirer l'attention des citoyens sur plusieurs règlements qu'ils semblent ignorer et qu'il lui faut imposer, à savoir: qu'il est défendu de laver son automobile dans la rue; qu'il est défendu de stationner du côté gauche; qu'il est défendu de stationner toute la nuit; qu'il est défendu de faire un tour en U là où il y a des signaux de contrôle. Il serait bien heureux si tout le monde s'en tenait aux règlements, car il n'aurait pas à sévir.

Petite Note

Mlle Clémentine Combaz, de 508, rue Dubuc, bibliothécaire au gouvernement manitobain, blessée lors de l'accident de chemin de fer survenu à Leonard, Ont., le 22 août, sera hospitalisée à Ottawa pendant un mois. Elle se remet de fractures au bras et à l'épaule.

Le Canadien Pacifique remporte le "Certificat de Haut Mérite"

MONTREAL — Pour la première fois depuis sa création, il y a 12 ans, un des plus importants trophées de sécurité du Conseil national de sécurité vient d'être gagné par un chemin de fer canadien pour l'ensemble de ses opérations ferroviaires.

Il s'agit du "Certificat de Haut Mérite" que le Canadien Pacifique s'est vu attribuer pour le petit nombre d'accidents personnels enregistré à travers tout son réseau en 1963. C'est la première fois qu'un réseau ferroviaire gagne globalement ce trophée qui, antérieurement, a toujours été attribué à des régions ou des divisions de réseaux.

C'est après qu'on eut comparé les dossiers de sécurité du Canadien Pacifique en 1963 aux dossiers des autres entreprises ferroviaires de l'Amérique du Nord qu'on a décerné le certificat de Haut Mérite au Canadien Pacifique.

Plusieurs divisions du Canadien Pacifique se sont en outre mérité des accessits, soit la division des Laurentides, la division de London, le réseau affilié du Québec central et les services de Piggyback du Canadien Pacifique.

Décision "malheureuse" d'étudiants de Montréal

OTTAWA — M. Ronald Montcalm, vice-président français de l'Union canadienne des étudiants, a qualifié de "très malheureuse" la décision prise par l'A.G.E.U.M. de se retirer de l'UCE.

Lors de son dernier congrès à Edmonton, l'Union canadienne des étudiants, en réponse à un ultimatum des universités françaises du Québec, adoptait à l'unanimité une nouvelle constitution qui reconnaissait de façon concrète le fait bi-national canadien.

La nouvelle structure proposée par l'Université de Montréal garantissait aux étudiants de langue française une représentation égale au sein de l'exécutif de l'UCE.

Ceci était un progrès d'une grande importance, si on considère que sur un total de 42 membres, cinq universités seulement sont d'expression française.

Ce n'était que la première étape car, dans la même résolution, on établissait une commission qui étudierait les nouvelles structures et dont le rapport serait présenté au congrès de septembre 1964. Cette commission, fidèle au principe bi-national, était composé de six membres dont trois de langue française.

Le retrait de l'A.G.E.U.M. équivaut donc à un refus de discussion sur le rapport des commissaires et ceci, malgré des preuves tangibles de bonne volonté des représentants de langue anglaise. Citons comme exemple, la semaine du Canada français tenue à l'Université de la Colombie-Britannique, les séminaires régionaux à travers le Canada, le séminaire pan-canadien qui sera tenu à l'Université Laval la semaine prochaine et dont le thème "Vers une nouvelle confédération?" est significatif.

Pour conclure, M. Montcalm a expliqué que jamais l'UCE ne s'était opposé à la création de l'UGEQ (Union Générale des Etudiants du Québec) et que même elle voyait d'un bon oeil la formation d'un tel projet.

La Commission des Oeuvres indiennes et esquimaudes des Oblats

OTTAWA (CCC) — Le T. R. P. Léo Deschâtelets, O.M.I., supérieur général des missionnaires Oblats de Marie Immaculée, a présidé, la semaine dernière, la réunion annuelle des évêques et supérieurs provinciaux canadiens qui ont la charge des missions indiennes et esquimaudes du pays.

Cette réunion de la Commission des oeuvres indiennes et esquimaudes des Pères Oblats réunissait, les 17 et 18 août, à Ottawa, tous les évêques oblats de l'arctique, de Aklavic à la Baie d'Hudson, ainsi que douze supérieurs provinciaux représentant les provinces canadiennes d'un océan à l'autre.

Au cours de cette réunion, des discussions furent entreprises afin d'essayer d'améliorer l'éducation, le bien-être et les activités religieuses dont sont responsables les Oblats canadiens. Une attention toute particulière fut donnée aux problèmes rencontrés dans l'éducation des enfants indiens et esquimaux dans les institutions dirigées par les Oblats.

Son Exc. Mgr Jules Leguerrier, vicaire apostolique à la Baie James, qui fut sacré évêque le 29 juin, a été élu président de la Commission.

Au-dessus de la moyenne

TORONTO — La population de l'Ontario s'est accrue de 1,600,000 personnes ou 33 pour cent entre 1951 et 1961, ce qui représente une augmentation approximative de 3 pour cent par année; comparativement à la moyenne de 1.8 pour cent pour l'Amérique du Nord, de 2.1 pour cent pour l'Afrique, et de 2 pour cent en Asie. L'augmentation provient à peu près également de la croissance naturelle et de l'immigration. La population de la province, estimée à 6,300,000 personnes, pourrait atteindre 8,000,000 d'ici cinq ans.

Le vrai mépris de l'argent repose sur la connaissance des richesses que l'on peut avoir sans lui. — A. BONNARD.

A l'Hôtel de Ville *La Veillée* *du lundi soir*

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 24 août avait lieu la réunion régulière du Conseil de ville de St-Boniface.

Parmi la correspondance lue par M. Fernand Marion, assistant greffier, nous remarquons une lettre de M. S. J. Drache, au nom d'une compagnie qui voudrait construire toute une série d'immeubles-appartements de plusieurs étages à l'endroit qu'on appelle Whittier Park, ainsi que dans le secteur nord de la ville, à partir de la rue Notre-Dame entre les rivières Rouge et Seine. Ceci serait une entreprise conjointe entre cette compagnie et la ville de St-Boniface pour le renouvellement d'un secteur de la ville sous les plans de la Centrale Nationale d'hypothèque. Toutefois, la disposition des édifices et le plan général dépend de l'endroit où sera placé le futur pont du nord de la ville, parce que ce pont servira à relier une grande artère de circulation avec le chemin 59 et il faudra prévoir où seront les "trèfles" de circulation pour y joindre la rue Provencher. Ce projet, d'une valeur de $50,000,000 était à l'étude dans le plus grand secret depuis au-delà d'un an. Un comité composé du maire, des présidents des comités des propriétés foncières, des travaux publics, du développement industriel et de la circulation fut nommé pour discuter ce problème avec les autorités du Métro.

La Reliance Press de Transcona annonce qu'elle publiera un journal sous le titre "St. Boniface Journal", à partir du 2 septembre.

M. John Yuzuk, propriétaire de la salle de billards Blue & Gold, se présentait devant le Conseil pour plaider la cause des propriétaires de salles de billards qui voient leurs clients se rendre ailleurs le dimanche vu qu'ici nous n'avons pas de loi qui permet d'ouvrir le dimanche et il demande au Conseil de bien vouloir considérer la tenue d'un référendum qui permettrait aussi l'exécution de concerts et autres divertissements. Il déclare qu'il paye une taxe d'affaires sur la même base que d'autres établissements similaires dans le Métro et que la loi devrait être la même dans tout le Métro; il dit que son salon de billards est des plus modernes et de haute tenue et que l'atmosphère qui y règne est bien différente de celle des "pool rooms"; ceci fut référé au comité de la législation.

Il fut décidé de dépenser la somme de $730 pour l'achat d'une machine pour respiration artificielle, ce qui permettra de soigner trois patients à la fois.

L'échevin Guyot avise que les membres de la commission des parcs lancent un défi au Conseil pour une partie de golf, le 27 août, à 4 h. 30 p.m.

Le maire rapporte que, faisant suite à la réunion du congrès des Maires et Municipalités, à Regina, deux grandes entreprises sont à étudier la possibilité de s'établir à St-Boniface; une de ces entreprises requerrait 60 acres de terrain; le maire souligna le fait que le département provincial de l'industrie et du commerce coopère effectivement avec la ville et il remercie les échevins qui s'étaient rendus au congrès, pour la manière dont ils ont fait connaitre les possibilités de localités industrielles dans notre ville.

L'échevin Couture propose une motion voulant que le comité de finances étudie la possibilité de permettre aux contribuables de payer leurs taxes foncières en paiements échelonnés sur 12 mois; la charte de la ville prévoit déjà les paiements par tempérament mais l'échevin Couture voudrait que ce soit plus explicite. L'échevin propose aussi que le département des travaux publics étudie la possibilité d'établir le huilage des ruelles sur une base de maintien au lieu d'améliorations locales, comme c'est aujourd'hui; ceci éliminerait la taxe additionnelle de 10c du pied et serait inclus dans les taxes générales.

L'échevin Van Belleghem propose que l'ingénieur soumette le coût de remplacer le trottoir ainsi que la bordure sur la rue Cathédrale, le long de la basilique ainsi que devant le collège.

L'échevin Softley a été nommé maire suppléant pour les mois de septembre et octobre.

A mardi le 7 septembre puisqu'il n'y aura pas de réunion la semaine prochaine.







— Dépositaires —

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale

Gabe's Variety Store
406, rue Taché

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Librairie Lumen
133, avenue Provencher

Magasin Shop Rite
470, avenue Provencher

McCullough Drug
angle Marion et Taché

Niakwa Motor Hotel
Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne

Park Confectionery
412, rue Taché

Pharmacie Archibald
665, rue Archibald

Pharmacie Provencher
182, avenue Provencher

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Pharmacie St-Boniface
354 avenue Marion

PRIX: 10c le numéro.







CITÉ DE ST-BONIFACE

Liste municipale des votants 1964

AVIS est par les présentes donné que la liste des votants de la ville de Saint-Boniface qui ont droit de vote aux élections municipales cette année, a été complétée et que tout électeur, ou toute personne qualifiée pour être électeur, peut demander que le nom de n'importe quelle personne qui a droit de vote soit ajouté à ladite liste. De même, elle peut demander que le nom de toute personne qui n'a pas droit de vote soit rayé de ladite liste, conformément aux dispositions de la Charte de Saint-Boniface.

De plus, tout électeur, ou toute personne qualifiée pour être électeur, qui désire porter plainte relativement à une erreur ou omission dans ladite liste, devra, dans les quatorze (14) jours qui suivent cette date, donner au Greffier, ou déposer à l'Hôtel de Ville, à son adresse, avis en écrit de sa réclamation et de son intention d'en appeler au Juge relativement à ce sujet. Ces dépositions ne seront pas considérées à moins qu'elles ne soient dans les mains du Greffier le ou avant le 14 septembre 1964.

DONNE à Saint-Boniface, ce 31e jour d'août, A.D. 1964.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

N.B. On pourra examiner la liste au bureau du Greffier à l'Hôtel de Ville, aux bureaux de poste de Saint-Boniface et de Norwood, ainsi qu'à tous les sous-bureaux de poste à Saint-Boniface.

Les minorités . . .

(Suite de la première page)

Le congrès de 1965 aura lieu à Halifax, N.-E., et aura pour thème, semble-t-il, "l'internationalisme". Car les éducateurs de langue française du Canada, qui depuis toujours ont su donner à leur Association un visage véritablement national, entendent élargir encore davantage les horizons des esprits . . . à la dimension du monde.

Conférence de presse

Dans le cadre de ce congrès de l'ACELF, des journalistes tinrent à rencontrer et à questionner les représentants des groupes minoritaires. C'est ainsi que les porte-parole suivants donnèrent le point de vue de leurs compatriotes des diverses provinces canadiennes en réponse aux questions des journalistes: M. Roméo Paquette, Colombie-Britannique; M. Roger Charbonneau, Ontario; Père Benoit Paris et M. Dumont Lepage, Saskatchewan; M. Marcel Lancelot, Manitoba; M. J.-Gérard de Grâce, sous-ministre de l'Education au Nouveau-Brunswick; M. J.-Alphonse Comeau, inspecteur des écoles françaises des comtés de Digby et de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse. Voici quelques points soulevés au cours de la conférence de presse, au dire de témoins:

M. Paquette proposa la formation d'un ministère fédéral des minorités. Il fit remarquer qu'en plusieurs cas on craint moins le fédéral que le provincial. Il souligna aussi qu'en de nombreux milieux minoritaires on a l'impression, vraie ou fausse, que l'autonomie du Québec se joue au détriment des francophones isolés dans des secteurs anglicisants et, parfois, noyés dans la population d'expression anglaise.

Pour sa part, M. Charbonneau rétorqua que l'Ontario français n'accepte pas l'intervention du gouvernement fédéral comme telle.

M. Lancelot soutint que le Québec est mal connu ou souvent incompris en dehors de ses frontières. Certains sont portés à accuser tout de suite la presse anglophone qui triture ou déforme les nouvelles québécoises, qui exerce un contrôle de l'information auprès de ses lecteurs. Mais, précise M. Lancelot, il faut bien avouer que les journalistes du Québec doivent aussi prendre leur part de responsabilité. Car depuis quelque temps les journaux quotidiens dans l'Ouest ont pris l'habitude de publier, en traduction anglaise, le texte complet d'éditoriaux "puisés dans vos propres journaux de Québec, de Montréal, de Trois-Rivières, de Sherbrooke, de Granby, etc.". C'est ainsi que l'emphase accordée trop souvent aux bombes de séparatistes ou à d'autres événements du genre ont pu inciter la majorité anglaise des Prairies à croire que ça va très mal dans la belle province.

C'est pourquoi, alors que dans certains milieux anglophones on suivait jusque là avec intérêt et attention le réveil québécois, allant même jusqu'à un certain engouement pour l'étude du français, il arriva que l'élément anglais fit preuve, après les exploits terroristes, d'un certain raidissement qui se maintient d'ailleurs à l'endroit de la minorité française. La réticence des Anglophones n'a pas été sans amener l'inquiétude des Francophones.

En Saskatchewan, paraît-il, la compréhension du Québec fait des pas d'importance. Mais, dit le Père Paris, le Québec se doit de plus en plus de bien choisir ses représentants auprès des groupes minoritaires, car la belle province est facilement jugée par l'individu ou les individus qui font sa présence chez nous.

Caractère national de l'ACELF

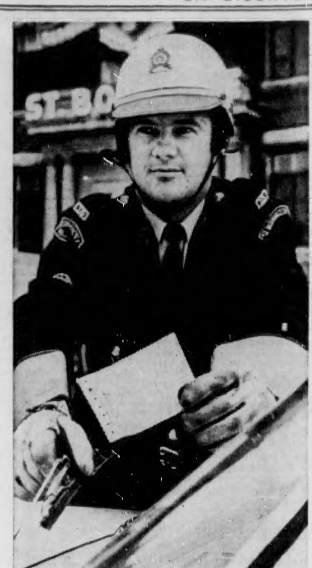
Ces porte-parole des minorités dirent tous que "nous avons chez nous des Associations d'Education à caractère provincial, mais l'ACELF est pour nous la seule perspective d'échange avec nos confrères et consoeurs d'autres provinces". L'un d'eux ajouta que l'ACELF marque le pas et possède "une structure qui semble plus vivante, plus consciente des aspirations nationales que les associations patriotiques qui se limitent souvent à un intérêt plutôt local".

C'est que l'ACELF est un organisme véritablement à caractère national, où la participation de chacune des dix provinces est réelle et efficace. En effet, l'ACELF permet à tous les éducateurs de langue française, où qu'ils soient, de trouver un terrain de rencontre pour étudier des problèmes qui leur sont propres et pour élaborer des éléments de solution qui jusqu'à présent ont profondément aidé à l'amélioration du milieu canadien-français. Bien que les sujets traités lors des congrès annuels depuis 1948 ont eu des implications dans différents domaines (culture, unité canadienne, langue parlée et écrite, institutions d'enseignement, formation économique, éducation du sens social, etc.), c'est surtout au point de vue pédagogique que l'effet de l'ACELF s'est fait sentir.

Les porte-parole des minorités ont donc dit, devant les journalistes, que "l'ACELF, mouvement posédant le caractère le plus national parmi les organismes francophones", épouse pleinement et efficacement une formule extraordinaire du rayonnement du Canada français. Cet organisme, a-t-on ajouté, "étudie les problèmes des minorités et écoute véritablement battre notre pouls. Cela diffère de l'attention sympathique qu'on nous prodiguait dans le passé, dans les milieux officiels, car l'aide de charité n'est pas une solution au problème national qui nous confronte tous."

Enfin, certains représentants des minorités dirent que trop souvent le Québec ne sent pas que son rôle principal consiste à épauler des efforts d'organisation et de survivance amorcés par les minorités elles-mêmes. "Nous sentons que nous avons besoin du Québec, mais nous sommes également conscients que nous avons notre part à jouer pour l'animation de la vie canadienne-française." En d'autres mots: nous avons besoin du Québec, mais le Québec a aussi besoin de nous.

Cette rencontre avec les journalistes fut certainement fructueuse, comme d'ailleurs les nombreux contacts au cours du congrès lui-même. Il est donc vrai de dire que les représentants des minorités canadiennes-françaises ont apporté leur riche contribution au congrès national de l'ACELF. La même chance leur sera certainement offerte de nouveau au cours des prochains congrès qui auront lieu hors du Québec: à Halifax (1965), en Saskatchewan (1966) et à Ottawa (1967).



Ci-dessus un constable de St-Boniface dépose un "billet" de contravention aux lois du stationnement sur le pare-brise d'une automobile. Fait banal, très souvent répété. Mais cette fois, soit le jeudi 20 août dernier, il y avait du nouveau, car l'automobiliste eut la consolation de constater que ce "billet" était bilingue. En effet, la ville de St-Boniface fait un autre pas vers le bilinguisme intégral. Félicitations. (Photo Winnipeg Tribune)

L'Association à l'oeuvre

Congrès de l'Acelf

Quelque 600 délégués, venus de toutes les provinces du Canada, prirent part aux travaux du 17e congrès de l'Acelf, tenu à Québec du 17 au 21 août.

Le thème de ce congrès: "La formation du sens civique", était, comme le soulignait Son Exc. Mgr Maurice Roy, de nature à répondre aux besoins de notre temps et à préparer à leurs tâches futures des hommes de plus en plus entraînés dans les multiples courants de la vie sociale.

L'accent, et ce fut heureux, fut mis sur les jeunes, sur les milieux étudiants, sur le rôle très important que doivent remplir l'école, les mouvements de jeunesse catholique et les mouvements d'action catholique dans la formation du sens civique chez leurs membres. Mais il y fut aussi question, et il était, à mon sens, important de le souligner, de la formation des adultes.

Lors des travaux d'études de la commission no 3, dont le thème de discussion était "La formation du sens civique et les institutions sociales, religieuses, politiques", il apparut nettement que les hommes sur lesquels la société d'aujourd'hui peut compter le plus sont précisément ceux qui furent formés par l'A.C.J.C., les mouvements spécialisés d'action catholique et d'autres mouvements, tels le scoutisme et le guidisme. La formation donnée aux jeunes par ces mouvements de jeunesse fut en effet des plus complètes, et il n'y a aucun doute qu'en armant les jeunes de principes de vie solides et profonds, la formation du sens civique y fut assurée, elle aussi, à part entière.

L'hon. Jean Lesage, premier ministre du Québec, s'adressant aux congressistes le jeudi 20 août au Château Frontenac, fit ressortir l'importance du rôle des éducateurs auprès des jeunes et termina sa conférence en disant: "Vraiment, éducateurs, vous constituez un groupe privilégié. Vous formez le jeune Canada français, le jeune Québec. Dans le sens le plus complet du terme, vous préparez l'avenir. Votre influence est grande, votre responsabilité est immense. Toute votre jeunesse compte sur vous".

M. Richard Joly, président de l'Association d'Education du Québec et pédagogue réputé, s'était adressé la veille aux congressistes et leur avait tenu des propos sains, mais durs: "Nous n'avons guère pris conscience du rôle décroissant que joue l'école dans la formation civique des jeunes . . . Nous devons faire l'inventaire des influences éducatrices qui s'ajoutent à l'influence de l'école pour la seconder parfois, pour la contredire souvent . . ."

L'hon. Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse du Québec, et Mgr M. Roy, notamment, à la suite de nombreux conférenciers, exposèrent divers aspects des responsabilités des éducateurs dans la formation de la jeunesse.

Les voeux du congrès furent eux-mêmes centrés sur les responsabilités qui incombent aux éducateurs, aux autorités, à nos diverses organisations pour assurer une meilleure formation de nos jeunes au sens civique.

Avouons qu'il reste beaucoup à faire, chez-nous, pour donner suite à ces voeux, et souhaitons qu'à ce point de vue, l'intérêt suscité par le 17e congrès de l'Acelf, puisse porter des fruits abondants.

René ROTTIERS,
délégué officiel de l'A.E.C.F.M. au 17e congrès de l'Acelf.

La langue française dans le monde

M. Jacques Duprey, doyen des professeurs détachés en Amérique du Sud par la direction des Relations culturelles et techniques du ministère des Affaires étrangères, vient de publier à Montevideo (Edition de Monteverde) un précieux livre de 330 pages, intitulé "La langue française dans le monde".

Après trente années passées à l'étranger, en Amérique latine surtout, mais aussi en Europe et en Afrique, l'auteur analyse les chances que le français garde encore de développer son influence. Voici quelques-uns de ses arguments:

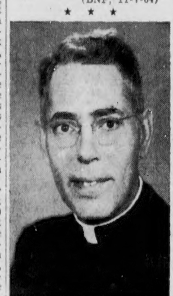
— Servi par les circonstances actuelles, le français semble être la langue la plus utile dans la recherche commune de l'unité oecuménique. C'est elle qui divise le moins et peut rapprocher le mieux, parmi les langues dominantes des grandes communautés chrétiennes de la catholicité, de la réforme et de l'orthodoxie.

— Langue officielle de 24 Etats indépendants, le français offre au tiers du monde un moyen d'expression de classe internationale qui ne soit pas la langue de l'un des "Trois trop grands".

— Dans 1,206 organisations de caractère intergouvernemental, l'utilisation de l'anglais et celle du français tiennent la première place, à l'égalité, avec 70 pour cent.

(BNF, 11-7-64)

* * *



R. P. G.-M. Ramaekers, S.J.

Le R. P. Georges-Marie Ramaekers, S.J., est né à Wainright, Alta, le 3 août 1913. Il fit ses études secondaires au Collège de St-Boniface et obtint le baccalauréat ès arts de l'Université de Manitoba en 1934. A l'automne de la même année, il entrait au noviciat des Pères de la Compagnie de Jésus à Montréal.

Licencié en philosophie (1939) et en théologie (1946), le Père Ramaekers entreprit des études spéciales à la Catholic University de Washington et à la Northwestern University de Chicago. Pendant dix ans, il fut professeur au cours des arts au Collège Jean-de-Brébeuf (Montréal), au Collège des Jésuites (Québec) et au Collège de St-Boniface.

A l'automne de 1956, le Père Ramaekers remplaçait le R. P. G. Belcourt, S.J., comme visiteur des écoles. Ses nombreuses occupations comme visiteur ne l'ont pas empêché d'organiser des concours de saynètes à la radio, des concours de diction et d'éloquence. C'est lui qui inaugura les cours d'été destinés aux instituteurs. Enfin le Père Ramaekers a organisé, au service du fonctionnement scolaire, une bibliothèque de manuels scolaires qui compte déjà plusieurs centaines de volumes.

New York est la capitale du Canada

M. Mordecai Richler, auteur canadien, écrit dans "Punch" que le Canada a commencé la seconde guerre mondiale en étant "moins qu'un Dominion et en est sorti en étant presque un pays américain".

M. Richler, qui a 33 ans, est un des six écrivains qui rédigent actuellement des articles sur les attitudes du Commonwealth à l'égard de la Grande-Bretagne. D'origine montréalaise, il vit à Londres depuis neuf ans.

Cet écrivain précise dans son article: "New York est la capitale culturelle du Canada et c'est d'elle que viennent quelques-unes des meilleures et des pires influences exercées sur mon pays. En outre, il est logique, tant sur le plan géographique qu'au point de vue sentimental, que nous recherchions une direction du côté de l'Amérique et non vers l'Angleterre".

Un laïc nommé administrateur à l'Université d'Ottawa

OTTAWA (CCC) — L'Université d'Ottawa, qui vient d'opérer un remaniement des services aux étudiants n'appartenant pas au domaine académique les a groupés et en a confié la régie à un administrateur laïc.

M. Jean Archambault, 50 ans, de Victoria, C.-B., ancien commandant du Collège militaire royal à St-Jean, Québec, a été nommé au poste d'administrateur des Affaires étudiantes.

Retraité de l'Aviation royale du Canada depuis le 26 juillet dernier, alors qu'il était colonel d'aviation, M. Archambault sera responsable du bureau de placement, du service médical, du département des sports et du bureau du directeur des étudiants. Il sera directement responsable au Conseil d'administration de l'Université qui auparavant était responsable de ces divers services lesquels toutefois garderont leur autonomie propre.

Le R. P. Jocelyn St-Denis, O.M.I., demeure chargé des relations de l'Université avec les organismes étudiants, y compris l'Association générale des étudiants, les résidences du campus, le logement hors-campus et le conseiller des étudiants. Mlle Eveline Le Blanc, directrice des étudiantes, travaillera conjointement avec le Père St-Denis.

Cette nomination est un pas de plus dans le sens de la nouvelle politique adoptée par l'Université, d'augmenter le nombre de laïcs occupant des postes-clés au niveau de l'administration, comme le déclarait en juillet dernier, le T. R. P. Roger Guindon, O.M.I., au début de son rectorat. L'Université a aussi annoncé, le 25 juillet, la nomination du professeur Roger St-Denis, au poste de président du Comité du personnel auxiliaire, et premier laïc à présider ce Comité qui s'occupe de l'embauchage, de la démission, du congédiement, des conditions de travail et des salaires de la plupart des membres du personnel non enseignant.

Des excursionnistes jouissent d'un tour historique de la ville

Dimanche dernier, le Greater Winnipeg Transit accomplissait la première tournée historique de la ville et ne s'attendait guère à remplir les six autobus rangés sur la rue Garry, mais à l'heure du départ ce sont sept grands autobus du Transit métropolitain qui partaient pour une excursion conduisant de nombreux citadins et visiteurs, jeunes et vieux, à la découverte du Winnipeg Métropolitain.

Le guide touristique de l'occasion était M. J.-R. Doiron, professeur au collège de St-Boniface. Guide expérimenté, puisque c'est la cinquième année que M. Doiron entreprend la tâche de décrire les sites et d'en donner les explications historiques là où l'histoire a laissé son empreinte.

Ses descriptions où se mêlaient passé et présent, le tout agrémenté de remarques humoristiques, furent bien appréciées des excursionnistes.

Partis de l'angle des rues Garry et Portage, les autobus roulèrent vers le sud sur la rue Main, dépassèrent le Parlement, les édifices "Great West Life", et se dirigèrent vers Fort Rouge, construit par La Vérendrye, puis vers les terrains universitaires où les excursionnistes ont admiré les nombreux édifices et facultés, où se mêlent l'ancien et le moderne.

De là les véhicules partirent vers St-Vital, à travers la région où Louis Riel et ses Métis français ont vécu autrefois, et vers le sanatorium. Les autobus entrèrent ensuite à St-Boniface et parcoururent les régions où l'industrie est florissante, puis la région plus paisible où dominent les clochers et les croix.

De retour sur la rue Main, les autobus roulèrent vers le nord cette fois-ci, suivant l'ancienne piste que les colons de Selkirk parcouraient pour se rendre à Winnipeg ou à la Baie d'Hudson. M. Doiron prétend que ce doit être ce qui explique la sinuosité de la rue. Le parc Kildonan, le théâtre Rainbow, le monument Seven Oaks défilèrent devant les regards admiratifs des voyageurs qui, à l'encontre des pionniers, étaient confortablement installés dans de luxueux autobus, tout en se remémorant les temps héroïques où leurs ancêtres parcouraient le même trajet au rythme lent d'une paire de boeufs.

De retour à l'angle des rues Main et Garry, les promeneurs descendirent, ravis, et la phrase de l'un d'eux semblait exprimer la satisfaction de tous "Oui, Monsieur! Ça valait bien plus qu'un dollar"!

Des savants français demandent au Concile de condamner la guerre

Un groupe de savants atomistes et d'économistes français a demandé aux évêques qui participeront à la prochaine session du Concile du Vatican de se prononcer sur la paix mondiale et de condamner la guerre et la course aux armements.

Le groupe déclare, entre autres, que "jamais on ne devrait invoquer la défense de la foi comme prétexte pour préparer la guerre ou pour l'emploi possible des armes atomiques".

Mentionnant l'écho universel de l'encyclique de Jean XXIII, "Pacem in Terris", les scientistes pressent la hiérarchie catholique de faire valoir l'aspect moral de la paix.

"Ce n'est pas une théologie de la guerre qu'il nous faut, mais une proclamation de l'évangile", ajoute la déclaration. On nous rapporte qu'un grand nombre d'évêques ont favorablement accueilli les membres du groupe et que l'épiscopat africain a demandé "plusieurs centaines" d'exemplaires de la pétition. (CCC)

Le journal peut remplacer plusieurs manuels scolaires

MONTREAL — Une institutrice montréalaise, Evelyn Carlin, estime que la nouvelle journalistique peut servir à l'enseignement. Mme Carlin, qui dirige une classe dans une école secondaire de Verdun, participait à une table ronde à l'Université Carleton d'Ottawa, portant sur l'utilisation du journal en classe.

Elle s'est dit convaincue que le journal est plus effectif comme instrument de travail que plusieurs manuels scolaires. L'an dernier, elle a employé cette méthode pour une classe de 20 élèves de 14 à 17 ans, qui avaient certaines difficultés à apprendre. Ses élèves ont dit que la lecture et l'interprétation du journal facilitaient leur compréhension et augmentaient leur vocabulaire en leur donnant de l'initiative et une plus grande confiance en elles ainsi qu'un intérêt accru envers les problèmes mondiaux.

Mme Carlin qualifie le journal "d'histoire vivante", et ajoute que les manchettes venant de tous les coins du globe apportent un supplément sur le plan de la géographie.

L'institutrice se sert aussi du journal dans le domaine des mathématiques, en basant ses problèmes sur les prix réguliers ou de vente provenant des annonces, et également pour des sujets ayant trait aux sciences sociales. Ainsi, par exemple, il est plus facile d'enseigner l'importance d'une tenue soignée et les bonnes manières, lorsque ces conditions sont stipulées dans les demandes d'emploi dans les journaux.

Un concours d'architecture avec pas moins de $31,500 en bourses

MONTREAL — Les architectes canadiens auront accès à 27 prix au montant total de $31,500, au terme d'un concours lancé cette semaine par l'Association canadienne de l'Industrie du Bois. Le gagnant du premier prix, qui recevra $10,000, verra en outre son projet réalisé sur le terrain même de l'Exposition de 1967 et constituer ainsi l'exhibit majeur de l'Association lors de l'Expo.

En annonçant la nouvelle, M. Paul Bock, vice-président de l'Association, a révélé que les inscriptions étaient ouvertes jusqu'au 1er juillet 1965, et que l'invitation à participer s'adressait à tous les architectes habilités à exercer leur profession au Canada, de même qu'aux dessinateurs à leur emploi et aux étudiants en architecture inscrits dans des institutions reconnues. Dessinateurs et étudiants devront cependant associer leur nom à celui d'un architecte dans la soumission de leur projet.

Les exigences du jury sont les suivantes: le projet devra être celui d'une habitation unifamiliale, construite sur un terrain de 75' x 120' et n'excédant pas le coût de $17,000. L'habitation devra, en outre, utiliser de la façon la plus abondante et la plus intelligente possible les espèces connues de Bois de l'Est, c'est-à-dire les espèces indigènes comprises entre le Manitoba et les Maritimes inclusivement.

Le but du concours est du reste de valoriser l'utilisation de ces espèces de bois dans la construction et la décoration des habitations unifamiliales.

Outre le premier prix, 23 récompenses seront distribuées: un second prix de $5,000, un troisième de $2,500, 20 mentions de $500, ainsi que quatre prix spéciaux de $1,000 chacun, attribués pour les motifs suivants: meilleure utilisation des bois mous de l'Est, meilleure utilisation des bois durs de l'Est, meilleure idée pour un nouvel usage de ces bois, et enfin meilleur dessin soumis par un étudiant.

Un jury composé d'éminentes personnalités a été composé à cette occasion.

On y relève notamment les noms de MM. E. R. Alexander, président de la National House Builders Association of Canada, E. Fiset, architecte en chef de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, et de Mme A. F. W. Plumptre, présidente de l'Association canadienne des consommateurs. Le conseiller juridique du concours est M. Samuel Gitterman, architecte et urbaniste.

Le jugement des soumissions aura lieu le 30 novembre 1965 et la remise des prix se déroulera en février 1966 lors du Congrès annuel de l'Association canadienne de l'Industrie du Bois qui se tiendra cette année-là à Montréal.

RECU PAR LE PRESIDENT SUISSE

BERNE — M. René Garneau, nouvel ambassadeur du Canada en Suisse, a été reçu en audience au palais fédéral par M. Ludwig von Moos, président de la Confédération, et M. F. T. Wahlen, chef du département politique pour la remise de ses lettres de créance.

Pieuse cérémonie de prise d'habit et de profession chez les Filles de la Croix

Dès l'aurore du 15 août, toutes les paroisses que desservent les Filles de la Croix manitobaines les voient partir dans la joie matinale de l'Office de ce jour vers la Maison Sainte-Croix. Bientôt notre si accueillante chapelle les reçoit de St-Adolphe, de St-Malo, de St-Claude, d'Aubigny et de La Salle, ainsi que les parents et amis accourus à l'imposante cérémonie qui s'y déroulera:

Prise d'habit de Monique Leclaire, en religion (Sr Monique-St-Gabriel).

Voeux annuels de Sr Paul-Marie (Eveline Pierret), de Belgarde, Sask., Sr Aurise-Marcel (Doris Fréchette), de St-Malo, et Sr Luc-Marie (Claudette Gosselin), de St-Malo.

Voeux perpétuels de: Sr Brigitte (Lorraine Savoie), de La Salle, Sr Odile (Gilberte Carrière), de Storthoaks, Sask., Sr Thérèse-André (Thérèse Gautron), de St-Claude, Sr Angèle-Thérèse (Lucille Courcelles), de Ste-Agathe, Sr Simone (Simone Legal), de St-Adolphe.

A l'entrée des élues de la cérémonie, le choeur de chant exprime la joie de ce jour et invite l'univers à la redire au Très-Haut: "Terre entière, chante ta joie au Seigneur". Et la joie se double de celle que nous offre la liturgie de la fête de l'Assomption de Marie.

Pour la première fois dans les annales des Filles de la Croix, les élues s'offrirent au Seigneur au cours même du Sacrifice de la messe: à l'Offertoire leur holocauste sera consommé. Aussi toute l'homélie jaillit du coeur de Son Exc. Mgr M. Baudoux, qui préside paternellement la cérémonie, rappelle avec bonheur l'oblation de Judith et celle de Marie. L'Ancien et le Nouveau Testament proclament la gloire des héroïnes suscitées par Yahvé pour sauver Israël et l'humanité déchue. Aujourd'hui encore, saint Luc chante la Vierge bénie qui donne au monde le Sauveur.

Et dans ce cadre grandiose, après Judith que rappelle la liturgie du jour, après Marie corédemptrice universelle que magnifie l'Eglise en la fête de son Assomption, Dieu prend encore l'initiative de donner au monde un témoignage visible de don de soi total au Rédempteur. C'est Lui qui se choisit des âmes fascinées par une surabondance de grâces pour devenir les instruments de sa gloire pour le salut de leurs frères. Si le choix est de Dieu, le fiat généreux qui monte de ses choisies, Judith, Marie et les humbles religieuses qui entrent dans cette milice rédemptrice, est une réponse d'amour qui les honore. "Plus vous répondrez à l'appel d'En-Haut, ajouta Son Excellence, plus vous ressemblerez à ces merveilleux types de corédempteurs, et plus se réalisera en vous au jour du jugement l'Assomption personnelle, dont Marie demeure le prototype exemplaire".

La vêture, l'émission des premiers voeux et des voeux perpétuels prirent un éclat insoupçonné après une telle expression de la sublime mission de tous "sauveurs" d'âmes. Tandis que le choeur implore le Christ sous le poids de sa Croix, les perpétuelles se prosternent dans un geste qui remue l'auditoire. Longtemps elles demeurent immobiles tandis que la chorale interprète la réponse du ciel: "Je suis le Bon Pasteur, j'ai répandu mon sang pour mes brebis . . .". "Il n'est plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis . . .". "C'est Moi qui vous choisis afin que vous portiez beaucoup de fruit . . .".

Une telle offertoire suivie du Canon de la messe et de la communion scellait à jamais le plus beau don de soi à l'Etre Suprême. Et dans cette allégresse les élues vibrèrent à l'unisson de la chorale et de la nombreuse assistance dans une action de grâces qui prolonge le bonheur intime des âmes:

"Le Seigneur est mon Berger, rien ne me manque.
Honneur au Père, au Fils et à l'Esprit
Au fils des jours, des ans, des siècles . . ."

M. et Mme J.-M. Mulaire, de La Broquerie, ont célébré leurs 25 ans de vie conjugale

LA BROQUERIE — Le samedi 15 août avait lieu le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Jean-Marie Mulaire. A 4 h. p.m., une messe d'action de grâces fut célébrée par M. l'abbé Ubald Lafond, curé, durant laquelle Mme Jean-Emile Bohémier exécuta de beaux cantiques accompagnée à l'orgue par Mme Joseph Balcaen. Les témoins étaient M. et Mme Arthur Marion.

A 1 h. 30 p.m., un souper, très apprécié des convives, fut servi à la salle de l'arène sous la direction de Mme Hector Normandeau. M. Claude Mulaire, fils aîné des jubilaires, qui remplissait avec habileté le rôle de maître de cérémonies, souhaita la bienvenue aux invités. Au nom de la famille il exprima sa reconnaissance à ses parents pour leur dévouement et leur compréhension envers leurs enfants. Un toast fut proposé par M. Marcel Marion. M. Albert Vielfaure, M.A.L., prit ensuite la parole au nom des paroissiens. Il exprima ses voeux aux heureux jubilaires les félicitant de la contribution qu'ils ont apportée à la vie paroissiale de même que pour l'unité qui règne dans cette belle famille de sept enfants.

M. le curé félicita les enfants de leur initiative qui est un admirable témoignage de gratitude à l'égard de leurs parents. Puis il fit ressortir de bonnes leçons soulignant: l'esprit d'abnégation qui doit régner dans tout ménage bien ordonné. Trop d'unions se brisent au premier contre temps lorsque l'esprit chrétien n'est pas là pour aider à surmonter les épreuves inévitables. Il souligna le bienfait de commencer de telles réjouissances par la messe et formula le voeu de se retrouver dans 25 ans pour la célébration d'un jubilé d'or.

Au nom de son épouse et en son nom, le héros de la fête, en termes touchants, exprima sa reconnaissance à ses enfants. Surtout pour la belle messe et les communions nombreuses. Et ce brave père de famille, qui a toujours su montrer à sa famille le chemin de l'église, appuya sur la sublimité de la messe, il fit remarquer que de telles manifestations seraient tristes si elles n'étaient inspirées par un sentiment de réelle charité. C'est là, dit-il, que les parents reçoivent la récompense de leur dévouement. Que l'on ait 6 ans ou 60 ans il ne faut jamais oublier le quatrième commandement. Joignant le geste à la parole il remercia sincèrement sa vieille mère, Mme Amanda Mulaire, âgée de 86 ans et présente à la fête. Enfin il termina par ses remerciements à M. le curé et à tous ceux qui ont participé au succès de ce jubilé, y compris ceux qui ont servi le repas.

Le plus beau cadeau, dit-il, lui fut offert par sa fille aînée, Yvette (Mme Eddy Huzyk), qui pouvait lui présenter une charmante petite fille de cinq jours. Ce que les enfants peuvent faire pour leurs parents de conclure l'heureuse grand-papa. Pour couronner cette magnifique journée, les parents et les amis se rendirent nombreux offrir leurs hommages aux heureux jubilaires.



Elie

Profession religieuse

Le 18 août, M. et Mme Avila Aquin et leurs enfants, Pauline et Ronald, ainsi que M. et Mme Fernand Allard et leur fils, Claude, se rendirent à St-Boniface pour la profession perpétuelle de leur fille et soeur, la Rév. Sr St-Alfred, Missionnaire Oblate. A l'occasion, Claude Allard et ses petits cousins eurent l'honneur de servir la messe cérémoniale célébrée par Son Exc. Mgr M. Baudoux. Mme Adélard Sénécal se rendit aussi à cette fête alors que la Rév. Sr Claire-d'Assise prononçait ses premiers voeux.

Ça et là

Mme Louis Perrin et ses deux fillettes, de Fort Churchill, sont en visite chez M. et Mme A. Aquin, tandis que M. Perrin est allé continuer ses études en photographie à Chicago.

M. et Mme Edgar Lussier désirent remercier tous leurs parents et amis et spécialement leurs enfants pour les belles fêtes organisées à l'occasion de leur jubilé d'or.

Prompt rétablissement à Mme Hector-L. Deslets en convalescence à la maison après un séjour à l'hôpital.

MM. René Beaudry, Alfred Houde et Joseph Girard, de Calgary, étaient en visite dans leurs familles.

Transcona

Souper paroissial

Le grand souper paroissial organisé par la Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption aura lieu le dimanche 13 septembre, de 4 h. à 7 h. p.m., dans l'auditorium de l'école, 308, Leola.

Cordiale invitation à tous.

Soirée d'adieux

Avant son départ pour le noviciat des Missionnaires Oblates, Mlle Diane Normandin fut l'invitée des dames de la Ligue pour une soirée d'adieux.

LE PAPE RENONCE A UN HERITAGE

FERRARE (CCC) — Il y a un certain temps, un propriétaire foncier des environs de Ferrare, Mario Magrini, avait, par testament, fait du Pape l'héritier de sa fortune, qui s'élève à quelque 600 millions de lires soit environ 1 million de dollars. Cette fortune est constituée par des papiers-valeurs, des propriétés foncières, de collections d'art et de monnaies.

Par l'entremise d'un avocat italien, Paul VI vient de renoncer à cet héritage qui, conformément aux dispositions testamentaires du défunt, ira au séminaire de Ferrare.

Sainte-Claire

Funérailles

Le jeudi 20 août est décédé après une courte maladie, M. Maxime Burwash, âgé de 45 ans.

Le service funèbre eut lieu dans l'église paroissiale. Toute la paroisse a tenu à venir rendre un dernier hommage au défunt. Les membres de la chorale exécutèrent une belle messe et des cantiques appropriés.

M. Maxime Burwash était un vétéran de la 2e guerre et avait pris part à la bataille de Dieppe, en France. Aussi tous les membres de la branche locale de la Légion assistèrent au service funèbre et ont rendu, au cimetière, les honneurs dus à leur camarade défunt.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Olivine Bouvier, et six enfants. Sincères condoléances à la famille.

Visiteurs

Etaient en visite au presbytère dernièrement: le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de La Liberté et le Patriote, accompagné du R. F. Léopold Girard, de l'école des arts et métiers du collège de Gravelbourg; le R. P. Justen, supérieur des Pères Palatins, de Svan River, et M. l'abbé Ronco, de Roblin.

Départ

Nous regrettons le départ de M. et Mme Lars Porath. M. Porath a été garde forestier, et après 13 ans dans la paroisse, il a été transféré à Birch River. Bonne chance à M. et Mme Porath.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

La saison des vacances tire à sa fin . . . Il y a quelque temps, Jean-Guy Roy (Mon... Rendez-vous du midi) ... bien mérité. Jean-Guy ... revoir l'Est du pays ... que rien n'a trop changé durant ses quelques huit mois ...

De son côté, le ... de vedettes des succès du ... Jour, Christian Leroy, ... pour deux semaines ... de lundi prochain. ... s'agit pas ici de vacances ordinaires. Notre collègue ... cette occasion pour quitter le célibat et il nous reviendra avec ... après avoir pris une épouse. Félicitations à Christian ... et bonne chance. ... montre un courage ... il sera le seul du ... ceux de CKSB à ... grande décision.

Après un beau séjour en Europe, tournée ... mémorable, Mme Simone ... diacobéraire ... téléphone magique, ... à CKSB. Elle a ... porté des idées pour ... veaux disques, mais ... ce doivent qu'elle ... des améliorations à ... qui touchait déjà la ... tion.

Concours

Deux suggestions ... auditeurs. Les concours ... reprendront à ... peu . . . N'oubliez pas de conserver précieusement les preuves d'achats de la farine Robin Hood. De plus, il serait bon de conserver les boîtes vides de cigarettes, cela vous vaudrait peut-être des prix de valeur.

Club d'admirateurs

Il y a quelques mois déjà, au Ranch 1050, on a lancé l'idée d'un club d'admirateurs pour Andy Déjarlais qui a été surnommé le roi du Ranch. Pour toutes choses de ce genre, il faut laisser un peu de temps, afin de permettre une organisation adéquate. Le club d'admirateurs sera définitivement lancé et on a fixé comme date probable le 15 septembre prochain.

Ce sera une chose de grande envergure et bien établie, car la compagnie de disques London est très enthousiasmée de cette idée.

Pour plus de détails à ce sujet, soyez à l'écoute du Ranch 1050 de 3 h. 05 à 4 h. 30 p.m., du lundi au samedi inclusivement.

La petite veillée à la chandelle

Tous les mercredis soir, de 7 h. 30 à 8 h., Rossel Vien anime une émission sans façon (au dire de Rossel) qui met en vedette des talents locaux. A compter de mercredi prochain, cette émission sera commanditée par H. C. Paul Limitée, distributeurs des fameuses scies à chaînes "Pioneer".

Chronique sportive

Les jeunes joueurs de tennis du Canada pourraient rivaliser avec les autres si . . .

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Ceux qui ont pu suivre, soit à la télévision, soit en personne, les championnats junior de tennis du Canada, tenus cette année comme d'habitude au club Rideau d'Ottawa, n'ont pas été sans remarquer la compétence des jeunes joueurs du Canada. Soulignons immédiatement que ce tournoi organisé la première fois en 1948 avait alors attiré 36 joueurs. Cette année on en comptait 270 venus de toutes les provinces du Canada, sauf l'Ile du Prince-Edouard, des Etats-Unis, du Mexique et de la Nouvelle-Zélande. Plusieurs de ces jeunes ont ensuite participé aux championnats pour la coupe Davis junior, championnats tenus au club Duvernay à Montréal. La popularité de ce tournoi est probablement un indice de la popularité du tennis au Canada, et les résultats obtenus cette saison sont encourageants. Les jeunes joueurs canadiens n'ont pas triomphé des visiteurs, mais ils ont affiché une tenue impressionnante, deux d'entre eux parvenant aux séries finales chez les garçons et deux jeunes filles réussissant le même exploit dans leur catégorie respective.

Don Fontana, qui a représenté le Canada à plusieurs reprises dans les tournois pour la coupe Davis, nous disait que notre pays, au stage junior, était à peu près aussi avancé que les autres. Mais parce que nous n'avons pas un climat nous permettant de jouer à l'année longue, parce que nous avons très peu de chances de jouer à l'intérieur, nos jeunes ne peuvent pas progresser rapidement et en dépit de toutes leurs aptitudes naturelles ils finissent par être dépassés par d'autres jeunes qui ont la chance eux de connaître des cieux plus cléments. Fontana croit que notre meilleure chance de remédier à la situation est de créer des bourses d'études qui permettront aux jeunes joueurs du Canada de se rendre aux Etats-Unis, où, en plus de poursuivre leurs études, ils auront l'occasion de jouer régulièrement au tennis, sous la surveillance d'instructeurs qualifiés.

Et le Québec?

Cette solution comporte quand même des obstacles assez sérieux. Il n'est pas facile d'envoyer un jeune poursuivre ses études à quelque 500 ou 600 milles de chez lui quand il n'a que 14 ou 15 ans et qu'à cet âge les jeunes ont besoin qu'on s'occupe d'eux. De plus, si cette solution est quand même acceptable à certaines conditions, pour les jeunes joueurs de langue anglaise, on voit difficilement comment les jeunes joueurs du Québec pourraient bénéficier d'un tel projet. La solution semble donc s'imposer un ou deux très bons instructeurs, de construire des courts intérieurs et de grouper les jeunes de talent dans des villes canadiennes où tout en poursuivant leurs études ils pourraient améliorer leur jeu et représenter efficacement sur la scène internationale. Dans le Québec on fait déjà du bon travail en ce sens, mais les jeunes joueurs de cette province semblent manquer de confiance en eux-mêmes.

La jeune Andrée Martin qui a remporté les championnats dans les classes de 16 ans et moins et de 18 ans et moins, elle n'avait que 16 ans, est parvenue jusqu'aux séries semi-finales dans la classe ouverte des 16 ans et aux quarts-de-finale dans la classe ouverte des 18 ans. Elle admettait elle-même qu'elle aurait pu faire encore mieux dans la classe des 16 ans, mais que son adversaire a capitalisé sur des erreurs qu'elle venait de commettre. C'est donc dire qu'avec un peu de pratique elle aurait été capable de corriger ces erreurs en jouant, surtout si on tient compte du fait qu'elle réalisait en jouant les erreurs qu'elle commettait, mais que faute d'instruction précise elle ne savait plus comment se corriger. Espérons, en terminant, que les jeunes joueurs du Manitoba viendront en plus grand nombre l'an prochain disputer des championnats que le Québec et la Colombie-Britannique se sont partagés cette année, en laissant quelques titres à l'Ontario, comme des invités polis savent le faire. La situation du tennis junior est bonne au Canada, elle peut s'améliorer si . . .

Les Bombers

Les choses ne tournent pas rond dans le camp des Blue Bombers. Le calendrier des premières joutes et de leur premier voyage dans l'Est était une atroce, et les résultats n'ont pas été encourageants pour personne. L'instructeur Bud Grant commence à se demander si la puissante machine qu'il a menée si longtemps au championnat ne commence pas à donner des signes évidents de grande faiblesse. Mais il n'y a rien de perdu encore et des changements devront se faire au sein de l'équipe pour améliorer la situation. Phénomène qu'on rencontre assez souvent dans les sports si y a très peu de clubs canadiens qui s'inquiètent de la dégringolade des Blue Bombers. Ces derniers ont été les champions de football canadien pendant si longtemps qu'on se réjouit même de leurs difficultés présentes. Les Alouettes de Montréal leur doivent une fière chandelle en se souvenant que Vernon Cole était la propriété des Bombers avant de venir l'illustrer, du moins au début, à la saison, à Montréal.

Si vous demandez à ceux qui font face aux Bombers de faire le début de l'année de vous dire ce qu'arrive à l'équipe on regarde avec surprise d'abord . . . Puis on vous dit qu'il n'y a rien qui ne va pas, que l'équipe est bien dirigée et bien organisée et que ce n'est qu'une question de temps. Les vétérans prennent plus de temps pour atteindre leur meilleure forme que les jeunes joueurs, et comme Winnipeg compte surtout des joueurs d'expérience dans ses rangs, les premières hésitations sont dans la cela. Mais il va falloir quand même gagner quelques joutes pour arriver aux éliminatoires et ce n'est pas tout de battre Edmonton, il va falloir battre Regina, et si possible Calgary et Vancouver au moins une fois pour que la saison en vaille la peine. D'accord, mais on vous demande des idées à ... les autres clubs sans Winnipeg quand les Bombers dominaient tout, et la dure ... repart à zéro à savoir qu'il n'y a rien qui fasse plus plaisir à ceux qui ont souffert de la domination d'une équipe, de donner enfin à leur tour. Et rien ne rend plus impitoyable aussi.

Ecole d'administration hospitalière à Ottawa

OTTAWA (CCC) — Une école d'administration hospitalière sera établie à l'Université d'Ottawa. Cette nouvelle école a été organisée à la demande de l'Association des hôpitaux catholiques du Canada qui aidera à son financement.

Le R. P. Lorenzo Danis, O.M.I., qui, depuis quelques années, occupe le poste de directeur de l'Association, a été nommé directeur de l'école.

Le T. R. P. Roger Guindon, O.M.I., recteur de l'Université, en annonçant la nouvelle, déclarait: "En conformité avec leurs traditions respectives, l'Université d'Ottawa et l'Association des hôpitaux catholiques du Canada veulent conjuguer leurs efforts pour assurer une préparation académique excellente aux administrateurs de nos hôpitaux, dont le rôle exige de plus en plus une connaissance approfondie des techniques modernes de l'administration".

Ce sera la troisième école du genre au Canada, les autres déjà existantes sont à l'Université de Montréal et à l'Université de Toronto.

Afin de ne pas faire double emploi avec l'école de Montréal, les cours se donneront tout d'abord au bénéfice des nombreuses congrégations religieuses hospitalières de langue anglaise. Cependant, précise le communiqué, aucune restriction n'est imposée aux candidats quant à la religion, à la race ou à la langue.

On annonce également les nominations de M. Theodore I. Jongerius, 28 ans, de Saskatoon, comme professeur adjoint à la nouvelle école, de Mlle Edith McDowell, 64 ans, d'Ottawa, ancienne doyenne de l'école d'infirmières à l'Université Western de London, Ont., comme chargée de cours à temps partiel.

Sur le plan académique, l'école jouit du même statut que les autres écoles professionnelles à l'Université — les écoles d'infirmières, de psychologie et d'éducation, d'éducation physique et de récréation, de service social et de bibliothécaire.

L'Université, fondée en 1848, compte aussi les facultés des arts, de médecine, de droit, des sciences pures et appliquées, des sciences sociales, de droit canonique, de théologie et de philosophie.

Saint Louis, roi de France, patron des Canadiens français?

QUEBEC — C'est comme si on voulait faire disparaître saint Patrice en Irlande. Une société vient de se former qui espère en effet faire disparaître saint Jean-Baptiste, comme patron des Canadiens français et le remplacer par le roi saint Louis IX, de France.

La nouvelle société a fait savoir clairement, dans un communiqué de presse, qu'elle ne considère plus le moine "Jean le Baptiste qui avait existé dans l'Ancien Testament" comme patron de notre peuple "décidément moderne".

"En remplacement, nous proposons la proclamation du roi saint Louis comme nouveau patron, qui est considéré par l'Histoire comme un arbitre et un juge impartial."

La Société fut créée officiellement le mardi 25 août, jour de la fête du roi saint Louis, à Jonquière. Elle espère que le 25 août deviendra ce que le 24 juin, fête de saint Jean-Baptiste, est actuellement pour le Québec.

M. Jean-Marie Lessard, un cousin éloigné du Frère Untel, le Frère mariste dont les Insolences ont déclenché la réorganisation de l'enseignement dans le Québec, et un groupe d'amis de Jonquière sont les fondateurs de la Société.

"Notre objectif est d'améliorer l'atmosphère du Canada français, de nous débarrasser du négativisme", a dit M. Lessard, âgé de 35 ans, un dessinateur industriel de Jonquière, au cours d'une entrevue.

"Nous voulons promouvoir une atmosphère positive, par opposition au négativisme rétrograde et historique de la Société St-Jean-Baptiste."

Alors que Jean était un moine, Louis était un laïc — même s'il était roi. Comme roi, il est mort en 1270, en dirigeant la dernière croisade. Mais avant cela, il avait établi l'autorité royale sur toute la France, et créé une Commission judiciaire que les historiens considèrent comme précurseur du Parlement.

Il a également combattu les Anglais et est sorti du traité de Paris en 1259 avec la Normandie, l'Anjou, le Maine et le Poitou, comme territoires français.

Quand deux personnes se querellent, si l'une a raison, deux ont tort. — A. le PAS.

• • •

Un jeune homme pur est un héros. — Toth TIHAMER.

La prochaine et sixième réunion "interprovinciale" au Manitoba

JASPER — Les premiers ministres provinciaux ont décidé de tenir leur sixième conférence interprovinciale au Manitoba. C'est à la suite d'une invitation du premier ministre D. Robin que cette décision a été prise. Celui-ci présidera la conférence de 1965, lors de son premier ministre John Robarts en sera le vice-président. C'est donc dire que la conférence interprovinciale de 1966 sera tenue en Ontario. De son côté, le premier ministre Louis Robichaud, en songeant au Centenaire de la Confédération, a invité les premiers ministres à se réunir au Nouveau-Brunswick en 1967.

L'assemblée a étudié le question de l'octroi des contrats pour l'exécution de travaux gouvernementaux et des travaux subventionnés. Les premiers ministres ont reconnu qu'il s'agit là d'une question qui est de la compétence de chaque province. Ils ont reconnu aussi l'existence de problèmes que peut faire naître le fait d'accorder certaines concessions fiscales à de nouvelles industries — concessions qui varient d'une province à l'autre.

Le problème des Indiens et celui des Métis ont été soulevés en tenant compte de la responsabilité conjointe des gouvernements fédéral et provinciaux dans ce domaine. Les premiers ministres ont procédé à une revue des différents aspects de la situation, et il a été admis que cette question d'importance majeure exigeait une attention soutenue. On a exprimé l'opinion qu'à la suite de conférences fédérales-provinciales dont la première aura lieu à la mi-octobre, on en viendra à une meilleure intégration et à une plus grande commodité dans l'administration des programmes qui concernent les citoyens du Canada.

On reconnut le bien-fondé d'une politique nationale uniforme en ce qui concerne l'heure avancée, mais on est aussi d'accord pour dire que ce problème en est un qui exige d'abord une décision des différentes autorités provinciales.



On demande des professeurs

Le Manitoba ... un nombre croissant de professeurs chaque année ... la gent écolière augmentera au rythme actuel ... les conditions présentes.

Ce qu'offre l'enseignement:

- Préparation peu coûteuse
- Bourses et prêts ... à ceux qui en ont besoin
- Choix de situations dans toutes les parties de la province
- Salaires de base des plus élevés jamais offerts pour professeurs ... qualifiés
- Chances d'avancement
- Occasions de ... s'élever

Les étudiants de XII ... le niveau ou autres étudiants qui se destinent à l'enseignement au palier élémentaire sont invités à faire leur demande d'admission à l'Institut Pédagogique pour la session 1964-65 qui commencera le 14 septembre 1964. On peut obtenir les formules de demandes et autres informations des inspecteurs d'écoles, des principaux d'écoles secondaires, du directeur de l'Enseignement aux instituteurs, Département d'Education, 52, Edifice du Parlement, Winnipeg 1, ou du principal, Institut Pédagogique, Tuxedo, Manitoba.

Les diplômés d'université, intéressés à l'enseignement au palier secondaire, doivent s'adresser au doyen, Faculté d'Education, Université du Manitoba, Fort Garry, Manitoba, ou au directeur, Faculté d'Education, Collège de Brandon, Manitoba.

Pour plus d'information générale, s'il vous plaît, écrivez à M. H. P. Moffat, directeur de l'Enseignement aux instituteurs, 52, Edifice du Parlement, numéro de téléphone: WH 6-7370.



DEPARTEMENT D'EDUCATION DU MANITOBA

Autorisé par l'hon. GEORGE JOHNSON, M.D., Ministre de l'Education, Province du Manitoba.

M. Ubald Desautels, 68 ans, est inhumé à Ste-Anne-des-Chênes

STE-ANNE - DES - CHENES — *Le* mardi 11 août dernier, à l'hôpital général St-Boniface, est décédé M. Ubald Desautels, âgé de 68 ans. Né à Ste-Anne-des-Chênes le 21 mai 1896, il y demeura toute sa vie. Il épousa Mlle Marie Lansard le 23 novembre 1920.

Les prières d'usage furent récitées le jeudi soir à 8 h. au salon funéraire Desjardins à St-Boniface, sous la présidence du R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., curé de Ste-Anne-des-Chênes.



M. Ubald Desautels

Le vendredi vers 3 h. p.m., la dépouille mortelle fut transportée à l'église paroissiale. Ont rempli la fonction de porteur à cette occasion: MM. Gilbert Préfontaine, administrateur de l'hôpital, Georges Dussessoy, ami intime du défunt, Tobie Perrin et Emile Champagne, tous deux membres du comité de crédit de la Caisse Populaire de Ste-Anne-des-Chênes. L'on se souviendra que M. U. Desautels faisait partie de ce comité depuis plusieurs années.

Le service funèbre fut célébré à 10 h. a.m., le samedi 15 août, en l'église de ce village par le R. P. Montpetit, assisté de M. l'abbé Pierre Gagné, curé de Richer, et du R. P. C.-E. Voyer, C.Ss.R., aumônier de l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes, comme diacre et sous-diacre.

Après les prières de la levée du corps récitées par le Père curé, la dépouille mortelle fut conduite à l'avant de l'église. Elle était alors précédée par une garde d'honneur composée du personnel de l'hôpital local parmi lequel on remarquait les six gardes-malades portant leurs mantes bleu marine, l'administrateur et les aides-infirmières vêtues de leurs uniformes blancs.

Les porteurs étaient MM. Isidore Lansard, Marcel Dufault, Claude Lansard, Jean, Fernand et Ephrem Desautels, tous neveux du défunt.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

M. U. Desautels fut concierge à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes pendant huit ans. Les patients se souviendront longtemps de sa bonne humeur, de son sourire et de ses plaisanteries.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Roland; deux filles, Mme Jean-Paul Trudeau (Lucienne) et Mme Paul Mourant (Berthe); quatre frères, Armand et Léandre, de Ste-Anne-des-Chênes, Denis, de Winnipeg, et Napoléon, de Phoenix, Arizona, E.-U.; une soeur, Mme J.-B. Desautels (Bernadette), de Ste-Anne-des-Chênes, et 22 petits-enfants.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison funéraire Desjardins.

Remerciements

Les membres de la famille remercient sincèrement tous ceux et celles qui, de toute manière, leur ont témoigné de la sympathie lors de la douloureuse épreuve qui vient de les frapper. Un merci spécial au R. P. Montpetit, au Dr Doyle et à la direction de l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes.

SOUS L'ACTE MUNICIPAL VILLAGE DE STE-ANNE

Avis public

Avis est donné par la présente que l'arrêté no 15-64 du Village de Ste-Anne, Manitoba, qui a été soumis au conseil dudit Village de Ste-Anne qui l'a lu une première et une deuxième fois, et qui a été approuvé par le Bureau Municipal de la Province du Manitoba par Ordre no F211-64, sera soumis à un vote des contribuables dudit Village de Ste-Anne ayant droit de voter sur cette question, selon l'Acte Municipal, à l'heure et à l'endroit ci-après indiqués.

Le but dudit arrêté no 15-64 est d'autoriser le Village à emprunter la somme de $104,000.00 par l'émission et la vente d'obligations dudit Village dans le but de payer le coût de construction, de l'installation et de l'équipement d'un système d'égout sanitaire et ses accessoires dans le District d'Amélioration Local no 1 dudit Village de Ste-Anne.

Lesdites obligations seront émises audit Village de Ste-Anne en date du 1er décembre 1965, et seront payables à la Banque de Montréal à Ste-Anne, Manitoba, ou au bureau principal de ladite banque dans n'importe laquelle des villes: Winnipeg, Toronto, Montréal ou Vancouver, Canada, au choix du porteur.

Les obligations porteront intérêt au taux de 6% par année payable annuellement durant leur circulation et arriveront à échéance selon les échéances établies au cédule "B" attaché au et faisant partie dudit arrêté no 15-64 le 1er jour de décembre à chacune des années 1966, à 1985, toutes deux incluses.

L'endroit et l'heure du vote des contribuables dudit Village au sujet dudit arrêté no 15-64 ont été fixés comme suit: le vendredi, 4e jour de septembre 1964, commençant à 9 heures de l'avant-midi et se terminant à 7 heures du soir (heure avancée centrale) à la Salle Municipale dudit Village de Ste-Anne.

Le 1er jour de septembre 1964, entre 2 heures et 3 heures de l'après-midi (heure avancée centrale) le maire du Village de Ste-Anne sera présent au bureau du Secrétaire-Trésorier du Village de Ste-Anne à la Salle Municipale du Village de Ste-Anne et, s'il lui est demandé, désignera des personnes qui seront présentes au bureau de scrutin et au comptage des votes, référé ci-après, par le Secrétaire-Trésorier, pour représenter les personnes respectivement intéressées à promouvoir ou à opposer le passage dudit arrêté no 15-64 dudit Village de Ste-Anne.

Le samedi, 5e jour de septembre 1964, à ce bureau de la Salle Municipale au Village de Ste-Anne, à 9 heures de l'avant-midi (heure centrale avancée) le Secrétaire-Trésorier du Village de Ste-Anne fera le comptage des votes enregistrés en faveur ou contre ledit arrêté.

Une copie dudit arrêté no 15-64 est classé aux bureaux du Village à la Salle Municipale du Village de Ste-Anne et peut être examinée par toute personne intéressée durant les heures de bureau à n'importe quel temps avant le vote.

DATE au Village de Ste-Anne, au Manitoba, ce 11e jour d'août 1964.

A.-J. FIOLA,
Secrétaire-Trésorier,
Village de Ste-Anne.

Morris

Salon funéraire

M. J. R. Weibe, gérant, annonce l'ouverture officielle prochaine d'un nouveau salon funéraire à Morris, rue James. Il résidera lui-même tout à côté du salon funéraire (téléphone: 76) et se dit prêt à recevoir tout client de Morris ou des villages environnants, à qui il assure un service discret et courtois.

Le nouveau salon comprend deux salles privées pour la récitation des prières et le repos. On offre un service professionnel à tous, de n'importe quelle foi. On possède tout ce qu'il faut pour la récitation des prières, soit au salon même, soit à domicile ou à l'église.

Quand il n'y a pas de réponse à votre appel à Morris même, appelez M. H. Weibe à Altona (téléphone: 324-5404) ou M. N. Wiebe à Winkler (téléphone: 344).

Laurier

Départ

Un groupe imposant de parents et amis se réunissait le lundi 24 août en la salle du village pour souhaiter courage, joie et persévérance à Mlle Lillian Bouchard, fille de M. et Mme Wilfrid Bouthard, qui entrait au noviciat des Soeurs de la Charité, à St-Boniface.

Ce fut une amusante soirée, un goûter fut servi. Mme Léon Bouchard agrémenta la rencontre par un chant bien approprié, et M. l'abbé R. Lavoie, curé, présenta les voeux de tous à Mlle Bouchard.

Encore une fois, tous lui font leurs voeux sincères de santé, joie et persévérance.

Mlles Claire Bouchard et Beverley Fitzell quittèrent la paroisse le dimanche 23 août pour St-Boniface, où elles suivront un cours de garde-malade pratiquante à l'hôpital général St-Boniface.

N.-D.-de-Lourdes

Soirée de bingo

Le dimanche 23 août, la soirée de bingo fut un succès. Voici la liste des gagnants: Mlles Simone Jamault, Marie-Ange Pantel, Christianne Chabbert, Emma Simon, Mmes Damien Durand, Suzanne Durand, Rosa Roch, Omer Gour, Léon Wittevrongel, de Swan Lake, Nick Orzechowski, de Manitou, Charles Delfosse, de St-Claude, Lorraine DeMare, d'Altamont, Albert Pantel et Joseph Chanel, de Somerset, MM. Jules Pantel, Aurèle Boisvert, Frank Lesage, Roger Theroux, Gilbert Faucher, Lionel Vuignier, Albert Delaquis et Joseph Doyon, de Bruxelles.

Les prix d'entrée furent décernés ainsi: Mme Piere Droux, de Manitou, et Mme Rita Pantel, de Somerset. Le gros lot de $500 fut gagné par Mme Albert Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 6 septembre à 8 h. 30 p.m., avec un gros lot de $300.

M. Pierre Mabon, président du "Lourdes-O-Club", remercie toutes les personnes qui ont contribué aux succès de ces soirées de bingo depuis un an. On souhaiterait qu'un plus grand nombre de paroissiens deviennent membres du club afin qu'on puisse accomplir les améliorations nécessaires à la salle paroissiale.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Antoine Vandepoele et à M. Florent Vandenbosch, ancien paroissien, patients à l'hôpital Ste-Rose-du-Lac.

Félicitations à M. et Mme David Erlendson (Aline Casavant) à l'occasion de la naissance d'un fils, le 15 août, à l'hôpital de Dauphin.

M. et Mme Maurice Leperre et leur fille Joan, ont eu la visite de M. et Mme Dick Fraser et leur famille, de Charleswood, et de M. et Mme E. Sutherland et leurs filles, d'Atikokan, Ont., durant la fin de semaine du 15 août.

M. et Mme Adrien Clément et leur fille, Valérie, de Thompson, accompagnés de Mme E. Clément, de Laurier, ont rendu visite à M. et Mme J.-L. Corbel, la semaine dernière.

M. et Mme Adrien Labelle et leur famille, de Hudson, Ont., sont en visite parmi leurs nombreux parents à Ste-Rose, Laurier, Pine River et Ste-Amélie.

M. et Mme Joey Verhaeghe, de Camperville, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme G. Verhaeghe.

M. Emile Verhaeghe, de Winnipeg, a aussi passé la dernière fin de semaine chez ses parents.

M. et Mme René Verhaeghe et leur famille, de Dauphin, rendaient visite à leurs parents, dimanche dernier.

M. et Mme Rosaire Roussin, nouveaux mariés, de Dryden, Ont., ont visité M. et Mme J. Moriaux et autres parents, durant la semaine du 12 août.

Mme Denis Laferrière et ses enfants, Pauline et Cyril, de St-Lazare, ont visité M. et Mme Jos. Labelle, du 22 au 25 août.

Le samedi 15 août, Mme Jeanne Desautels, soeur de Mme C. Roche, sa fille, Susanne, M. l'abbé André Desautels, ainsi que la Rév. Mère St-Jean-d'Avila (M.-Jeanne Roche), de Winnipeg, ont visité Mme C. Roche.

Le jeudi 20 août, M. l'abbé G. Gervais, curé, a organisé un pique-nique pour les chevaliers de l'autel. Quatre automobiles conduisirent 20 enfants de choeur à Winnipegosis, où ils ont visité la scierie. Ils ont aussi joué une partie de quilles à Dauphin. Merci à M. le curé, au R. P. F. Turgeon, O.M.I., de Ste-Rose, à M. B. Mason, de Makinak, et à M. Fred Pinette, qui conduisirent les enfants.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Entrée des élèves

Le collège St-Joseph ouvrira ses portes le 1er septembre prochain. Nous sommes très heureux de souhaiter la bienvenue à tous ces Canadiens français qui ont à coeur de parfaire ici leur éducation chrétienne et française. Nous espérons qu'ils y trouveront la science, la formation et la joie désirées.

F. MARION, C.S.V.,
principal.

Visiteurs

Le R. P. Gaston Pinard, C.S.V., supérieur au scolasticat St-Charles à Joliette, Qué., prêche actuellement une retraite à nos Petites Missionaires de St-Joseph à Otterburne. Ces religieuses travaillent dans l'ombre et se dévouent au service du personnel et des élèves du collège.

Un nouvel arrivé, le Frère Eustache Lafortune, C.S.V., nous fit l'honneur d'amener avec lui son frère, Mgr Edouard Lafortune, curé de Verdun, Qué. Nous espérons que Mgr Lafortune jouira de son séjour parmi nous.

Nos deux éminents visiteurs furent très heureux et agréablement surpris de constater que le français était encore à l'honneur dans plusieurs villages du Manitoba. Ils retournent avec un message très élogieux concernant les Franco-manitobains.

A St-Malo, à l'occasion du pèlerinage diocésain en l'honneur de Notre-Dame-de-Lourdes, le Père Gérard Clavet, C.S.V., eut le bonheur de rendre service. Il s'y rendit pour porter main-forte à ce charmant voisin qu'est M. l'abbé David Roy, curé.

Anciens

Nos félicitations et nos meilleurs voeux de bonheur sont dirigés vers Normand Rivard, ancien élève et professeur du collège St-Joseph. Il avait la joie d'unir sa destinée à celle de Mlle Estelle Girard. Tous deux résideront à St-Eustache et enseigneront à Elie.

Nous sommes heureux de présenter nos meilleurs voeux de succès à M. Denis Maguet, finissant de 1960. Il doit poursuivre, à l'Université du Dakota Nord, des cours en art dentaire. Il fait certainement honneur, lui aussi, à son Alma Mater.

Nouvelle présidence à M. Roméo Maione

OTTAWA (CCC) — M. Roméo Maione, directeur adjoint du département des Affaires internationales au Congrès du Travail du Canada, a été élu président de l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse.

Il est le deuxième Canadien à accéder à ce poste. M. Maurice Sauvé, actuellement ministre fédéral des Forêts, en fut le premier président et il dirigea l'assemblée de 1949 à 1951.

L'élection de M. Maione a eu lieu lors du congrès de cette organisation, qui s'est tenu du 7 au 12 août à l'Université du Massachusetts et où participaient 525 délégués venus de 100 pays.

St-Joseph

Bienvenue

Cordiale bienvenue au nouveau pasteur, M. l'abbé Louis Morin, anciennement de St-Georges.

Tous les paroissiens de St-Joseph désirent exprimer leurs sincères remerciements à leur ancien curé, M. l'abbé Georges Svoboda, pour ses services et son dévouement depuis son séjour à St-Joseph. Tous lui souhaitent bonheur et succès en sa nouvelle demeure à Cook's Creek, Man.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Etienne Brais qui comptent un nouveau membre à leur famille, un fils, Gaëtan, né le 15 août. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Brais. Un petit frère pour Estelle, Vivianne, Suzanne et Julien.

Malades

Prompt rétablissement aux paroissiens suivants: M. Laurent Delorme et Mme Willie Beaulieu, patients à l'hôpital de Morris, et Mlle Gisèle Brunet, hospitalisée à St-Boniface.

Visiteurs

Les paroissiens étaient enchantés très récemment d'avoir parmi eux des anciens amis partis de St-Joseph depuis huit ans: Mme Antoine Delorme et ses deux filles, Marie-Jeanne (accompagnée de son mari, M. Garry Gittings, et de sa petite fille, Bonnie) et Evelyne (Mme Garry Pullin), tous d'Oregon, E.-U.

M. et Mme Henri Damphousse eurent la visite de M. et Mme Nazaire Dionne, de Ste-Rose-de-Laval, Qué., M. et Mme Léo-Paul Dionne et leurs enfants, Suzanne et Gilles, et Mlle Anne-Marie Dionne, tous de Trois-Rivières, Qué., Mme Claude Morency, de Long Beach, Cal., et Mme Raymond Dionne (Madeleine), de Montréal.

St-Norbert

Réunion de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques de St-Norbert (section française) invite ses membres et toutes les autres dames et demoiselles à sa réunion du 2 septembre, le premier mercredi du mois, comme d'habitude, au sous-sol de l'église. On vous promet une très intéressante réunion.

Si vous ne vous êtes pas encore jointe à la Ligue, venez à cette réunion du 2 septembre donner vos idées afin que cette belle organisation des dames catholiques françaises de St-Norbert soit des plus actives dans la paroisse. Les membres travaillent ensemble pour le bien de tous.

Les dames en charge des divers comités donneront leurs rapports sur les activités des deux mois passés. Venez en grand nombre, dames françaises de St-Norbert; la Ligue a besoin de vous.

LA REDACTRICE.

Etaient de passage chez M. et Mme Joseph Jeanneau, les soeur et beau-frère de Mme Jeanneau et leurs trois enfants, M. et Mme Jean Brodeur, de Valley, Nebraska.

Naissances

Le 13 juillet: Daniel, fils de M. et Mme Cliff Sifeldeen.

Le 7 août: Marc-Henry, fils de M. et Mme Oscar Boissonneault. Parrain et marraine, Maurice et Estelle Boissonneault, frère et soeur de l'enfant.

Le 10 août: Anna-Marie-Jeanne, fille de M. et Mme Henri Delaquis. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Dufresne. L'enfant fut baptisée à St-Norbert le 23 août.

Le 15 août: Carole-Marie, fille de M. et Mme Lucien Laurendeau.

Ce que j'ai dépensé, je l'ai perdu; ce que je possédais, je l'ai laissé à d'autres; mais ce que j'ai donné est encore à moi.

Texte d'une épitaphe.

Effets des ventes du blé canadien

OTTAWA — Les 723 millions de boisseaux de la moisson-record de blé canadien en 1963 sont encore une source de statistiques.

En 1963-1964, les ventes à la ferme, que l'on estime à 575 millions de boisseaux, ont nécessité 2.3 millions de camionnées, ce qui a donné lieu à la consommation de fortes quantités de carburant et entrainé des frais de remplacement élevés. Les exportations des douze derniers mois pourraient atteindre 590 millions de boisseaux.

Voici quelques autres aperçus de la situation, à l'approche de la fin de la campagne agricole:

Les élévateurs ruraux ont chargé 325,000 wagons, ce qui équivaut à 300,000 jours-homme pour les équipes des trains.

Aux élévateurs terminus et aux élévateurs de l'Est, 650 cargaisons des Lacs ont été chargées sur 110 vaisseaux. Les équipes y ont travaillé 325,000 jours -homme. Des milliers de débardeurs et d'employés, aux terminus et aux élévateurs de l'Est, ont travaillé au déplacement de ce blé.

Les recettes obtenues comme balances de paiements, en retour des exportations de blé et de farine de blé, se sont élevées à 1.25 milliard de dollars.

Quelque 58 millions de boisseaux de blé ont été transformés en produits alimentaires au Canada. Les minoteries, les boulangeries, les manufactures de biscuits et de céréales à déjeuner ont fourni du travail à 47,000 personnes. Les manufactures d'engrais alimentaires ont écoulé 20 millions de boisseaux de blé et ont donné du travail à 8,000 employés. Des 25 cents que paie le consommateur pour une miche de pain, le cultivateur en retire environ 3 cents, ce qui signifie que pour chaque dollar payé au cultivateur pour le blé qui sert à la fabrication du pain au pays, il s'ajoute $8 à l'économie nationale.

Les statistiques canadiennes nous apprennent peu de chose sur le cultivateur individuel. Prenons le cas d'une ferme typique d'une section (640 acres) près de Regina, au coeur de la zone du blé. Pour le propriétaire de cette ferme, quelle autre signification l'économie du blé peut-elle avoir?

Pareil ferme représente un capital d'un peu plus de $56,000 dont $46,000 en immeubles et $10,000 en machinerie.

Le revenu agricole en espèces par acre de blé ensemencée s'est élevé à un peu plus de $25 en 1963, année très prospère.

Mais la plupart des cultivateurs laissent à peu près un tiers de leur terrain à blé en jachère.

Quelles sont les principales dépenses encourues pour la production du blé? D'après des calculs récents, la machinerie coûterait environ $9 dont près de la moitié pour la dépréciation; l'achat des approvisionnements, engrais chimiques, semences, pulvérisations et assurance-récolte s'élèverait à environ $1.15, les salaires de la main-d'oeuvre seraient de 45 cents, tandis que les taxes et la dépréciation sur les immeubles exigeraient $2. Parmi les autres frais importants, il faut noter le travail de l'exploitant, celui de sa famille et les intérêts sur son capital. A eux seuls les intérêts sur le capital s'élèvent à $4.50 l'acre.

On estime que les recettes obtenues du blé en 1963 ont payé à peu près la moitié du coût de la vie de la famille moyenne des Prairies.

Ce coût de la vie s'élève à environ $3,500 et comprend $1,160 pour les aliments, $714 pour l'ameublement, $454 pour le vêtement, $360 pour le transport, $140 pour des contributions et cadeaux, $20 pour l'assurance-vie et les primes d'une rente, puis le reste pour les dépenses diverses et personnelles.

Langage d'odeurs employé par les abeilles

L'illustration de ci-dessus fait voir un rassemblement d'abeilles à l'entrée d'une ruche à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa, attirées par un signal olfactif préparé synthétiquement. Quelques secondes avant la prise de cette photographie, il n'y avait que quelques abeilles butineuses à cet endroit. A ce moment, on y a placé deux bouchons: un à gauche avec la préparation olfactive, l'autre à droite sans préparation. A l'instant les abeilles de la ruche s'y sont précipitées et, en quelques secondes, elles ont poussé le bouchon par terre dans l'herbe.

Le chef de la Section de l'apiculture, M. T. A. Gochnauer, nous apprend qu'une chambre de vol nouvellement construite à la Ferme permettra d'y garder des abeilles et d'y continuer des expériences de ce genre, quelle que soit la saison. Les résultats de ces travaux pourront indiquer les moyens d'attirer les abeilles vers les cultures qu'il est désirable de faire polliniser. Dans d'autres cas comme celui-ci, il sera possible d'apaiser les abeilles et de les empêcher de piquer.

Au bas, on voit une abeille en train de répandre la sécrétion olfactive qu'elle tire de la glande de Nassanoff située près de la pointe de l'abdomen.

Attrait artificiel des abeilles vers les cultures à polliniser

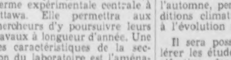
Deux chercheurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont réussi à préparer artificiellement une préparation olfactive qui pourrait se révéler une bénédiction pour les agriculteurs qui dépendent des abeilles pour la pollinisation de leurs cultures.

Lorsqu'une abeille éclaireuse trouve une nouvelle source d'aliments, elle retourne à la ruche et exécute la danse rituelle indicatrice de l'endroit à butiner. Immédiatement après, elle retourne sur les lieux et répand une agréable sécrétion à odeur fruitée qui contribue à orienter les butineuses vers l'endroit précis.

Les chercheurs D. A. Shearer et R. Bock ont réussi à isoler et à identifier les composants actifs de cette sécrétion que l'abeille tire de son abdomen. L'un des composants est le géraniol, alcool d'usage courant en parfumerie. Ils ont également trouvé de l'acide nérolique et de faibles quantités d'acide géranique. On a préparé de ces acides par synthèse et ils ont attiré les abeilles dans des essais de plein champ. Un mélange de géraniol et des acides de synthèse ont donné les meilleurs résultats: il a exercé sur les abeilles presque autant d'attrait que la sécrétion naturelle.

D'autres travaux feront voir si la préparation artificielle peut servir effectivement à attirer les abeilles vers les cultures et améliorer ainsi leur activité comme agent de pollinisation.

Il serait extrêmement utile d'attirer les abeilles vers les cultures à polliniser. L'emploi généralisé des insecticides détruit en grande partie maints insectes naturellement pollinisateurs, dont les abeilles sauvages et certaines régions s'en trouvent gravement dépourvues. Il devient impossible d'y produire profitablement certaines cultures à moins d'amener des abeilles domestiques pour favoriser la pollinisation. Il est possible de transporter par millions des abeilles domestiques dans les endroits où les insectes pollinisateurs naturels font défaut.



Pièce d'envol pour les abeilles

Une nouvelle construction apicole est presque terminée à la Ferme expérimentale centrale à Ottawa. Elle permettra aux chercheurs d'y poursuivre leurs travaux à longueur d'année. Une des caractéristiques de la section du laboratoire est l'aménagement d'une pièce assez grande pour y loger une petite colonie dans des conditions ordinaires d'envol.

Même par les gros froids d'hiver, il sera possible de climatiser la pièce et de l'éclairer pour simuler les jours les plus embaumés du printemps et inviter ainsi les abeilles à faire des vols de reconnaissance.

M. T. A. Gochnauer, de l'Institut de recherches entomologiques du ministère de l'Agriculture du Canada, prévoit que le nouveau laboratoire permettra d'accélérer les travaux de recherches sur les maladies des abeilles. Ainsi, pour mettre au point l'antibiotique fumagilline qui sert à combattre la nosémose, il fallait pouvoir effectuer des essais au printemps et à l'automne, pendant que les conditions climatiques se prêtaient à l'évolution de la maladie.

Il sera possible aussi d'accélérer les études sur la sécrétion olfactive des abeilles comme moyen d'orientation. Pour ce, il faut effectuer un grand nombre d'essais. En raison des caprices du climat, il est difficile d'exécuter ce travail en plein champ. La pièce d'envol permettra de continuer les travaux à longueur d'année, même en hiver et par temps venteux et pluvieux.

M. Gochnauer signale que la pièce d'envol n'est pas assez grande pour y étudier les facultés d'orientation des abeilles, sauf celles qui sont associées à la sécrétion olfactive. Elle ne permettra pas non plus d'y faire effectuer les accouplements qui ont lieu dans la nature au cours du vol nuptial.

Soyez prudents sur la ferme

Le cultivateur a tout intérêt à utiliser avec beaucoup de prudence ses machines agricoles puisqu'il s'agit pour lui de protéger sa propre vie.

D'après M. J. L. Thompson, de la Ferme expérimentale fédérale à Swift Current, en Saskatchewan, les accidents causés par les machines agricoles continuent à entrainer beaucoup de pertes de vie et à occasionner des blessures coûteuses en frais médicaux et en perte de temps.

La plupart de ces accidents, ajoute-t-il, pourraient être prévenus avec un peu d'attention et de jugement de la part du conducteur.

Voici quelques suggestions offertes par M. Thompson pour faire de la ferme un endroit moins dangereux:

Parce que la fatigue engendre l'inattention, ceux qui conduisent des machines devraient s'arrêter à intervalles réguliers lorsqu'ils travaillent durant de longues heures.

Trop souvent, c'est par manque d'attention que le chauffeur d'un tracteur est écrasé à mort sous sa machine pour avoir viré trop brusquement à une grande vitesse ou bien pour avoir couru un risque inutile en la manoeuvrant imprudemment dans une pente ou sur un talus.

Les courroies, les chaines, les engrenages et les arbres de commande en mouvement mais insuffisamment recouverts sont une cause d'accident toute désignée, particulièrement lorsque celui qui travaille à proximité porte des vêtements amples.

Il est évident que l'on s'expose au danger si l'on tente de réparer ou de régler une machine en mouvement; pourtant, beaucoup d'accidents ont leur source dans ce genre d'imprudence, signale M. Thompson.

Un manchon d'embrayage engagé accidentellement et l'utilisation d'appuis insuffisants pour soutenir une machine durant les réparations sont autant de causes fréquentes d'accident.

Enfin, lorsqu'on conduit un tracteur ou toute autre machine munie d'un siège, on ne devrait jamais le faire autrement qu'en occupant le siège. Ne jamais non plus permettre aux enfants de voyager sur le tracteur.

Toujours tourner la clé du circuit d'allumage avant de descendre d'un tracteur. Cela est encore plus important quand le tracteur tire une machine qui coupe.

* * *

Une nouvelle publication "La volaille"

Achat-cuisson

Ce livre, préparé par la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada, est un guide complet sur la volaille. Il présente, entre autres:

— des renseignements sur l'achat, l'inspection sanitaire et le classement d'après la qualité,

— les méthodes de congélation, décongélation et préparation de la volaille,

— les durées d'entreposage au congélateur,

— les méthodes de cuisson du poulet, de la poule, de la dinde, du canard et de l'oie,

— des directives sur le dépeçage accompagnées d'illustrations,

— des recettes éprouvées pour les repas de famille et de réceptions; d'autres empruntées à la cuisine étrangère; des recettes de salades, sauces, soupes et farces,

— des recettes et directives pour la cuisson barbecue.

Cette publication, no 1189, se vend au prix de 75 cents l'exemplaire chez l'Imprimeur de la Reine à Ottawa. (Une réduction de 25 pour cent est accordée avec l'achat de 100 exemplaires et plus.)

4,790,000 Canadiens dans les écoles en l'année 1963-64

OTTAWA — Plus de 4,790,000 Canadiens étaient aux cours élémentaire et secondaire durant l'année académique 1963-64 et un autre groupe de 158,000 étaient inscrits aux universités ou aux collèges.

Le Bureau fédéral de la statistique a révélé que ces chiffres représentent une hausse sur l'année précédente de plus de quatre pour cent aux niveaux élémentaire et secondaire et d'environ 12 pour cent au niveau universitaire. Les inscriptions universitaires sont environ le double d'il y a sept ans.

Il y avait environ 350 institutions de haut savoir au Canada en 1963, dont 50 qui avaient le pouvoir de décerner des diplômes, mais excluant 20 d'entre elles qui n'avaient le pouvoir que de décerner des diplômes en théologie.

Le coût élevé d'hospitalisation des victimes d'accidents en Sask.

REGINA — Le coût élevé de l'hospitalisation pour les victimes d'accidents vient d'être soumis à l'attention du public d'une façon dramatique par M. Christian Smith, directeur des Services d'éducation sur la santé et la prudence au Ministère de la Santé publique de la province de Saskatchewan.

L'hospitalisation pour les victimes d'accidents de la région sanitaire d'Assiniboia - Gravelbourg a coûté l'an dernier trois fois plus que le total du budget de la région sanitaire, déclare M. Smith, selon un communiqué de la Ligue Canadienne de Santé.

Les 412 accidents de la région ont coûté au plan d'hospitalisation de la Saskatchewan $174,435, alors que le budget de cette même région pour la santé publique était d'environ $61,264.

Si nous examinons le budget de la Saskatchewan pour les douze régions sanitaires et les Services de Santé de Saskatoon et Regina, M. Smith déclare que 16,278 personnes ont été traitées pour des blessures accidentelles à un coût total de $2,718,285, alors que le montant total, consacré au cours de l'année fiscale à tous les services de médecine préventive par le personnel des Services de Santé, s'élevait à $2,283,232.

"Bien entendu, fait-il remarquer, l'hospitalisation ne représente qu'une partie du coût des accidents en dollars et cents. On peut assumer que les frais médicaux représenteraient encore 50 pour cent de plus, sans parler de la perte de salaires, de l'assistance publique et autres résultats coûteux."

Prince-Albert

Çà et là

M. et Mme Victor-E. Préfontaine, accompagnés de leur fille, Sylvia, et son amie, Kay Watson, d'Independence, Missouri, sont en visite chez leurs fils et bru, M. et Mme Daniel-C. Préfontaine, à l'occasion de la célébration des noces d'or de M. et Mme Henri Guillet, de Domremy, parents de M. et Mme Victor Préfontaine. La fête eut lieu à Domremy, le 19 août.

Pendant leur séjour de deux semaines, M. et Mme V. Préfontaine ont eu le plaisir de visiter leurs nombreux amis. M. Préfontaine est associé avec la manufacture de roulottes sur camions, à Independence.

Mme Lilian Paine, qui a célébré son 90e anniversaire de naissance le 19 août dernier, fut l'objet d'une réception chez sa fille, Mme Jack Byars. La salle à manger était remplie à profusion de fleurs et de cadeaux. Mme Paine, qui demeure à Prince-Albert depuis 57 ans, est très fière de sa progéniture: 46 petits-enfants et 32 arrière-petits-enfants. Etaient présentes à cette joyeuse réunion familiale, Mmes Frank Dobson, H. Furniss, W. Baldie, W. Cooper, W. Lawless, Leslie Paine, W. Barker, toutes de Prince-Albert, J. Brow et R. Johnston, de Saskatoon, et Mlle Ruth Cooper, de Prince-Albert.

La Rév. Sr Juliette, Soeur de Notre-Dame d'Evron, supérieure de l'école indienne à la mission St-Raphaël de LeGoff, Alta, rendait visite à ses parrain et marraine, M. et Mme Albert-L. Pagé. Elle était accompagnée de sa mère, Mme Marie Ricard, de M. R. Trottier, tous deux de Hudson Bay, Sask., et d'un jeune ami venu de France et de Belgique, en visite au Canada. Tous ces visiteurs étaient venus assister à la célébration des noces d'or de M. et Mme Jos. Roussel, à Albertville.

Pour la première fois en 35 ans, les membres de la famille Ménard se sont réunis à la demeure de Mme Emélia Ménard. A cette occasion, le R. P. Marcel Ménard, S.J., de Munich, Allemagne, et son frère, Sylvio, de San Matheo, Californie, rendirent visite à leur mère, Mme Emélia Ménard, patiente à l'hôpital de la Ste-Famille depuis plus d'un mois, à la suite d'une crise cardiaque; elle se rétablit assez bien. Les visiteurs rendirent aussi visite à leurs soeurs, Mme R. Logan et Mlle Thérèse Ménard, et à leur frère, M. Yvon Ménard.

A l'occasion de la célébration de son 87e anniversaire de naissance, Mme M.-A. Lalonde, qui demeure au Mont St-Joseph de cette ville, a reçu la visite de ses enfants et petits-enfants, M. Jos. Lalonde et son fils, de Léoville, M. et Mme Aimé Lalonde, de Shell Lake, M. Denis Lalonde et sa famille, de Montréal, M. et Mme Don Jordan, de Humboldt. Un souper fut servi à la demeure de M. et Mme A.-J. Doucet, de Domremy.

M. et Mme Alex. St-Pierre et leur fils, M. l'abbé Roger St-Pierre, sont revenus de North Battleford, où ils furent, durant une semaine, les invités de leur fils et frère, M. l'abbé Arsène-J. St-Pierre, curé de la paroisse St-Joseph.

Départ

Son Exc. Mgr L. Morin quittera Prince-Albert, cette semaine, pour Rome. Il demande à tous ses diocésains un souvenir dans leurs prières à ses intentions et spécialement pour le succès du concile oecuménique.

Val Marie

Çà et là

Le mardi 18 août, quelques dames se sont réunies chez Mme Paul Larivière pour fêter son anniversaire de naissance. Mme Larivière tient à remercier ces dames de leur bon geste, ainsi que pour les jolis cadeaux qu'elle a reçus. Toutes ont passé un agréable après-midi.

M. le curé est de retour de ses vacances d'un mois avec ses parents. Il se dit très heureux d'avoir eu le bonheur d'assister à la célébration des 25 ans de vie religieuse de sa soeur.

M. A. Dunand est de retour d'un voyage de deux semaines à Calgary, Alta, chez ses enfants.

Aux abonnés de Val Marie: s'il vous plait, si vous voulez faire paraitre des nouvelles dans votre journal, faites-les-moi parvenir.

Mme J. LeBLANC.

Bellegarde

Va-et-vient

M. l'abbé G. Savoie est revenu de ses vacances bien reposé et est prêt à reprendre ses tâches quotidiennes. Un merci sincère au R. P. A. Gervais, O.M.I., du collège de Gravelbourg, qui a remplacé M. le curé.

Mme Eliza George a passé quelques jours à St-Léon, Man., chez ses fils et bru, M. et Mme Lucien George.

M. et Mme Georges Wilvers ont assisté à un mariage à St-Eustache, Man., et ont séjourné quelques jours au Manitoba.

Mlle Paulette Cop, de Winnipeg, passe quelques jours chez ses parents avant l'ouverture des classes.

Mlle Simone Roussel, de Fort Nelson, passe quelques jours avec ses parents, M. et Mme Treflé Roussel.

M. et Mme Henri Perreaux et leur famille, de la Colombie-Britannique, sont venus rendre visite à leurs frères et soeur.

M. Henri Aimé a fait un voyage d'affaires à Prince-Albert, et a rendu visite à sa soeur, Dr Marie-José Aimé.

M. et Mme Gérard Bourgeois et leur famille, de St-Boniface, Man., sont venus visiter leur nombreuse parenté.

Les familles Auguste, Julien et André Revet ont assisté aux funérailles de leur soeur et tante, Mme Louis Gérard, à Scobey, Montana.

Malades

Prompt rétablissement à M. Marcel Martine, hospitalisé à Regina, à Mlle Lorraine Magotiaux, à l'hôpital de Reston, et au petit Bernard Bauche, qui a passé presque toutes ses vacances à l'hôpital.

Inscription jusqu'au 8 septembre au Collège d'Education de Regina

Le Dr F. L. Bates vient d'annoncer que les demandes d'inscription au Collège d'Education de Regina seront reçues par le secrétaire ou le directeur du collège jusqu'au 8 septembre.

Le ministre d'Education, M. G. J. Trapp, a fait savoir que les étudiants qui complèteront leur première année avec succès pourront obtenir sur demande, le certificat par intérim Classe A, valide pour un an et permettant l'enseignement de l'une ou l'autre ou de toutes les années à partir de la 1ère à la 9e, dans n'importe quelle école de la province. Ce certificat peut être prolongé d'un an pour chaque classe du soir et cours d'été jusqu'au maximum de cinq ans.

M. Trapp a ajouté qu'aucun instituteur était sans emploi, que le statut professionnel des instituteurs était égal à celui de tout autre profession et qu'aucun autre emploi n'offrait une meilleure chance d'avancement. En plus, l'entrée au Collège pédagogique n'est jamais refusée à un étudiant à cause de son manque de finance. Des prêts aux étudiants, jusqu'au maximum de $1,000, sont disponibles à ceux qui en ont besoin.

M. Trapp a aussi fait remarquer que, bien que les programmes d'instruction pédagogiques soient administrés par l'Université de la Saskatchewan, le Département d'Education maintient une influence et un intérêt particuliers vis-à-vis des programmes offerts, du contenu et de la durée du cours comme membre du Comité provincial d'Instruction pédagogique et du droit exclusif de breveter les instituteurs.

Comme instituteur et ancien président de la "Saskatchewan Teacher's Federation", M. Trapp souligne la nécessité d'un Département d'Education adéquat.

Courval

Çà et là

M. et Mme Joseph Landry et leur fils, Luc, accompagnés de Mme Emile Meili, faisaient un voyage à Saskatoon, dernièrement.

M. le Dr et Mme M. Barry et leur fille, Frances, de Regina, accompagnés de Louise Moreau, de Vancouver, C.-B., étaient de passage chez leur mère et grand-mère, Mme François-A. Tremblay, qui les accompagnait ensuite pour un voyage à Vancouver.

Le samedi 15 août, quelques paroissiens se rendaient à l'église St-Joseph de Moose Jaw pour les funérailles de M. Claude Pépin, autrefois de Courval. Les plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

M. et Mme Fréole Pelletier et leur fils, Lionel, de Weyburn, visitaient leur tante, Mme Valère Patoine et autres parents et amis.

M. et Mme O'Neill Brin, accompagnés de M. et Mme Lionel Patoine, visitaient la maison de retraites St. Michael, à Lumsden.

M. Georges Martine, missionnaire laïc de l'Amérique du Sud, visitait ses soeur et beau-frère, M. et Mme Charles Aquin, au cours de l'été.

Il y a peu de gens riches qui, dans des moments, ne se sentent humiliés de n'être que riches ou de n'être regardés que comme tels. — DUCLOS.

Wolseley

Çà et là

Quelque 14 parents de M. et Mme Gédéon Langlois sont venus de St-Ferdinand, Qué., et de Thetford Mines, Qué., pour le jubilé d'or de ces derniers. Ils sont retournés lundi dernier enchantés de leur voyage. La plupart d'entre eux ont vu les plaines de l'Ouest pour la première fois.

Le R. P. Joseph Alarie, curé de Ste-Rose-du-Lac, Man., accompagné de ses parents, M. et Mme Antoine Alarie, de Ste-Agathe, Man., visitait des cousins, les familles Edgar et Emile Tourigny et Albey Dureault.

M. et Mme Cleo Dureau et leur fillette, de Grand Forks, D.-N., vinrent chez M. et Mme Lucien Dureau, en fin de semaine.

Mme Léo Bouvier et sa famille, de Meyronne, et Mme Cécile Howe et ses deux enfants, de Montréal, étaient les invités de M. et Mme Francis Coueslan, en fin de semaine.

M. Henri Rivoire et son fils, Maurice, ainsi que Mme Paulette Arnold et ses enfants, de Bolder, Colorado, sont en visite chez Mme Emile Souchotte, père.

M. et Mme Gérald Proulx et leurs enfants, de Kenora, Ont., vinrent passer quelques jours chez M. et Mme Emile Tourigny.

Mme Paul Bonneville et sa famille, de Regina, vinrent visiter leurs parents et grands-parents, M. et Mme Emile Dureault, avant d'aller rejoindre leur époux et père, employé à Portland, Oregon.

M. et Mme L. Nicholson et leurs deux enfants, d'Assiniboia, ont passé quelques jours chez les parents de Mme Nicholson, M. et Mme Emile Dureault, avant de déménager à Canora.

M. et Mme Johnnie Wrobel et leur bébé passèrent leurs vacances chez leurs parents; ces derniers les accompagnèrent à Winnipeg, Man., pour y passer quelques jours.

L'ouverture des classes à l'école Ste-Anne aura lieu le 1er septembre. La Rév. Sr Marie-Aquinas enseignera les 4e, 5e, 6e et 7e années, et Mme Louis Dureault, les 1ère, 2e et 3e années.

M. et Mme Paul Perra et leur famille, de Kapuskasing, Ont., visitèrent la famille Léo Perra, dernièrement.

M. et Mme Jos. Potter, de Vancouver, C.-B., Mme Emilien Johnson, de Winnipeg, Man., et Mme Emilia Perra et sa fille, Beth de Montréal, Qué., vinrent en visite chez Mme Rose Perra.

Une maman rejoint sa fille chez les religieuses de Forget

FORGET — Le samedi 15 août, en la fête de l'Assomption, une foule d'une centaine de personnes remplit la chapelle et le choeur de l'Académie pour une cérémonie tout à fait spéciale chez les Soeurs de Notre-Dame de la Croix. A 3 h. p.m., Mgr Herménégilde Poirier entre dans le sanctuaire, tandis que l'orgue joue "Acclamez le Seigneur".

L'élue du jour s'avance dans la chapelle remplie de ses enfants, petits-enfants, frère et soeurs, arrière-petits-enfants et d'une quinzaine de paroissiennes de Forget. Vêtue d'une robe aux teintes bleues, la tête couverte d'un voile blanc, Mme Oliva Boutin entre, conduite par sa fille, la Rév. Mère Marie-Françoise (née Alice Boutin), supérieure régionale, qui a le bonheur immense d'offrir au bon Dieu, sa mère bien-aimée.

Après le chant du "Veni Creator", Monseigneur parle de la grandeur de la vocation religieuse dont il trace l'histoire à travers les siècles, souhaite la bienvenue à cette foule vibrante d'émotion, puis, la cérémonie se déroule, rehaussée par des chants magnifiques. Le choeur de chant se composait uniquement de Soeurs de Notre-Dame de la Croix venues des différents couvents du sud de la Saskatchewan.

Quel saisissement s'empare de cette foule attentive lorsque MM. Gérard et François Boutin, fils de l'élue, remplirent l'office d'enfants de choeur. Des larmes coulaient sur leurs joues tandis que leur chère maman s'offrait à Jésus, corps et âme. Pendant la belle cérémonie, Mme Oliva Boutin, âgée de 64 ans, prit les noms de Sr Marie-Alice-Olivier.

Suivit ensuite la messe dans toute la grandeur et la beauté du saint sacrifice. Les chants des psaumes avaient fait vibrer les âmes d'amour et de confiance, ceux des différentes parties de la messe de l'Assomption, chantaient la grandeur du Très-Haut.

A 4 h. 15 p.m., au son de l'orgue, la nouvelle épouse du Christ sortait, pieusement conduite par sa fille, la Rév. Mère Marie-Françoise. Quelle joie parmi les Soeurs et quels heureux moments passés par tous et toutes. On en profita pour poser de nombreuses photos à l'intérieur et à l'extérieur, au milieu de la verdure et des fleurs!

Etaient présents à la cérémonie, M. et Mme Léo Lemieux (Rita Boutin), de Willow-Bunch, leurs dix enfants et deux petits-enfants; M. et Mme Gérard Granger (Lucina Boutin), de Willow-Bunch, et leurs 10 enfants; M. et Mme Jean Banville (Simone Boutin), de St-Pierre-Jolys, Man., et leurs six enfants; M. Gérard Boutin et son fils, d'Edmonton, Alta; Mme Boutin avait gardé ses autres enfants à la maison; M. et Mme François Boutin et deux de leurs enfants, d'Edmonton, Alta; Mme Arcade Bergeron, soeur de Mme Boutin, de Regina; Mme Régina Audette, soeur de Mme Boutin, et ses fils, d'Assiniboia; M. et Mme Wilfrid Audette, frère de Mme Boutin, et leurs enfants, de Vancouver, C.B.; Mlle Lucille Fontaine et sa fille, amie des familles Banville, de Drummondville, Qué., ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces de Cantal et des environs.

Cette belle cérémonie avec une telle foule rappelait aux anciennes d'autres cérémonies d'années lointaines. Pour le cher couvent St-Joseph, c'était le chant du cygne car la maison centrale et le noviciat des Soeurs de Notre-Dame de la Croix seront désormais à Edmonton, Alta. En attendant des directives plus précises, s'adresser à: La Supérieure, 58, 18e rue est, Prince-Albert.

Wawota

Va-et-vient

Mme G. Zébière, de Wawota, qui était en visite chez ses enfants, M. et Mme Marcel Zébière, à St-Boniface, Man., visita aussi M. et Mme Emile Baudu et leur fille, Alice, de Norwood, Man., et M. et Mme Anatole Massart. Elle accompagna ces derniers à Oak Lake, où ils visitèrent MM. et Mmes A. Vandersheaghe et Jos. Merrick. Ils allèrent ensuite à Virden, où ils rencontrèrent MM. et Mmes Jules Nevraumont, Gabriel Boulanger et Constant Plaisier, ainsi que Mmes Marion, René Jacques, Emile Wanlin et M. Paul Fosty. Ils assistèrent aussi aux funérailles de M. Fernand Henuset, décédé à l'hôpital de Virden, le 16 août, à l'âge de 67 ans. Mme Zébière avait aussi le bonheur de rencontrer plusieurs neveux, nièces et amies de cette localité.

M. et Mme Auguste Vandersheaghe, de Oak Lake, étaient en visite chez M. et Mme Anatole Massart, ainsi que chez MM. et Mmes J. Nevraumont et Eugène Colignon, de St-Vital.

Aux Anglophones du Québec l'avenir paraît sombre

MONTREAL (Le Devoir) — L'avenir semble bien sombre pour les anglophones du Québec, a déclaré Me Kenneth C. Mackay, avocat montréalais et auteur du rapport sur les transactions immobilières de la commission scolaire protestante de Montréal.

Selon lui, certains dirigeants du Canada français sont injustes quand ils font porter au groupe anglais les responsabilité d'un grand nombre des problèmes du Québec. Ainsi, a dit M. Mackay, le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, a affirmé que les électeurs anglophones ont maintenu Duplessis au pouvoir. Mais on devrait se rappeler qu'en 1948, n'eût été des Québécois de langue anglaise, pas un seul député libéral n'aurait été élu. On devrait se rappeler également que dans les années maigres qui suivirent, presque tout l'argent recueilli par le parti libéral venait des hommes d'affaires de langue anglaise. Peut-être que M. Lévesque n'aurait pas trouvé de parti libéral auquel adhérer, lorsqu'il s'est joint sur le tard à la lutte contre l'ancien régime du Québec, s'il n'y avait pas eu de Québécois de langue anglaise pour faire survivre le parti.

M. Mackay a reconnu que les Canadiens français ont subi des torts dans le passé. Il a également invité les Canadiens anglais à rejeter le passé et regarder vers l'avenir. "Nous devons prendre conscience, a-t-il dit, de ce que les Canadiens français ont subi des injustices réelles, et pas seulement imaginaires; ces injustices doivent être supprimées."

Mais en même temps, le conférencier, qui s'adressait au club Kiwanis Dorchester, a exposé les motifs de l'inquiétude qui se manifeste chez les citoyens québécois de langue anglaise.

"Notons qu'il n'y a presque aucun citoyen de langue anglaise du Québec dans le fonctionnarisme provincial. Cela vient non pas d'un manque d'intérêt des anglophones pour la fonction publique mais d'une politique de la porte fermée — peut-être involontaire, mais non moins réelle — qui s'affirme de plus en plus depuis quelques années. C'est ainsi que disparait la tradition de réserver certains postes de la magistrature à des Canadiens anglais."

M. Mackay a reconnu qu'un grand nombre d'hommes politiques et de commentateurs tiennent des propos alarmistes. Mais il faut admettre, a-t-il ajouté, que le sentiment séparatiste croit à un rythme tel que l'avenir du pays est en danger.

"Récemment, le maire Jean Drapeau s'est joint aux ministres Pierre Laporte et René Lévesque pour réclamer un statut d'Etat associé pour le Québec, a-t-il noté. Aucun d'eux n'a défini le terme "état associé", mais il semble qu'il n'y a qu'un pas entre ce statut et l'indépendance totale." Par la suite, discutant les gestes du maire Drapeau, M. Mackay a ajouté: "On ne peut qu'espérer que son programme ne soit pas: Métro 66, Expo 67, Etat associé 68."

Si on veut un dialogue raisonnable entre les deux groupes ethniques du Québec, a poursuivi le conférencier, les anglophones ne doivent plus tarder à faire connaitre leur point de vue. "Nous devons prendre en considération les exigences objectives, équitables et positives de nos concitoyens de langue française et pour nous permettre de le faire, les dirigeants canadiens - français responsables doivent nous dire en quoi consistent exactement ces exigences."

M. Mackay a alors énuméré quelques éléments du point de vue des anglophones:

Les Québécois de langue anglaise souscrivent au désir de leurs concitoyens de langue française d'accroitre la force économique de la province, puisque "votre position est notre position, et nous profiterons des améliorations que vous obtiendrez".

Les anglophones souscrivent également au désir de leurs concitoyens de renforcer la position du Canadien français à travers le pays, car "comme minorité, nous savons ce qu'est la discrimination".

Ils croient aussi que le Canada doit être un pays bilingue, et non un pays polyglotte et multilingue. Ils approuvent les mesures destinées à hausser le niveau de l'éducation, particulièrement dans le domaine technique, et le désir d'accroitre l'autonomie du Québec qui, "comme nous le savons si bien, n'est pas une province comme les autres".

Les anglophones pourraient bien se joindre aux francophones pour réclamer des modifications à la constitution "si nous savions ce que vous voulez exactement, et si la Confédération n'est pas refaite pour le seul plaisir de la refaire ou de la dissoudre".

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Noces d'or, à Wolseley, de M. et Mme G. Langlois

WOLSELEY — Le dimanche 16 août, en l'honneur de M. et Mme Gédéon Langlois, qui célébraient leur jubilé d'or de mariage, leur famille avait organisé une belle fête qui restera inoubliable.

La journée débuta par une messe chantée au cours de laquelle les jubilaires renouvelèrent leurs promesses conjugales. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Paul Ruel, de St-Ferdinand, Qué., qui agissaient comme couple d'honneur. M. l'abbé F. Marcotte célébra la messe et donna le sermon de circonstance, félicitant les heureux jubilaires pour leurs 50 années de vie conjugale passées au milieu de leur belle et nombreuse famille. Deux petits-fils, Laurent et Ronald Winter, servaient à l'autel.

Les 14 enfants étaient présents, à l'exception d'un fils, Maurice, qui fut retenu dans sa famille à cause de maladie. La famille comprend Irène (Mme Owen Dubé), Alice, Marie-Ange (Mme Stanley Zaba), Armand et Laurent, tous de Wolseley, Maurice, Rita (Mme John Winter) et Thérèse (Mme Floyd Werner), d'Indian Head, Rose (Mme Roméo Tourigny), de Storthoaks, Cécile (Mme Ken Kraushaar), de Sintaluta, Valère, de Rabbit Lake, Sask., Paul, de Bethume, Lionel et Raymond, de Thetford Mines, Qué.

La célébration religieuse terminée, une cinquantaine de convives se rendaient à la salle pour déguster le succulent repas préparé par les dames de Ste-Anne. La salle et les tables étaient artistiquement décorées en or et blanc. Un immense gâteau en forme d'église et de beaux bouquets de chrysanthèmes ornaient la table d'honneur.

M. Raymond Langlois, membre du parlement fédéral, agit comme maître de cérémonies, et offrit aux jubilaires les voeux des enfants, parents et amis. Il lut une adresse en français et une en anglais, puis Mme S. Zaba et M. Laurent Langlois présentèrent au nom de la famille une montre en or à chacun des jubilaires.

M. l'abbé Marcotte porta le toast aux mariés de 50 ans et leur souhaita de revenir célébrer leurs noces de diamant dans dix ans. M. le Dr Isman prit aussi la parole pour présenter ses compliments personnels aux jubilaires.

De nombreux messages furent lus, entre autres la bénédiction papale, des télégrammes du Gouverneur Général Vanier, du premier ministre, M. Pearson, du Lieutenant-Gouverneur Hambidge, de MM. John Diefenbaker, Tom Douglas, Doug McFarlane, W. S. Lloyd et Mme Valérie Marcoux, de Thetford Mines, Qué.

M. Gédéon Langlois remercia, en son nom et au nom de son épouse, ses enfants qui ont organisé cette fête mémorable, et tous ceux qui leur ont présenté compliments, voeux et cadeaux.

Une réception suivit vers 3 h. p.m. Environ 150 parents et amis vinrent offrir leurs voeux aux jubilaires. Mlles Alma Dubé et Doreen Langlois étaient chargées du livre des invités.

Outre les enfants et leurs familles et les parents et amis de Wolseley, on remarquait plusieurs parents et amis venus de l'extérieur: MM. et Mmes Paul Ruel, Lucien Carrier, Alphonse et Robert Pinette et Mme Alphonse Langlois, de St-Ferdinand, Qué.; M. et Mme Fernand Langlois, de Birch River, Man.; M. Jos. Langlois, de Nipafin; M. et Mme Léo Coupal et Mlle Aline Langlois, de Regina; M. et Mme Emile Langlois, de Montmartre; MM. les abbés MacMahan et Balzer, d'Indian Head; MM. et Mmes M. Français et Alfred Dolter, de Sintaluta.

Biographie

M. Gédéon Langlois est né le 8 février 1892 à St-Ferdinand, Qué., et Mme Langlois (née Pinette), est née le 4 janvier 1894, à Boston, Mass. Ils se marièrent à St-Ferdinand le 30 juin 1914 et quatre années plus tard, ils vinrent s'établir avec leurs trois enfants à Wolseley, où ils ont demeuré jusqu'à présent.

Tous deux jouissent d'une bonne santé et vivent heureux dans leur petit domaine au village. M. Langlois s'occupe encore des chevaux de courses, un sport qui s'est poursuivi même depuis qu'il quitta sa ferme il y a quatre ans.

Tous souhaitent aux jubilaires bien d'autres années de bonheur.

St-Hubert

Soirée sociale

Le dimanche 6 août, une soirée sociale fut organisée par le comité de loisirs des Dames d'Autel en l'honneur de MM. et Mmes H. Flick et A. Gatin, nouveaux mariés. La soirée débuta par deux concours avec musique par MM. R. Poncelet et B. McCormick.

Mme B. McCormick se fit l'interprète de tous pour transmettre les meilleurs voeux aux deux couples. De nombreux cadeaux leur furent présentés par un groupe de fillettes.

MM. H. Flick et A. Gatin surent remercier gentiment leurs parents et amis.

MM. M. Poncelet, T. Jordens et H. Dumonceaux rendirent quelques chansons avec accompagnement à la guitare. Un goûter fut servi pour terminer cette agréable soirée.

Çà et là

M. et Mme Louis Dureault et leurs trois filles, de Wolseley, ont visité leur mère et grand-mère, Mme M. Boutin, quelques jours la semaine dernière.

M. et Mme J. Decelle et leurs enfants, de Shoal Lake, Man., ont rendu visite à leur mère et grand-mère, Mme S. Decelle, le dimanche 16 août.

Mme F. Dartige, son jeune fils, Kenny, et sa soeur, Mlle Louise Jordens, sont hospitalisés à Whitewood à la suite d'un accident d'automobile survenu le 18 août. Souhaits de prompt et complet rétablissement.

Les petites Laureen et Marylin Gatin, de Whitewood, étaient en vacances chez leurs grands-parents, M. et Mme E. Gatin, la semaine dernière.

Mlle M.-B. Brûlé, de Moose Jaw, est en vacances chez ses parents, M. et Mme G. Brûlé, pour une couple de semaines.

Titanic

Va-et-vient

Sont venus en vacances chez leurs parents, cet été: M. et Mme Joseph Rio et leur famille, de Camp Borden, Ont., Mlle Suzanne Rio et Mme Henry Pailler, toutes deux de l'Alberta, tous chez M. et Mme B. Rio et leur frère, Armand; Mlle Blanche Duinat, de Montréal, Qué., chez MM. Louis et Jean Duinat; M. et Mme Maxime Fiolleau, de Léoville, chez M. et Mme Marcel Fiolleau; M. et Mme Auguste Mercereau et leur famille, de Meacham, chez M. et Mme Laurent Delisle; M. et Mme Olivier Boyer, de Prince George, C.-B., chez M. et Mme Marius Fiolleau.

Estelle, Aurèle, Michel et Guy Dumont, tous de Duck Lake, ont aussi passé quelques jours chez des parents.

M. et Mme Denis Delisle ont passé une fin de semaine à Meacham, chez M. et Mme Auguste Mercereau.

Mlle Agathe Mercereau travaille maintenant à Saskatoon.

Mlle Suzanne Mercereau a passé une semaine au Camp Notre-Dame à Victoire.

Malades

Prompt rétablissement à la jeune Diane Fiolleau qui a subi une grave intervention chirurgicale à l'hôpital Université de Saskatoon, et à M. Denis Delisle, qui a subi un léger accident à un pied.

Naissance

M. et Mme Maxime Fiolleau, de Léoville, sont les heureux parents d'une fillette, Monique, née à l'hôpital de Rosthern, le mardi 11 août. Fait remarquable, ce nouveau bébé a encore tous ses grands-parents et arrière-grands-parents, tant paternels que maternels. Ce sont M. et Mme Marcel Fiolleau, de Titanic, et M. et Mme A. Bergeron, de Montréal, grands-parents, et MM. et Mmes Jean Fiolleau et Lucien Forseille, tous de Duck Lake, arrière-grands-parents.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin 4280
Regina, Sask.

Installation des officiers

L'installation des officiers du Conseil Langevin no 4280 de Regina aura lieu ce vendredi soir 28 août à 8 h., à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Félicitations

Au frère Léo Lirette, notre nouveau Député de District, pour sa nomination comme Député du District no 1 des Chevaliers de Colomb.

Au frère et à Mme Hubert Arsenault, à l'occasion de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Simon-Pierre.

Au frère et à Mme Marcel Lefebvre, à l'occasion de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Liane-Lise.

Au frère et à Mme Alfred Béchard, à l'occasion de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Ronald-Georges.

Au frère et à Mme Clément Béchard, à l'occasion de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Michelle-Anne.

Voeux sincères

Au R. P. Stephen Gattafoni, O.F.M., notre ancien aumônier, qui a été transféré à la paroisse St-Francis de Vancouver, C.-B. Nous lui souhaitons un fructueux ministère dans son nouveau champ d'action.

Remerciements

A tous ceux qui ont aidé et ont assisté au concert donner par les "Alouettes" du collège Mathieu de Gravelbourg, le 15 juin; au pique-nique de la St-Jean-Baptiste, le 21 juin; au concert donné par la famille Rouleau de Montréal, le 7 juillet; et à ceux qui ont bien voulu rencontrer les visiteurs de la Liaison Française Incorporée, conduits par le R. P. Landry, le 14 juillet, lors de leur pasage à Regina.

Bienvenue

Cordale bienvenue au R. P. Hercule Paradis, O.F.M., nouveau curé de la paroisse St-Jean-Baptiste, qui a gracieusement accepté d'être notre aumônier.

Assemblée régulière mensuelle

L'assemblée régulière mensuelle d'affaires du Conseil Langevin aura lieu le vendredi soir 18 septembre à 8 h., à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Un optimiste, pourrait-on dire en parodiant un proverbe, c'est un individu pour qui il n'y a que la moitié de l'été de passé: un pessimiste, c'est celui pour qui la moitié de l'été est déjà passé. Jean Rafa et Eloi de Grandmont, les deux boute-en-train et animateurs de l'émission "A titre divers et d'été" se fichent éperdument du nombre de jours qu'il reste avant le début officiel de l'automne. Leur seule préoccupation de 7 h. à 8 h. du matin, du lundi au vendredi, c'est de dérider les auditeurs et de leur faire oublier tous les petits et les gros ennuis de la vie: le temps trop chaud ou trop froid qu'il fait, la nécessité de se lever et de se rendre au bureau de bon matin, le lendemain de la "veille", les difficultés familiales, etc. . . . Chansons, histoires, musique de tous les genres, cuisine, camping, sport; en un mot, tous les sujets sont pour Rafa et de Grandmont des sources d'inspiration et d'humour.

Une série d'émissions très intéressante prenait fin la semaine dernière sur les ondes de CFNS, après 24 semaines. Il s'agit de "Dans tous les cantons", réalisée par Michel Sévigny. Ces émissions consistaient à recueillir les commentaires et les impressions des pionniers canadiens-français, établis dans les différentes régions du nord de la Saskatchewan. Les auditeurs seront peut-être surpris d'apprendre que Michel Sévigny a parcouru la distance de 3,500 milles durant ces 24 semaines. Ceci prouve, n'est-ce pas, tout l'intérêt que notre ami Michel mettait à la préparation de ses programmes, qui avouons-le, ne manquait pas de plaire à nos auditeurs. Il désire profiter de ces quelques lignes, pour remercier toutes les personnes qui, par leur aimable collaboration, ont contribué à la mise en ondes de "Dans tous les cantons".

Prince-Albert

Ouverture des classes

Les classes à l'Institut Notre-Dame de la Providence recommenceront le 1er septembre. En plus du cours régulier du ministère, l'Institut offre un cours commercial complet. L'enregistrement l'an dernier se chiffrait à 115 élèves. Pour cette année on prévoit 125 élèves.

La Rév. Soeur Eléonore, F.d.l.C., de Willow-Bunch, est inhumée

WILLOW-BUNCH — La Rév. Sr Eléonore (née Gosselin), F.d.l.C., est décédée à St-Boniface, Man., le jeudi matin 20 août, à l'âge de 73 ans. Les funérailles eurent lieu à St-Boniface le 22 août. Elle était née à St-Malo, Man., le 16 décembre 1890. Les religieuses Filles de la Croix arrivaient au Manitoba en 1905 et la fillette Gosselin fréquenta leurs classes. Elle partait en 1910 à La Puye, France, faire son noviciat et venait à Willow-Bunch en septembre 1914 après avoir terminé son école normale à Regina.

En 1922, elle parti pour Laflèche. En 1937 elle revint ici pour y demeurer jusqu'à sa mort. A partir de 1914 jusqu'à la fondation du couvent en 1922, elle conduisait les jeunes garçons au pensionnat. Elle fut institutrice jusqu'en 1948, sacristine pendant plusieurs années et économe pendant 20 ans.

Elle a fêté son jubilé d'or de vie religieuse en juillet 1962 à St-Boniface, Man. Les religieuses étaient heureuses quelle soit parmi elles pour les fêtes du jubilé d'or du couvent, les 17 et 18 mai 1964, étant la seule fondatrice survivante au Canada. Cette pionnière du couvent a passé la majeure partie de sa vie religieuse dans la paroisse, se dévouant jusqu'au dernier moment.

Depuis quelques années elle a subi plusieurs graves opérations. Cependant elle refusait obstinément de prendre un repos bien mérité à la maison provinciale, croyant toujours que ses forces lui permettraient d'être encore utile ici. Elle aimait tant Willow-Bunch qu'elle ne voulait pas partir.

Depuis le 13 août, son état de santé déclinait tellement qu'on cru bon de l'envoyer par avion à St-Boniface, où elle mourut atteinte du cancer.

Visiteurs

Le R. P. Henri Légaré, O.M.I., durant son séjour à Willow-Bunch, rendit visite à M. l'abbé Lucien Rodrigue, et à M. et Mme L. Isabell, à St-Victor. Il eut la visite de son frère, Ernest, de Saskatoon, qui visita également sa soeur, Mme Alice Bonneau. Le Père Légaré est parti pour une couple de semaines à Québec. A son retour, ils demeurera au collège de Gravelbourg.

M. Robert Mondor, fils de M. et Mme Marcel Mondor, est revenu de Camrose, Alta, où il suivit un cours en direction sportive. Il était directeur de sports et d'éducation physique à Lebret, l'année dernière. Il entreprendra ce même genre de travail à Marieville, cette année.

Félicitations à Mlle Jacqueline St-Yves qui obtint une bourse du gouvernement pour continuer ses études à l'école normale. Elle partira prochainement pour entrer dans la Congrégation des Soeurs Grises. Souhaits de persévérance dans cette nouvelle vocation.

Le dimanche 23 août, M. l'abbé Joseph Perreault, de Joliette, Qué., ancien vicaire à Willow-Bunch de 1928 à 1930, a célébré la messe de 10 h. a.m. Il est ici depuis vendredi dernier, étant venu revoir son ancienne paroisses et ses amis.

M. et Mme Cléas Duperreault et six de leurs neuf enfants, de Saskatoon, sont venus visiter leur mère, Mme Rosina Balaux. Cette dernière eut aussi la visite de ses enfants, MM. et Mmes Marcel Balaux et W. McKillop et Mme Jeanne Gosselin, tous de Regina, ainsi que de M. et Mme Dick Langlois, de Calgary, Alta.

M. Wilfrid Rodrigue et ses deux fils, de Californie, en revenant d'un voyage au Québec, se sont arrêtés visiter leurs oncle et tante, M. et Mme François Rodrigue.

M. et Mme Léopold Sylvestre sont allés, dernièrement, visiter leurs enfants, M. le Dr et Mme Robert Sylvestre et Mme Promhouse, à Regina, ainsi que M. le Dr et Mme F. Baker, à Saskatoon.

M. et Mme Fortunat Beauparland, leur fille, Vivianne, et son mari, ainsi que M. et Mme Hardy, tous de Weland, Ont., ont visité MM. et Mmes Albert Lemieux et Armand Duperreault, récemment.

M. et Mme Emile Trudelle eurent la visite de leur fille, Yvonne, et son mari, M. et Mme K. Lidgate, de Nelson, C.-B.

M. et Mme Gérard Piché, de Gravelbourg, vinrent chez leurs parents, le 22 août.

M. et Mme Charles Quenelle, de Wauchope, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Pierre Campagne, le 23 août.

M. le Dr et Mme Louis Piché, de Shaunavon, visitèrent leurs parents, M. et Mme Albert Martin.

Malade

Réal Durand, 12 ans, fils de M. et Mme Alphonse Durand, est hospitalisé depuis le lundi 10 août, souffrant de brûlures à la figure et à une épaule. D'après les dernières nouvelles, son état est satisfaisant.

M. J. Fillion, de Radville, est décédé subitement

RADVILLE — Le 7 août, M. Joseph Fillion rendit son âme à Dieu. Atteint d'une crise cardiaque pendant son travail, il mourait à l'âge de 70 ans.

La messe de Requiem a été chantée par M. l'abbé A.-E. Yandeau, en l'église de la Ste-Famille. Les porteurs étaient six frères du défunt, MM. Adélard, Napoléon, Télesphore, Adonias et André Fillion.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, cinq fils et sept filles. Un autre fils est décédé en 1938.

M. Joseph Fillion est né à St-Jean-Baptiste, Man., en 1894. En 1916, il épousait Mlle Vermette, et un fils, David, naquit de cette union. Sa jeune épouse mourait en 1919.

En 1924 il vint à Radville et épousait Mlle Alma Bourassa, fille de M. et Mme L.-J. Bourassa. Ils s'installèrent sur une ferme à huit milles de Radville, et en 1945 ils se retirèrent au village.

Les personnes venues de loin pour les funérailles étaient M. et Mme A. Sarasin, Mme O. Bissonnette, MM. et Mmes A. Fillion et L. Marin, Mme L. Parent, MM. E., T., N. et A. Fillion, et Mme Eva Moquin, tous du Manitoba, ainsi que M. et Mme C. Beaudry, de Willow-Bunch.

Nomination

Le directeur de la santé de Weyburn a nommé Mlle Lucille Lacoursière représentante des cliniques des régions du sud, y compris Radville, Lake Alma, Minton et Ceylon. Les visites dans chaque village se feront une fois par moi. A Radville, la représentante aura son bureau au sous-sol de la salle de la Légion.

Périgord

Novice

M. Adélard Patenaude est entré au noviciat des Oblats de Marie Immaculée à St-Norbert, Man., le 7 août. Deux jours avant, une soirée fut donnée en son honneur. Des cadeaux lui furent offerts, un par sa parenté et l'autre par les paroissiens, soit une Bible de Jérusalem et un ensemble stylo et porte-mine. M. l'abbé R. O. Kunka, curé, et M. Grégoire fortin firent les présentations.

Etaient présents à cette fête, MM. et Mmes Henri, Ernest, Alphonse et Philippe Patenaude, MM. Léo et Jérémie Patenaude, Mlle Mariette Patenaude, MM. Alain DesRoches, Norman Bernier, Grégoire et Camille Fortin, Clément Pelletier et Mlle Docile Fortin.

Va-et-vient

Le R. P. J.-A. Robveille, P.S.M., ancien curé de Périgord, est maintenant retiré à l'hôpital Taché à St-Boniface, Man.

M. et Mme Joseph Plante sont en visite chez leurs nièces et neveux, MM. et Mmes Jean Bossé, Alphonse Patenaude et Donat Plante.

Mme Hubert Fuchs est en visite chez ses parents, M. et Mme Wallace DesRoches.

M. et Mme Lucien Dubé sont en visite chez Mme Philomène Dubé et autres parents.

M. et Mme Marc Pelletier sont de retour de Cardston, Alta, et demeureront à Périgord, leur ancienne paroisse.

MM. Camille Fortin, Maurice Sztrajt et Clément Pelletier sont allés à Saskatoon, dernièrement.

M. et Mme Edouard Bernier sont en visite chez leurs filles, Mmes Ida Patenaude, Georges Pelletier et Gratia Mathieu.

M. et Mme Roméo Plante visitent leurs frères et soeurs, M. Donat Plante, Mme Marguerite Patenaude, Mme Léonie Bossé, M. Maurice Marquette et Mme Lena Pelletier.

L'équipe de balle de Périgord est allée à Porcupine Plain, dernièrement. A la partie de balle jouée à Périgord le 23 août, cette équipe est sortie victorieuse.

Mme Laurent Patenaude agissait comme juge pour les jardins du Club 4-H de Périgord.

Baptêmes

Le 9 août: Richard-Ronald-Joseph, fils de M. et Mme Daniel Choquette. Parrain et marraine, M. et Mme Ronald Choquette. M. l'abbé R. D. Kunka officiait.

Le 22 août: Fay Marguerite Longheed, une convertie. Parrain et marraine, Marie Senez et Joseph Ratch.

Malades

Mme Roseanne Lupien et M. Albert Choquette sont maintenant patients à l'hôpital de Kelvington.

Gravelbourg

Çà et là

Mme Achaire est retournée à St-Boniface, Man., après avoir passé ses vacances chez M. le Dr et Mme W. T. Sheer. Le Dr Sheer est actuellement en congé dans le nord de la province.

Mme Dumont Lepage et son fils, Dumont-Pierre, sont partis pour Ottawa, Ont., où ce dernier poursuivra ses études en éducation à l'Université d'Ottawa.

M. et Mme Henri Lepage et leur famille sont revenus après avoir passé une dizaine de jours dans le nord de la province.

Mme Léo Fauchon est de retour chez-elle après avoir visité ses enfants et amies dispersés dans le Nouveau Brunswick, la province de Québec et aux Etats-Unis.

M. l'abbé D. Dugas, curé, est revenu après avoir béni le mariage de son neveu, Louis Balcaen, à Mlle Jeanne Lavack, à Ste-Anne-des-Chênes, Man.

M. Raymond Geoffrion, de Montréal, est en visite chez M. et Mme Hervé Geoffrion.

Mme Victor Larivière est partie dans l'Est visiter des parents et amis.

M. André Larochelle, fils de M. et Mme Auguste LaRochelle, qui était employé à la Caisse populaire depuis quelques années, est parti pour St-Boniface, où il suivra un cours de comptable agréé. M. Jean Aussant remplira la place vacante à la Caisse.

SURPLUS DE BLE

OTTAWA — Le Canada a ouvert le 1er août sa nouvelle campagne agricole avec une réserve de blé évaluée à 461,377,-000 boisseaux, a annoncé le Bureau fédéral de la statistique. Ces stocks sont de 25,170,000 boisseaux moindres que ceux de l'an dernier, évalués à 487,247,-000 boisseaux. Ils n'incluent pas la récolte 1964 évaluée de façon officieuse entre 550,000,000 et 600,000,000 de boisseaux. Quelque 120,640,000 boisseaux de cette réserve se trouvent sur des fermes, en majorité des Prairies. Ce surplus de blé se situe bien au-dessous de la moyenne de 579,073,000 boisseaux maintenue durant la période 1954-63. Au 31 juillet 1958, le Canada possédait une réserve-record de blé, soit 733,546,000 boisseaux.

North Battleford

Mariage Nolin-Sparrow

Le samedi 13 juin, en l'église St-André, eut lieu le mariage de Mlle Lorene Sparrow, fille de M. et Mme D. Sparrow, à M. Raymond Nolin, fils de M. et Mme W. Nolin, tous de North Battleford. M. l'abbé A. Marchildon, curé, officiait.

La chorale St-André rendit l'"Ave Maria", "O jour heureux pour moi" et "On This Day". Les filles d'honneur furent Mlles Margaret Gatzke, de Moose Jaw, et Vicki Sparrow, de North Battleford; les garçons d'honneur, MM. Donald et Bernard Nolin, frères du marié. MM. Lionel Nolin et Murray Sparrow agissaient comme huissiers. Madeleine Cadrain était bouquetière, et Billy Fleming, de Saskatoon, portait les anneaux. Une réception eut lieu au "Civic Centre". M. et Mme Raymond Nolin résideront à North Battleford.

Mariage Flegel-Manègre

Mlle Juliette Manègre, fille de Mme Solange Manègre et de feu M. L. Manègre, unissait sa destinée à celle de M. Gerald Flegel, fils de M. et Mme A. Flegel, de Killaly, en l'église St-André, le samedi 1er août. Le mariage fut bénit par M. l'abbé A. Marchildon.

Mlle Thérèse Marchildon fut soliste, et Mlle Linda Duval touchait l'orgue. Mlles Hélène Arès, de Montréal, Qué., et Barbara Maykut, d'Edmonton, Alta, étaient filles d'honneur; MM. F. Guth, d'Ottawa, Ont., et M. Hoffman, de Regina, garçons d'honneur. La petite Charlene Flegel était bouquetière.

M. Raymond Manègre, frère de la mariée, et M. Dan Flegel, cousin du marié, agissaient comme huissiers. M. Irénée Turcotte, oncle de la mariée, servait comme témoin.

Il y eut une réception pour parents et amis à la salle Notre-Dame. Au retour de leur voyage de noces, M. et Mme Flegel résideront à North Battleford.

Mariage Lizée-Ayotte

Le 8 août, à 12 h. 30 p.m., en l'église St-André, M. l'abbé Marchildon bénissait le mariage de Mlle Gertrude Ayotte, fille de M. et Mme L. Ayotte, de Battleford, à M. Marcel Lizée, fils de M. et Mme E. Lizée, de Meadow Lake. Mlles Odette Ayotte et Lorraine Perron, soeur et cousine de la mariée, étaient filles d'honneur; MM. Lionel Lizée et Tom McKray, frère et ami du marié, garçons d'honneur. La bouquetière était Vivianne Audette, cousine de la mariée, et le petit Jérôme Fransoo portait les anneaux.

MM. Eloi Ayotte et Bill Tanner agissaient comme huissiers. Une réception eut lieu à la salle Notre-Dame, suivie d'une soirée dansante. Après leur voyage de noces, M. et Mme Ayotte demeureront à Saskatoon.

Funérailles

Après une longue maladie, Mme Roland Marcotte est décédée le 23 juillet à l'hôpital Notre-Dame. Les funérailles eurent lieu le 25 juillet en l'église St-André, au milieu de nombreux parents et amis. M. l'abbé A. Marchildon, curé, chanta la messe de Requiem, assisté du R. P. J.-O. Fournier, O.M.I., curé de Notre-Dame, et du R. P. A. Gaudet, de St-Albert, comme diacre et sous-diacre. Les enfants de choeur étaient Donald Benoit, de Willow-Bunch, et Roland Blanchette, de Jackfish. Les porteurs furent MM. Robert Marcotte, Bert Speers, Barry Conkin, L. Blanchette, C. Painchaud et Wilfrid Blanchette.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois filles, Vivianne, Lilliane et Gisèle; deux fils, Gérald et Richard; quatre soeurs, Dolorès (Mme L. Blanchette), de Jackfish, Germaine (Mme E. Blanchette), de Vawn, Corona (Mme L. Painchaud), de Prud'homme, et Gertrude (Mme G. Benoit), de Willow-Bunch; deux frères, MM. Alcide Marineau, de Saskatoon, et Léo Marineau, de Toronto, Ont.

Le choeur de chant, dirigé par M. Raymond Marcotte, de Saskatoon, comprenait le R. P. G. Roussel, O.M.I., de North Battleford, M. et Mme A. Blanchette, de Vawn, Mme Jeanneau, de Prud'homme, et le choeur St-André, de North Battleford. M. Blanchette touchait l'orgue.

M. Roland Marcotte tient à remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de son épouse.

Décès: Baillargeon

Un des pionniers de Vawn, M. Alphonse Baillargeon, âgé de 77 ans, de 1442, rue 103, North Battleford, est décédé après une longue maladie, chez son fils, Gabriel, à Vancouver, C.-B. Les funérailles eurent lieu en l'église St-André au milieu de nombreux parents et amis. M. l'abbé A. Marchildon chanta la messe de Requiem, assisté des RR. PP. J. Fournier, O.M.I., de la paroisse Notre-Dame, et J. Plante, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Jackfish. M. Blanchette, de Vawn, touchait l'orgue. Le choeur de chant, dirigé par le R. P. G. Roussel, O.M.I., comprenait M. et Mme Blanchette, de Vawn, et le choeur St-André. Mlle Denise Baillargeon chanta "Beau ciel".

Les porteurs furent MM. Louis et Armand Blanchette, René Bru, Denis Esquirol, Georges Dion et J.-A. Breton.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Mme Bernadette Baillargeon, trois filles, la Rév. Sr Laura-Bernadette, de Vancouver, la Rév. Sr Gabriel-Alphonse, de Joussard, Alta, et Béatrice, de North Battleford; trois fils, Raymond, de Vawn, Gabriel, de Vancouver, C.-B., et Frank, d'Edmonton, Alta. Une fille, Jeannine, le précéda dans la tombe en 1962.

Toute la famille était présente aux funérailles.

Mme A. Baillargeon et sa famille remercient sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. A. Baillargeon.

Décès: Pelchat

Mme Wilfred Pelchat est décérée soudainement le 29 juillet. Les funérailles eurent lieu le 1er août en l'église St-Joseph. Mme Pelchat avait 85 ans, et le jour de sa mort marquait le 57e anniversaire de son mariage.

M. l'abbé A. St-Pierre chanta la messe de Requiem. Le choeur de chant comprenait M. et Mme A. Blanchette, de Vawn, le R. P. G. Roussel, O.M.I., M. l'abbé A. Marchildon et M. Verret. M. Blanchette, de Vawn, touchait l'orgue.

Les porteurs étaient les petits-fils de la défunte, MM. Gérald et Richard Pelchat, Maurice Myall, Louis et Robert Castagnier et Frank Blanchette.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, deux filles, Adrienne (Mme Cyrill Myall), de Selkirk, Man., et Jeanne (Mme Albert Castagnier), de Vancouver, C.-B.; trois fils, Florent, de Vawn, Godfrey, de Port Alberni, C.-B., et Gerry, de North Battleford; 22 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Décès: Grégoire

M. Joseph Grégoire est décédé à North Battleford, à l'âge de 84 ans, le 8 mai; les funérailles eurent lieu le 12 mai. Six semaines plus tard, soit le 20 juin, Mme Joseph Grégoire succombait à l'âge de 82 ans. Les funérailles eurent lieu le 23 juin.

Les deux messes de Requiem furent chantées par M. l'abbé A. St-Pierre, en l'église St-Joseph.

Les porteurs furent MM. Louis, Paul et Joseph Grégoire, neveux, Connie Nachtegaele, Jérôme Fransoo et Alphonse Lambert.

Les défunts laissent dans le deuil une fille, Mme W. Arsenault, de North Battleford, et 12 petits-enfants. Un fils, Jean, les précéda dans la tombe en 1959.

Saint-Front

Çà et là

M. et Mme F.-X. Bouchard sont revenus d'un beau voyage à Timmins, Ont., où ils ont visité la famille de leur frère, M. Antonio Bouchard. Ils étaient acompagnés de M. et Mme Emile Fortin (Alida Bouchard), de Périgord. M. Fortin a aussi revu sa soeur qu'il n'avait pas rencontrée depuis 40 ans et qui réside dans une ville voisine de Timmins. Ils ont visité les mines d'or où travaillent M. Antonio Bouchard et ses gendres, à 5,000 pieds sous terre, et ont admiré les merveilleuses installations électriques qui y sont employées.

Durant la première semaine du mois d'août, M. Léo Senez, de Bellsite, Man., est venu chercher sa mère qui avait passé l'été chez ses gendre et fille, M. et Mme F. Roufosse. Mme Senez, âgée de 81 ans, est l'une des pionnières de la paroisse; elle demeurera avec sa fille aînée, Mme Eliane Gauthier, à Sudbury, Ont.

M. Ferdinand Bertoncini a reçu dernièrement la triste nouvelle que son frère, Jean, l'un des pionniers de la paroisse et vétéran de la première guerre mondiale, était décédé en Savoie, France, à l'âge de 72 ans. Il avait quitté son homestead en 1914 pour joindre l'Armée française. Après les hostilités, il revint à St-Front, mais quelques années plus tard il vendait sa terre à son frère et retournait dans son village natal.

MM. Lucien et Hervé Tessier, de Merritt, C.-B., sont venus aider leurs parents, M. et Mme Philippe Tessier, à se construire une maison au village, car leur vieille demeure en billots était rendue inhabitable. C'est ainsi que le dernier vestige des anciens pionniers disparait du village.

Le dimanche 16 août, la famille de M. et Mme Florian Montes allait à Prud'homme pour assister aux premiers voeux de vie religieuse de leur fille, Franceline, qui était admise dans la communauté des Filles de la Providence.

Durant la fin de semaine du 9 août, M. Louis Picton, son oncle, M. Alphonse Picton, et sa nièce, Rosanne Picton, sont allés à Bellsite, Man., où ils ont visité les familles Alcide Boire, Orance Plamondon et Léo Senez. Mmes Boire et Plamondon sont les soeurs de M. L. Picton.

Meyronne

Va-et-vient

Les familles Laurent Demontigny, de Val Marie, Gilles Brisebois, d'Edmonton, Alta, Laurier Chabot, de Ferland, Gérard Monette, de Meyronne, Jim Cafferty, de Kincaid, et Donald Urbanoski, d'Edmonton, Alta, sont en visite chez M. et Mme Gérard Brisebois.

M. et Mme François Brière avaient le plaisir de recevoir le R. P. Roland Dubourt, P.B., et sa mère, Mme André Dubourt, ainsi que leurs filles, Anne, de Regina, et Eladie (Mme Key) et leurs petits-enfants, Karen, Kelly et Karla, d'Edmonton, Alta.

M. et Mme Raymond Girardin et leurs enfants étaient de passage chez M. et Mme Louis Girardin.

M. et Mme L. Bouffard sont de retour d'un voyage en Colombie-Britannique.

M. et Mme François Brière se rendaient à Ponteix pour rendre visite à Mmes Gauvin et Van Elslande.

M. et Mme Adrien Bourgeois et leur fils, ainsi que M. et Mme Georges Bourgeois, étaient en visite chez M. et Mme Peter Therens.

Les paroissiens sont reconnaissants envers le R. P. F. Rainville, O.M.I., du collège de Gravelbourg, qui voulut bien dire la messe dominicale, la semaine dernière.

Montmartre

Cérémonie mémorable

Dans l'église St-Patrice de Medecine Hat, Alta, au couvent des Soeurs de Charité de St-Louis, se déroulait le 15 août dernier, une cérémonie toujours significative de vêture et de profession religieuse. Parmi les élues du jour on remarquait la Rév. Sr Germaine-Marie (née Rita Beaulieu), de la paroisse de Mutrie, qui fit sa profession perpétuelle. Cette religieuse fit ses études élémentaires à Mutrie, et secondaire à Montmartre. En l'année 1954-55, elle fit ses études pédagogiques à Moose Jaw et enseigna à l'école Ste-Marguerite de cette même ville, pour la période 1955-56. En août 1956, elle fit son entrée au noviciat des Soeurs de Charité de St-Louis de Moose Jaw.

A cette cérémonie touchante étaient présents les parents suivants de Soeur Germaine-Marie: sa mère, Mme E. Beaulieu, Liliane Lapierre (nièce), de Mutrie, Denise et Monique Lévesque (nièces), de Montmartre, M. et Mme H. Lockhert (Céline Beaulieu), Mlle Denise et M. J.-Louis Beaulieu, Mlle Lynn Neate, tous de Regina.

La cérémonie mémorable terminée, Soeur Germaine se dirigea vers Melville, et fit une courte visite chez des parents et amis à Regina. A Melville, elle entreprendra sa troisième année d'enseignement.

Va-et-vient

M. et Mme René Giroux et leurs fils, Henri et Wilfred, se rendirent, le 15 août, au Scolasticat de Lebret pour assister aux voeux de leur fils et frère, le R. F. Cyril, O.M.I.

Mme Bernadette Croteau et son fils, Raymond, de Courval, étaient en visite, dernièrement, chez des parents et amis.

Malades

Prompt rétablissement à MM. René Lavoie et Lucien Vertefeuille qui sont hospitalisés.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 30 août, Hervé Théberge, Butte St-Pierre, Alcide Masson, Makwa, Jérémie Patenaude, Périgord; le 31 août, Marcel-E. Lévesque, Montmartre, Henri Bourassa, Swift Current; le 1er septembre, Benoit-J. Beaudry, St-Front, Aimé-J. Gagnon, Meadow Lake; le 2 septembre, Mlle Alice Audette, North Battleford, Charles Jullion, Vawn; le 3 septembre, Maurice Durand, Willow-Bunch, Mme Yvette Lindsay, North Battleford; le 4 septembre, Raymond-G. Cariou, Meadow Lake, Yvan Beaulac, Debden, Armand Labrèche, Montmartre.



UNE ONCE D'AMOUR

Combien d'adultes consentiraient à sacrifier leurs vacances pour travailler dans un hôpital, sans attendre de salaire en retour? Sans doute, les volontaires se feraient un peu rares. Cependant, 60 adolescentes de Regina passent ainsi de précieuses heures de vacances cet été à travailler à l'hôpital général de Regina, dans les salles Alexandra et de la Croix-Rouge, ainsi qu'au Centre de Restoration physique.

De nos jours, les gens ont beaucoup trop tendance à blâmer les adolescents pour tout ce qu'il y a de travers dans notre société changeante. Mais lorsque la carte est jouée et qu'un travail exigeant et nécessaire se présente, les défenseurs des adolescents ont toujours su que ceux-ci sont les premiers à répondre à l'appel. Citons par exemple, ce dernier cas de jeunes filles volontaires, les "candy stripers", qui, par leur travail avec les jeunes patients, justifie la confiance des amis et défenseurs de cette formidable jeunesse.

Choisies par la Croix-Rouge junior, ces demoiselles participent au programme d'été de réhabilitation des jeunes patients. Ce programme fut d'abord organisé pour venir en aide aux enfants qui doivent quitter la maison pour la première fois, à mieux s'adapter à la routine de l'hôpital. Le jeune patient joyeusement occupé retrouvera habituellement la santé ou la convalescence beaucoup plus rapidement.

Les travailleurs volontaires font la lecture aux enfants, leur apprennent des jeux et des passe-temps intéressants; parfois elles les conduisent au terrain de jeux de l'hôpital ou au Centre de Réhabilitation tout en les surveillant. Plus souvent qu'autrement, leur travail consiste à cajoler un enfant esseulé en le prenant dans leurs bras afin de lui donner l'affection et la sécurité dont il a besoin.

Les médecins et les gardes-malades ont toujours su que l'affection joue un rôle important dans le programme de retour à la santé, surtout chez un enfant.

Le Dr M. Currie, maintenant décédé, médecin bien connu de Regina, disait que, pour un enfant malade, une once d'amour valait des livres de remèdes. Aussi il lui arrivait souvent d'inscrire sur les cartes de ses jeunes patients à l'hôpital, cette recommandation que les gardes-malades devaient suivre: "Prenez cet enfant sur vos genoux et montrez-lui de l'affection et de l'amour plusieurs fois par jour". Ce traitement rapportait les meilleurs résultats.

La gratitude des gardes-malades toujours très occupées, des parents de ces jeunes patients et de toute la société va à ces demoiselles dévouées. En vérité, elles sont un honneur pour cette génération si souvent mal jugée.

(Leader Post, Regina, le 15 août 1964)

Les fréquentations sérieuses à un âge trop précoce

Difficultés d'échange entre jeunes "steady"

Si les fréquentations sont du type "steady" à un âge où la maturité est en voie de progression, il ne faut pas s'étonner que les jeunes aient des difficultés à échanger.

Le dialogue, l'échange amène les jeunes à se connaître davantage à se découvrir des qualités. Cependant il semble très difficile de classer les jeunes dans le groupe des grands "parleurs". Ainsi 62 pour cent des garçons et 40 pour cent des filles disent avoir de la difficulté à trouver des sujets de conversation quand ils sont ensemble. Il faut se demander s'ils se connaissent bien et s'ils peuvent retirer beaucoup du peu d'échange sérieux qu'ils ont.

Occasions de rencontre

Il y a une grande différence, dans le choix d'endroit où se rencontrer: 72 pour cent des garçons préfèrent, comme premier choix, le cinéma, de leur côté 82 pour cent des filles choisissent la salle de danse.

Dans une salle de danse, il est facile de se faire remarquer et d'attirer l'attention. Pour la fille c'est l'endroit idéal, qui lui permet un contact social. La danse bien dansée, est un art très naturel. Cependant les garçons qu'elles y rencontrent ne sont pas tellement ceux qui y vont pour les rencontrer, mais ceux qui y vont pour s'amuser.

Ces rencontres entre garçons et filles débutent donc souvent dans une atmosphère qui n'est peut être pas de nature à promouvoir une connaissance réciproque vraiment naturelle. Toute l'atmosphère y est la plupart du temps artificielle. Ce qui peut être inquiétant n'est pas tellement le fait en lui-même mais les conséquences qui en découlent.

Inévitablement, toute la vie des jeunes travailleurs et travailleuses en est marquée. Ils deviennent beaucoup plus victimes de leurs passions, et actuellement les jeunes ont de la difficulté à trouver les chemins de l'amour véritable. L'idéal qu'ils s'étaient tracé étant jeunes de ce que représentait l'amour, ils ne l'atteignent pas actuellement. "Ils perdent ainsi rapidement et parfois irrémédiablement leur fraicheur, leur joie, leurs aspirations les plus légitimes et bientôt s'aigrissent et se révoltent." Cette façon inconsciente et désorientée, de concevoir, de découvrir et de vivre l'amour, a des répercussions sur la vie actuelle des jeunes.

Par une intensification excessive des aspects inférieurs de l'amour, la jeunesse a beaucoup plus de difficultés à se hausser au niveau d'une amitié vraie. L'amour centré sur les réalités matérielles et charnelles devient une forme plus ou moins déguisée d'égoïsme et devient vite principe de division, d'inconstance, de lassitude, de médiocrité. Il devient alors difficile pour la jeunesse de s'intégrer dans la société.

Perte de la dignité féminine

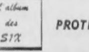
La deuxième grande conséquence, c'est la femme qui en est la principale victime. Est-elle avant tout un objet de plaisir? On peut se le demander en écoutant les conversations masculines.

La jeune demoiselle qui n'a pas compris son rôle d'éducatrice de l'amour, qui s'abandonne à toutes les tendresses de type conjugal se démolit psychologiquement. Elle s'accoutume aux joies que cela lui procure. Elle devient égoïste, rêveuse, capricieuse . . . et perd beaucoup de l'admiration du garçon. Elle perd insensiblement son sens religieux et sa haute conception de l'amour. Elle ne sait plus jouer son rôle indispensable auprès des garçons.

Si la vie sentimentale des jeunes a de graves répercussions, actuelles, il en est de même pour leur vie future.

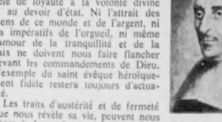
Faites danser un oeuf

Nous posons un oeuf dur au milieu d'une planchette bien lisse. Si nous faisons maintenant tourner la planchette sur elle-même en position horizontale tout en augmentant la vitesse, l'oeuf reprendra ce mouvement et se mettra à tourner de plus en plus vite sur lui-même et finira par se redresser comme une toupie. Il sera aisé d'obtenir cet équilibre si nous avons pris soin de cuire l'oeuf en position verticale afin que l'air qu'il contient soit distribué également autour de l'axe. Pour ceux qui n'ont pas la patience de faire tourner la planchette, disons que celle-ci peut aussi être placée sur une table de façon à ce qu'elle dépasse un peu. L'oeuf sera ensuite placé debout au milieu et on le mettra en mouvement soi-même avec le pouce de la main gauche et l'index de la main droite. Il suffira de faire tourner la planchette pour que l'oeuf garde son mouvement rotatoire.

PROTECTEUR AU CIEL

La cause de Monseigneur de Laval ne parvient qu'en 1958 aux ultimes enquêtes. Le 23 février 1960, vote favorable des consulteurs théologiens. Et dimanche le 28, au Vatican, en présence du Pape, lecture solennelle du décret d'héroïcité des vertus.



Monseigneur de Laval nous a été donné par la Providence comme modèle de loyauté à la volonté divine et au devoir d'état. Ni l'attrait des biens de ce monde et de l'argent, ni les impératifs de l'orgueil, ni même l'amour de la tranquillité et de la paix ne doivent nous faire flancher devant les commandements de Dieu. L'exemple du saint évêque héroïquement fidèle restera toujours d'actualité.

Les traits d'austérité et de fermeté que nous révèle sa vie, peuvent nous gêner à demander sa protection. Rappelons-nous son amour généreux et paternel pour les pauvres et les petits, qui lui attacha tous les coeurs, surtout dans ses années de retraite comme "Monseigneur l'Ancien". Donnons-lui la chance de montrer son coeur plein de délicatesse pour nous et son grand crédit auprès de Dieu.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

FAITES CES JEUX

1.
Avec B, je suis une proclamation;
Avec H, je suis un cri sourd;
Avec P, je suis un morceau de mur;
Avec T, je suis écorce du chêne;
Avec V, je suis instrument d'osier.

* * *

2.
Avec B, je suis récipient;
Avec C, je suis passage étroit;
Avec D, je suis fraude, tromperie;
Avec F, je suis étourdi, léger;
Avec M, je ne suis pas dur;
Avec S, je suis terre;
Avec V, je suis larcin.

* * *

3.
Ajoutez-moi S et je deviens partie de l'an;
Ajoutez-moi T et je couvre la maison;
Ajoutez-moi E et je deviens beau tissu;
Ajoutez-moi T et je deviens sans éclat;
Ajoutez-moi S et je deviens monceau;
Ajoutez-moi C et je deviens poche;
Ajoutez-moi T et je deviens montagne.

(Il s'agit d'un mot différent a chaque ligne. Voici ces mots, qui ne sont pas dans l'ordre: Mon - moi - sa - toi - ta - soi - ma.)

* * *

4.
Vite, trouvez le nom d'un oiseau, d'une fleur, d'un mets, d'une ville, d'une maladie commençant par B.

Vite, trouvez le nom d'un savant, d'un légume, d'un fleuve, d'un outil, d'un vêtement commençant par P.

Réponses

1. Ban - han - pan - tan - van
2. Bol - col - dol - fol - mol - sol - vol
3. Mois - toit - soie - mat - tas - sac - mont
4. Bouvreuil - bégonia - bouillabaise - Bologne - béri-béri
Pasteur - pomme de terre - Pô - pelle - pyjama.

BON VOISINAGE

Il est agréable de vivre en bons termes avec autrui. Les voisins, que nous sommes appelés à rencontrer chaque fois que nous sortons de chez-nous, doivent pouvoir nous demander un service en étant sûrs de frapper à la bonne porte. Il y a, bien entendu, les profiteurs qui, pour un "oui", ou pour un "non" sont à quémander une aide qu'ils ne rendront jamais. Par contre, il y a ceux qui sont toujours prêts à donner un coup de main, à dépanner, ceux sur qui l'on peut compter en cas de besoin. Il faut savoir s'entraider, nous avons tous besoin les uns des autres.

Partageons notre trésor



"Alors que ma mère fut gravement malade, je me mis à lire dans un livre de prières catholique".

Des prières à Marie, prélude d'une conversion

Il n'est jamais trop tard pour recevoir le don de la foi et devenir un membre de l'Eglise-mère du christianisme qui est le centre historique de l'unité chrétienne. Pour quelques-uns, cette grâce arrive dans leur jeunesse, d'autres, dans leur maturité alors que pour quelques-uns elle ne vient que dans la vieillesse. Quelle que soit l'heure de la grâce, elle devrait être reçue avec ferveur et suivie de même car elle conduira le bénéficiaire fidèle au Christ et à la plénitude de la vérité divine.

La conversion de Mme Mary Caroline Callaway à 91 ans, et celles de son fils, le Dr William Otis Callaway, à 61 ans, est un exemple frappant de cet avancé. Celui-ci est maintenant prêtre et directeur spirituel au collège St. Francis, petit séminaire à El Cajon, Cal. "Etant enfant, raconte le Père Callaway, j'étais profondément religieux et, avec mes parents, je fréquentais la petite église presbytérienne près de chez-nous. Mais pendant que j'étais étudiant à l'Université de Colorado et sous l'influence de la philosophie agnostique, ma foi chancela.

"J'obtins mes degrés en médecine à l'Université de Tulane et allai ensuite étudier à Bordeaux, en France. Alors que ma mère fut gravement malade, je me mis à lire dans un livre de prières catholique. Je fus vivement impressionné par les belles prières à la Vierge Marie et les explications du Rosaire. De fait, je commençai à le réciter et j'ai toujours continué depuis.

"Ma mère avait fréquenté l'école des Soeurs à Trinidad, Colorado, et garda toute sa vie des sentiments d'admiration et de respect des religieuses, qu'elle avait acquis alors. Avant sa mort, elle fit son entrée dans l'Eglise catholique et mourut fortifiée par ses sacrements. L'histoire de Notre-Dame de Fatima accrut encore mon intérêt à la religion catholique. Je découvris que les catholiques n'adorent pas la Mère de Jésus comme on le suppose couramment, mais l'honore et la révère comme le fit le Fils de Dieu lui-même.

"Cela m'agréa et je développai bientôt une tendre dévotion envers Elle, ce qui me décida à suivre un cours complet de religion du Père Leonard Bose, à Burlingame, Cal. Je fus saisi par la merveilleuse unité de l'Eglise et sa longue histoire: elle avait été fondée par Jésus-Christ qui lui avait donné tous les pouvoirs et l'autorité pour enseigner Ses vérités à toutes les nations. La lignée des papes s'étend de Pierre, le pêcheur, au Pontife régnant.

"Je fus reçus dans le giron de l'Eglise par le Père Bose et fis ma première communion à Noël 1949. Ma religion devint mon principal intérêt. Je pris des cours de religion et de philosophie catholique à l'université Santa Clara. Pendant une retraite de huit jours à la maison de retraite des Jésuites à Los Altos, je décidai de consacrer le reste de ma vie à Dieu en devenant prêtre.

"J'avais été Gouverneur de District des clubs Rotary dans le nord de la Californie et membre de plusieurs associations sociales et professionnelles; mes amis furent bien étonnés que je donne ma démission à ces organisations, que j'abandonne la pratique de la médecine pour me mettre à l'étude en vue de la prêtrise.

"Le 19 mars 1960, à l'âge de 72 ans, je fus ordonné prêtre par Mgr Charles Buddy, à San Diego. Mes années de médecine m'aident à la direction spirituelle au séminaire et dans les retraites. Quand Dieu m'enleva ma mère, Il me donna Sa Mère qui me conduisit dans la maison de Vérité et jusqu'à l'autel de Dieu."

Le Père O'Brien invite les convertis à lui envoyer leurs nom et adresse à l'Université Notre-Dame, Notre-Dame, Ind., afin qu'il écrive le récit de leur conversion.

Croissance accélérée

C'est vers 1830 seulement que le premier milliard d'êtres humains vivants a été atteint. Il a suffi ensuite d'un siècle seulement pour que la population du globe se chiffre par deux milliards (1930). Il a fallu trente ans seulement pour que le troisième milliard soit atteint (1960). On s'attend que la terre aura quatre milliards d'habitants dès 1975. Les spécialistes attachés au service de démographie des Nations unies ont prédit en 1960 qu'il y aurait vers la fin du siècle 6,000,000,000 d'humains vivants. Or, déjà, ils considèrent que leur prédiction sera dépassée et parlent plus volontiers de sept milliards d'hommes vers la fin du siècle.

LE GRAND CHARLES

Voici le texte du discours prononcé par Monique Ducharme à l'occasion d'un grand concours oratoire de la Relève à St-Boniface, au printemps dernier.

"Personne n'est maitre de notre destin. Nous sommes les meilleurs juges de ce que nous devons faire." C'est en ces termes que le général Charles de Gaulle, s'adressant aux foules délirantes qui l'acclament à Lyon, révèle l'idée directrice et géniale qui a présidé à la résurrection de la France, pour en faire une des grandes puissances mondiales. "La France n'admet pas, ajoute de Gaulle, que deux Etats privilegiés puissent seuls posséder le pouvoir de dominer le monde indéfiniment. La France continuera ses expériences atomiques afin d'assurer sa propre sécurité." Comme le général élève les bras dans un geste qui semble embrasser la France entière, la foule enthousiasmée l'acclame! Pendant que son nom se répercute d'écho en écho, le grand Charles rayonne de bonté patriarcale.

Ce moment historique inoubliable, le Grand Charles le préparait depuis un quart de siècle . . . Oui, si pour la première fois dans vingt-cinq ans la France jouit de la paix et de la prospérité, elle le doit à un homme qui a basé ses décisions sur une conception formidable et qui a agi en conséquence selon sa conscience.

En 1940, la France est attaquée. De Gaulle s'expatrie à Londres d'où il diffuse sur les ondes un discours enlevant: "Aie confiance en moi et tout sera bien! La France n'a pas perdu la guerre mais seulement une des batailles."

La guerre se termine en 1945 et de Gaulle est vainqueur. Quand l'Algérie se révolte, le Générale de Gaulle, avec l'aide de son cabinet prépare le projet de la nouvelle constitution, dont il laisse la dernière décision au peuple: le choix de l'indépendance ou, la cinquième constitution . . . On vote pour la constitution parce qu'on a confiance dans le Grand Charles.

Dès son accession au pouvoir en 1958, le nouveau chef de l'Etat français, Charles de Gaulle, se voit confier le pouvoir de régler la politique de la nation et de choisir ou dissoudre l'assemblée. De Gaulle a toujours cru que sa mission était de conduire la France à une nouvelle grandeur. Il a su s'entourer de jeunes ministres imaginatifs et compétents dont les regards sont résolument tournés vers l'avenir. Il souffle dans la vie de son peuple un esprit national que les Français n'ont jamais ressenti. Il trace aux chefs français à venir des sillons lumineux.

Un coup d'audace du Grand Charles est son refus catégorique d'accepter la Grande Bretagne au "Marché Commun". Ne voyait-il pas que l'influence de son pays eut été amoindrie? "L'admission de la Grande Bretagne, disait-il, pourrait transformer les Six en une colossale famille atlantique sous la dépendance et la haute direction américaine".

La décision du général de Gaulle d'établir des relations avec la Chine précipitera sans doute une normalisation des rapports entre la Chine et le reste du monde. Est-ce regrettable? Voici ce qu'en pense un journaliste catholique:

"Profiter du dégel économique que les nécessités intérieures imposent à la Chine pour préparer un éventuel dégel politique: faciliter la rentrée des multitudes chinoises au sein de la famille des peuples en éliminant les exaspérations de leur pauvreté et de leur isolement: telle est la seule voie positive de la paix. L'Eglise du silence en Chine serait-elle libérée si la charité devenait le premier impératif de la diplomatie des nations?"

Aujourd'hui le Grand Charles estime que la France avec une force militaire non négligeable, une économie solide et l'agriculture la plus productive d'Europe a le droit de mécontenter ses alliés et de traiter de haut ses amis.

C'est un plaisir pour moi de rappeler ce que nous disait M. le Consul de France dans son message de Noël: "Un tel redressement ne pouvait avoir lieu sans la présence d'un homme exceptionnel, le Général de Gaulle, soutenu par la grande majorité du peuple français. Grâce à cette résurrection française, il nous est permis maintenant de regarder l'avenir avec confiance".

Plus que jamais je vois la réalité de ce que chantaient nos aïeux: "Je puis mourir, ô ma France chérie, je puis mourir; la France, la France ne meurt pas!"

Monique DUCHARME,
Xe année,

Académie St-Charles,
St-Charles, Man.

Paul VI plaint une certaine jeunesse et propose le scoutisme en exemple

CASTEL GANDOLFO — "Les visages malheureux des jeunes voyous, des "mids" et des "rockers", révèlent des drames profonds et pitoyables", a déclaré le 17 août à Castel Gandolfo le pape Paul VI, s'adressant à un millier de routiers de l'Association catholique des scouts d'Italie.

Le pape a exprimé son admiration pour la conception de la vie qui est celle des scouts, "fortement idéaliste, complète, austère, militante et énergique". Il a constaté que leur nombre allait en augmentant et a affirmé que cela autorisait "de grands espoirs pour notre époque et notre société".

"Une des impressions les plus amères que nous ayons retirées de l'observation de la vie contemporaine, a poursuivi le Saint Père, est celle que nous ont fait tant de visages tristes, émaciés, fatigués et railleurs de jeunes présentés comme des types caractéristiques de la génération actuelle.

"Je ne parle pas seulement des visages malheureux des voyous, des "mids" et des "rockers", qui révèlent des drames profonds de tristesse, de manque de confiance, de vice, de méchanceté et de délinquance.

"Je veux parler aussi de ces autres visages de jeunes caractérisés par les extravagances de l'existentialisme, agités et pleins de joie, désireux de jouir de la vie comme d'une expérience sans signification, un spectacle éphémère et artificiel et non comme un don unique et sublime, un devoir sérieux et noble, un amour pur et sacré".

Le Souverain Pontife a déclaré que c'était malheureusement de ces jeunes-là qu'on parle dans les livres et au cinéma, ce qui en fait des "champions et des professeurs qui trouvent aisément des imitateurs et des disciples."

Mais ce n'est pas la seule réalité, a poursuivi le pape, et la jeunesse d'aujourd'hui présente aussi un autre visage. Il a cité les jeunes qui ont traversé très tôt l'expérience de la guerre et de la résistance, des familles où les aînés enseignent à leurs cadets, ainsi que des jeunes ouvriers, étudiants et sportifs.

La Chronique des Jeunes Travailleuses

Bonjour toi,

Me voici de retour après une absence . . . prolongée, me semble-t-il. La JOC a quand même été très active durant l'été aux plans international, national, fédéral et local.

Il y eut d'abord à Strasbourg, les 1er et 2 août, un Rallye européen de la jeunesse travailleuse. Ce rassemblement de près de 30,000 jeunes venant de toute l'Europe était organisé par les dirigeants de la JOC et de la JOCF. A l'occasion de la clôture de ce Conseil, une messe fut dite par Mgr Cardijn, le fondateur de la JOC.

Du 26 au 29 juillet, la Fédération de Trois-Rivières a reçu la JOC canadienne à l'occasion de son 29e congrès national. Mentionnons ici que le Manitoba était représenté par Denyse Mayer, présidente fédérale, Roland Marcoux, président fédéral, et M. l'abbé Louis Laurencelle, aumônier. Les délégués des 45 fédérations de la JOC canadienne ont étudié le plan de travail pour l'année 1965.

Le Secteur de Préparation au Mariage de la JOC a tenu un congrès national qui réunissait quelque 150 délégués de tous les diocèses du Canada français à Valleyfield, Qué., les 3, 4 et 5 juillet. A cette occasion, une grande enquête a été lancée, dont le cadre est le monde du travail afin de connaître le plus exactement possible les conditions de vie et de travail des fiancés de la classe ouvrière.

Enfin, au mois de juillet, quatre jocistes manitobains ont participé à une semaine d'entrainement à Duchesnay, dans la province de Québec: Jacqueline Mahé, Michel Rocan, Maurice Normandeau et Paul Laurin.

Le 19 août, la section Cathédrale célébrait le premier anniversaire de l'arrivée des jocistes dans l'Ouest. Ce fut une occasion de rendre hommage à Denyse Mayer, présidente fédérale.

Les jocistes du Précieux-Sang ont choisi le dimanche 23 août pour remercier le R. P. J. Soulodre, O.M.I., ancien aumônier, qui sera désormais curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Donc, tu vois que les jocistes savent s'organiser "entre eux, par eux, pour eux", même pendant la saison des vacances.

Echos de Duchesnay

Michel Rocan, qui a assisté au Centre d'entrainement à Duchesnay, nous donne ses impressions du camp . . .

Mes impressions

Duchesnay m'a déchainé! Duchesnay a rompu la chaine qui encerclait ma personne pour en libérer mon égoïsme. Duchesnay y a pris place; s'engravant en moi. Je lui dois d'avoir compris la vie et son but. De ne plus l'envisager comme un résultat du hasard, une aventure sans signification, un court passage qu'il faut mettre à notre profit pour en jouir hâtivement, mais comme un don précieux, un temps de liberté qui nous est accordé pour donner notre mesure, et faire la preuve de ce que nous valons. A Duchesnay j'ai rencontré Michel Quoist: "Ce qui est en toi ne se voit pas à l'extérieur, il te faut le livrer. Décider d'aimer, c'est décider de rompre ton autonomie individuelle, c'est accepter que soit envahie ta solitude". Duchesnay m'a appris à tenir compte des gens qui m'entourent, à croire dans leurs valeurs humaines et chrétiennes, à offrir une amitié vraie, à me dévouer pour les autres.

Par Duchesnay, j'ai compris qu'on ne vit pleinement qu'en vivant pour beaucoup d'autres. J'ai compris que seul un grand amour, tel un torrent, emporte sans discussion les obstacles, surmonte les difficultés. Seul il fait trouver du bonheur à s'oublier et à se perdre. Il fait paraitre légers les fardeaux les plus lourds et les charges les plus astreignantes. Aussi cueille-t-il de si beaux résultats qu'il ne regrette pas de s'être livré.

A Duchesnay j'ai assisté au mariage de l'amitié et de la charité. De voir un si grand nombre d'aumôniers se mettre à la disposition des jeunes pour écouter leurs problèmes, de voir les jeunes eux-mêmes en discuter entre eux, tentant de les solutionner en vrais chrétiens, en vrais frères, devant un tel spectacle je me suis humilié et j'ai pleuré, j'ai pleuré d'une joie d'amour.

Duchesnay m'a légué ses richesses: amitié, charité, humilité, etc. . . En don de reconnaissance je veux à mon tour léguer cette fortune à vous tous, mes frères ouvriers!

Première présidente fédérale au Manitoba

Denyse Mayer fit son entrée dans le monde du travail à Cornwall, en Ontario. Elle fut employée tour à tour par la Commission scolaire de Cornwall, la Voie Maritime du St-Laurent et la Compagnie de téléphone Bell.

Sa vie jociste commence en 1958, alors qu'elle se joint à la section Nativité où elle aide à la re-fondation. Tout étant en ordre, elle retourne dans la paroisse de Ste-Croix pour y fonder la JOC. Cette troisième section nous permet de former une fédération. Denyse y joue le rôle de secrétaire-trésorière.

En juin 1963, lors du congrès national de la JOC à Sherbrooke, une motion est passée qui fait de Denyse une missionnaire envoyée au Manitoba pour y établir la JOC.

Une période de préparation intense précède ce départ vers l'Ouest. Elle suit le centre d'entrainement jociste à Duchesnay, a de nombreuses rencontres avec son aumônier, assiste à une soirée d'adieu en son honneur avec les jocistes de Cornwall et reçoit la bénédiction de Son Exc. Mgr Jacques Landriault.

Enfin, le grand jour arrive . . . Le 19 août 1963, Denyse quitte ses parents, ses amis, son travail et se dirige vers l'Ouest.

Que de sacrifices, de dévouement, de renoncement, en un an, elle a dû offrir pour la réussite de la JOC au Manitoba. Que de travail accompli, en si peu de temps. Il existe maintenant deux sections de la JOCF, deux de la JOC et un comité fédéral chez les gars et chez les filles.

Les jocistes s'unissent pour lui dire un sincère merci.

Méli Mélo

L'épluchette de blé d'Inde aura lieu le 3 septembre au Club St-Michel. Bienvenue à tous. Entrée: 50c.

A la semaine prochaine.

CLAUDINE.

* * *

Section du Précieux-Sang

Notre aumônier nous quitte

C'est avec grand regret que nous perdons notre cher aumônier, le R. P. Jean Soulodre, O.M.I. Il a été nommé curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Pour lui témoigner un peu notre reconnaissance, nous lui avons organisé une petite fête. C'est dimanche soir, à 219, Enfield Crescent, que se sont réunis les Jocistes du Précieux-Sang, de St-Boniface et le Club Dominico. Une cinquantaine de jeunes! Ensemble nous avons chanté, parlé, pris un goûter et ri. Les RR. PP.. A. Lemoine, curé, et R. Tessier, ainsi que M. l'abbé L. Laurencelle rehaussaient la fête de leur présence.

Les "Chessmen", Owen Brophy, Ron Cartwright, Hubert Vouriot et Roger Halleux, nous réjouirent pendant plus d'une heure avec leurs chants variés. Merci beaucoup! Le Père Soulodre se joignit à eux pour diriger le chant "Alouette", que tous entonnèrent avec entrain.

A la fin de la soirée, le R. P. Soulodre coupa un gros gâteau en forme de missel et en distribua à tous les invités. Il remercia les jeunes pour le beau bouquet spirituel et le petit cadeau qui lui aidera à s'acheter un nouveau bréviaire en français. Il invita tous et chacun à lui rendre visite dans sa nouvelle paroisse. Nous irons, n'est-ce pas?

Merci à toutes les filles qui ont été si gentilles d'offrir gâteaux, biscuits, sandwichs, fudge, salades, marinades, etc., pour que le goûter soit un véritable succès.

Merci aussi à Mlle Doris Robin, qui a su si bien décorer la maison.

Méli-Mélo

N'oubliez pas la retraite à Villa Maria, les 28, 29 et 30 août, les filles!

CONNAISSEZ-VOUS LEUR ORIGINE?

Une silhouette
. . . rappelle le nom de M. Etienne de Silhouette, contrôleur général des finances qui voulut réaliser des économies. Ses ennemis donnèrent son nom aux dessins en ombre chinoise, fort à la mode à cette époque.

Un calepin
. . . est le nom donné à un cahier de notes, de renseignements, en souvenir d'Ambroise Colepino, savant religieux du XVe siècle, qui avait rédigé un excellent dictionnaire latin.

Une Victoria
. . . est une voiture semblable à celle qui fut créée pour la reine Victoria.

Une mansarde
. . . est une fenêtre ouverte sous un toit surélevé, créé par l'architecte Mansard, au XVe siècle.

Un godillot
. . . rappelle le souvenir de M. Godillot, marchand de chaussures.

Collaboration des jeunes protestants et catholiques

GENEVE (CCC) — Réunis récemment à Genève, les délégués de 14 mouvements nationaux des Unions chrétiennes de jeunes gens, ainsi que de mouvements catholiques ont travaillé en vue d'améliorer la collaboration entre les UCJG et les organisations de jeunesse catholique.

Les participants ont affirmé que "l'extension du Royaume de Dieu parmi les jeunes réclame instamment de nouvelles méthodes de présentation et de communication, une nouvelle expression de témoignage par le service, et un effort constant pour inclure les jeunes de toutes les confessions dans les tentatives de rendre les principes chrétiens plus efficaces dans la communauté ambiante, dans la nation et dans le monde".

Un monastère de trappistes au Cameroun

YAOUNDE (CCC) — Des moines cisterciens réformés (trappistes) travaillent activement à l'érection d'un monastère à Mbengwi, dans le diocèse de Buea, au Cameroun. Pour commencer, ce couvent aebritera onze moines, dont trois Nigériens et un Ougandais. Ce sera le deuxième monastère cistercien du Cameroun, le premier étant situé à Obout, dans le diocèse de Mbalmoyo.

Intentions du mois

Intention générale du mois de septembre: L'esprit chrétien, face au confort. Intention missionnaire: Des catéchistes nombreux, formés et pourvus.

Billet du vendredi

FÉLIX LECLERC, son théâtre, sa guitare

Spécial à La Liberté et le Patriote

Si Félix Leclerc peut se arguer d'être la coqueluche de certains hommes, d'un plus grand nombre de femmes et femmelettes, il n'est pas la mienne.

Je le regrette et m'en veux à ce sujet, mais c'est ainsi et je n'y puis rien, malgré une bonne volonté qui remonte loin dans le temps.

Il ne m'a jamais ému (pas émotionné, comme on écrit dans les feuilles d'importance), ni chatouillé pour la peine.

Il m'est pourtant sympathique, parce qu'il eut cette originalité de naître à La Tuque et que j'ai le gros de mon coeur en Haute-Mauricie, depuis plus d'un quart de siècle.

C'est là mon second pays — mon point Paris — et je le connais sur le bout du doigt, des Grandes-Piles à la source de la rivière Wabano, à quelque cent milles au nord du barrage Gouin à la Loutre, au nord-ouest de Sanmaur, Manouan et Weymonchating, qui sont le même endroit portant trois noms.

Ainsi le veulent les caprices de la géographie, du chemin de fer ou de la **Console,** auxquels personne n'a rien à dire.

Ce paradis de Haute-Mauricie, je l'ai parcouru en canot et à pied pendant vingt-cinq ans, et je recommencerais volontiers, si je le pouvais.

• • •

A ses débuts, Leclerc ne manquait pas d'attrait.

Il écrivait plutôt bien que mal, et il se manifesta surtout en cette sorte d'autobiographie qu'il intitule **Pieds nus dans l'aube,** et qui connut six éditions.

Il y avait en lui, en plus d'un connaissance honnête de la langue, de la personnalité et un sens aigu de la poésie, qui imprégnait chacune de ses pages.

Il avait du charme comme écrivain et il le garda, dans une large mesure, quand l'idée lui vint de se transformer en artiste lyrique, se produisant en scène et chantant.

Avec cette originalité qu'il chante sans chanter, n'ayant qu'un filet de voix qui le dessert plus souvent qu'à son tour, donnant l'impression qu'il fausse comme un grelu-chon ou va fausser **à plein,** comme dit son confrère Lussier-Gédéon, dans la minute qui suit.

Le pire, c'est qu'il gratte une guitare de l'ongle, sans souci des touchettes, cependant qu'il chante ou fait semblant et renvoie à l'arrière, d'un coup de tête qu'il veut séduisant, une crinière blanchissante qui lui tombe sur les yeux, gâtant le sourire destiné aux auditeurs du petit écran ou du grand, ou d'une salle remplie à craquer.

Car il attire du monde, à la campagne comme à la ville, et personne ne le jalouse à ce sujet.

• • •

Avant de se révéler chanteur, par la grâce, dit-on d'un impresario ou d'un éditeur parisien, Leclerc écrivit pas mal de choses.

Son autobiographie mentionnée, qu'il présente comme roman, des contes, des fables, des poèmes, des dialogues d'hommes et de bêtes (prière de ne pas songer ici à Colette), des textes qu'on ne classe pas avec facilité, ses inévitables chansons (meilleures à lire qu'à entendre), même un ouvrage quasi doctoral où il résume sa philosophie de la vie: **Le Calepin d'un flâneur.**

Et voilà qu'il donne ou redonne maintenant, en trois volumes publiés ensemble chez **Beauchemin,** (1) ce qui paraît être l'essentiel de son théâtre: une comédie en deux actes, une autre en sept tableaux, douze saynètes.

Certaines de ces pièces ou piécettes sont plaisantes, amusantes, les autres moins, mais c'est là le résultat normal et le sort commun.

De façon générale, on lit ou relit avec plaisir, découvrant ce que l'on échappe à la scène, que l'on n'a pas, ou mal compris.

A noter que l'auteur n'eut pas l'audace d'inclure, dans l'un ou l'autre de ses trois tomes, son téléthéâtre de l'hiver 1964: **Le Roi viendra demain.**

On doit l'en féliciter.

Car il y a cette pièce des étudiants de l'Université de Saskatchewan à Saskatoon, jouée et rejouée à leur petit théâtre en 1958-1959, qui porte sur ce thème de la Reine attendue demain, dans un village perdu de la prairie canadienne où tout le monde s'ennuie avec accablement et sans grâce, bayant aux corneilles et se tournant les pouces, mais que l'on réveille pendant une huitaine, lui annonçant la venue fortuite et précipitée de la Souveraine — d'Angleterre, nous donne-t-on le droit de supposer.

Et honni soit qui mal y penserait.

L'ILLETTRE.

(1) **Editions Beauchemin, Montréal.**



La robe avec jaquette en Celasilk, acquiert une nouvelle silhouette chez Lucerne. La surblouse boutonnée dans le dos et nouveau col roulé, est amovible et découvre une robe sans manche à encolure arrondie pour les sorties d'après cinq heures. Photographiée à bord de l'Empress of Canada.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Le temps perdu ne se retrouve pas, dit la chanson, mais les heures perdues les plus détestables proviennent de l'insomnie. On reste immobile dans son lit, on essaie de ne pas bouger, puis on tourne son oreiller, on change de position et, bientôt, on a des fourmis dans les jambes, on s'agite. Plus on veut dormir moins le sommeil vient. Celles qui ont alors recours à des pilules finissent par s'endormir mais elles traînent toute la journée du lendemain une irrésistible envie de dormir. Puis, quand elles se mettront au lit, le sommeil les fuira de nouveau.

Quand le sommeil nous fuit, il n'y a qu'un remède: ne pas lutter, s'éveiller tout à fait et se lever. On se promène dans la maison, on prend une tasse de bouillon de boeuf, et si l'envie de dormir ne vient pas, on lit, on coud, on tricotte, on cuisine. La fatigue aidant, le sommeil viendra.

✦ ❊ ✦

— Je viens d'inventer un remède formidable, déclare ce médecin à sa femme. Il est vraiment exceptionnel, ses effets sont foudroyants. Il n'a qu'un seul ennui . . .

— Quoi donc?

— Je n'arrive pas à trouver la maladie qu'il peut bien guérir.

✦ ❊ ✦

Pour faire disparaître une tache de parfum sur votre table de toilette, appliquez du cold-cream sur la tache lorsqu'elle est encore fraîche et frottez ensuite avec un tissu facial.

✦ ❊ ✦

Des cicatrices causées par des clous peuvent être déguisées en appliquant, avec du coton absorbant, sur les parties affectées de la peau, une solution faite d'une once d'alun, d'une once de jus de citron et d'une chopine d'eau de rose. Bien agiter le mélange.

Les tartelettes aux fruits conviennent très bien aux réceptions intimes de l'après-midi. Déposez des framboises sucrées dans des croûtes à tartelettes, recouvrez de crème glacée et décorez de belles framboises rouges. Voilà un mariage heureux de couleurs et de saveurs.

✦ ❊ ✦

Un riche homme d'affaires sentant sa fin prochaine, fit venir le prêtre. Sa conscience n'était pas très tranquille.

— Mon Père, demanda-t-il, pensez-vous que si je donnais deux millions pour vos pauvres, le bon Dieu serait plus indulgent pour moi?

— Mon fils, je ne peux rien promettre. Mais pourquoi ne pas essayer?

✦ ❊ ✦

Si vous avez à cirer des chaussures ou encore à travailler au jardin, grattez profondément un pain de savon avec vos ongles. Une fois votre besogne terminée, passez vos mains à l'eau et immédiatement vos ongles rereviendront propres.

✦ ❊ ✦

Pour nettoyer les brosses à cheveux il faut ajouter une cuillerée à thé de borax dans deux chopines d'eau chaude et remuer vivement les brosses dans cette solution.

✦ ❊ ✦

Si vous habitez un appartement ou un logement trop exigu, pensez au besoin impérieux qu'ont les enfants de se démener, de rire, de courir, de crier; emmenez donc les vôtres au parc voisin, au bois, en dehors de la ville, et laissez-les se détendre.

✦ ❊ ✦

Après un grand diner, la maîtresse de maison conduit ses invités au salon. Empressé, Monsieur passe les cigares. L'invité d'honneur refuse et Monsieur s'étonne:

— Vous ne fumez donc pas?

— Si, mais seulement après un bon repas.

"Hérissons" au saumon

1 boîte d'une livre de saumon rose (2 tasses)
1 c. à thé de sel
Pincée de poivre
1 c. à thé de poudre de cari
1 tasse de riz précuit (du commerce)
1 tasse de sauce tomate (1 boîte de 8 onces)
1 boîte de 10 onces de soupe aux tomates, non diluée
2 c. à thé de sucre granulé

Effeuiller le saumon et le mettre dans son eau. Ajouter sel, poivre et poudre de cari. Mélanger le riz avec le saumon. Façonner 10 à 12 boulettes. Dans une grande poêle ou sauteuse, pourvue d'un couvercle, verser la sauce tomate, la soupe aux tomates et le sucre. Amener à l'ébullition et mettre les boulettes de saumon-et-riz. Laisser mijoter, à couvert, de 10 à 12 minutes, en retournant les boulettes de temps à autre. (Si on le préfère, on peut faire dorer légèrement les boulettes dans un peu de graisse chaude avant de les faire cuire dans la sauce tomate.) Pour 3 ou 4 personnes.

Préparez votre enfant à sa 1ère année d'école

L'entrée approche à grands pas. Les parents n'achètent plus d'articles de sport ou de nécessaires de pique-nique mais des uniformes, des chaussures, des crayons, des cahiers et les inévitables sacs d'école. L'inscription de l'écolier ou de l'écolière est déjà faite et les mamans soucieuses de la santé de leur rejeton l'ont conduit chez le médecin pour lui faire obtenir ce que j'appelle un visa de santé.

Une autre préparation est en train de s'accomplir, la plus difficile. C'est la préparation psychologique. C'est tout un art de transformer cet être libre et un peu paresseux, qui songeait bien plus à jouer ou à manger qu'à étudier, en un écolier docile et appliqué.

Certaines mères s'y prennent bien mal. Elles disent: "J'ai donc hâte de te savoir à l'école. Les instituteurs vont te dompter, les Soeurs vont te passer tes caprices". Ou encore: "Enfin, nous allons avoir la paix à la maison!"

Ces deux arguments, qui humilient et blessent l'enfant, sont tout ce qu'il y a de mieux pour lui inspirer le dégoût de l'école. Le futur écolier se représente l'école comme une geôle où on le fera obéir sous la menace du martinet. Et, même le petit dur n'aime pas s'entendre dire que ses parents veulent se débarrasser de lui.

Il est possible aux parents de représenter doucement — et graduellement — l'école comme un avantage pour l'enfant, comme un moyen de préparer son avenir, comme un lieu où il sera parmi des camarades de son âge et des éducateurs qui ne désirent rien tant que de le comprendre.

Il est possible de montrer aux enfants que la grande loi du travail existe pour tous les humains et que tous trouvent dans le travail non seulement une satisfaction intérieure profonde mais également de la joie.

On peut ajouter que c'est au cours de ses études que l'écolier trouvera le moyen de satisfaire une curiosité toujours grandissante, que les livres et les leçons lui ouvriront le monde et la vie.

Et pourquoi les mamans ne disent-elles pas à leurs enfants, petits et grands, qu'elles s'ennuieront en leur absence? Tout enfant a besoin d'être aimé. Ceux qui manifestent de l'indifférence et parfois un peu de rébellion encore plus que les autres.

MAMIE.

Maman, dis-moi ton secret

Il était une fois une petite dame qui était si occupée, si occupée qu'elle n'arrivait pas à tout faire: ménage, marché, lessive, raccommodage, vaisselle. Avec cela cinq enfants en bas âge . . . sans parler d'un peu de confection qu'elle faisait chez elle pour arrondir son budget.

Et elle était si fatiguée, si énervée, si débordée qu'elle ne savait plus comment s'en tirer. Ah! si seulement les journées avaient 48 heures!

N'en pouvant plus, elle s'en fut chez sa mère qui avait élevé neuf enfants et que cette lourde tâche ne semblait pas avoir tellement usée, sa mère qu'elle se souvenait d'avoir vue toujours très active, mais jamais débordée, toujours calme et souriante.

— Maman, maman, dis-moi ton secret! Comment fais-tu pour si bien t'en tirer? Je suis à bout de nerfs. J'ai trop à faire. Que puis-je supprimer dans ma vie pour n'être plus débordée.

La vieille maman réfléchit un instant, pas longtemps:

— Voilà, dit-elle, c'est très simple. Mais auras-tu le courage de le faire? Prends cinq minutes chaque jour, de préférence le matin, au moment où tu as le plus de chance d'être seule et de ne pas être dérangée par les enfants et, pendant les cinq minutes, ne fais rien, absolument rien. Tâche simplement de te mettre en présence de Dieu et laisse-le agir en toi.

La jeune femme trouva ce conseil vraiment bizarre. Mais comme elle avait une confiance aveugle en sa maman, elle fit comme elle avait dit.

Et il se trouva qu'au bout de quelque jours tout allait beaucoup mieux.

Pourquoi ces cinq minutes "perdues" chaque matin avaient-elles transformé sa vie?

C'est que cette démission d'elle-même entre les mains du Père remet chaque chose, chaque événement à sa vraie place et lui apporte une paix qui rayonne sur toute sa journée.

LE CHARME SUBSISTE

On a souvent dit que le "charme" d'une femme réside dans son humeur toujours gracieuse et avenante. Ses mouvements et ses attitudes font tout le reste, car il est impossible d'imaginer une parfaite harmonie entre un visage aimable et des gestes empreints de raideur.

Loin de moi, cependant, l'idée de vous parler de certaines femmes précieuses, dont les moindres mouvements révèlent une coquetterie trop étudiée. Il s'agit de vous démontrer à quel point un corps souple aux réflexes aisés peut devenir l'instrument de la pensée en répondant harmonieusement aux mouvements commandés par le cerveau.

Une femme très belle est souvent bien moins attirante que d'autres moins jolies mais plus gentilles, plus raffinées et plus charmantes d'attitudes, car elles rayonnent d'un charme infini qui rallie toute la sympathie. Ce charme, que l'on croit inexplicable, se compose de plusieurs éléments:

Les grâces physiques, c'est-à-dire: l'élégance de la démarche, la grâce du geste, la netteté de la tenue.

Les qualités d'esprit, qui réunissent la douceur du regard, la gentillesse, la courtoisie et le raffinement du goût.

Voilà qui doit consoler celles qui ne se croient pas très jolies puisque le charme s'acquiert, peut se gagner en cultivant la grâce du corps et celle de l'esprit.

La perfection des traits doit fatalement sombrer avec les années; le charme, lui, demeure et peut chaque jour vous rendre plus attrayantes.

Courrier de Louise

Q. — Je lis votre Courrier toujours très intéressant et en parcourant la lettre signée "Roulée" publiée le 10 juillet, je pense au dicton qui dit: "Il n'y a pas deux figures au monde qui se ressemblent parfaitement". Comme "Roulée", j'ai fait deux voyages à l'étranger et ai visité huit pays et m'en propose un troisième cette année. Cette personne ne dit pas où elle s'est rendue et si elle a traversé des pays pauvres ou arriérés; il me semble que les gens y sont plus à plaindre qu'à critiquer. Pour ma part, lorsque j'ai vu des choses que je trouvais moins modernes qu'en Amérique, je me suis dit, que sans compter la valeur historique des grands monuments, etc., il fallait se souvenir que chez nous, nous n'avons pas connu les horreurs et les dévastations incroyables des deux dernières guerres, ni les revers financiers qu'elles ont causés, ni la démoralisation qu'elles ont entraînée. Au lieu de critiquer, "Roulée" devrait admirer le courage de tout ce monde qui tente de se relever. Peu importe où je suis allé, j'ai trouvé des figures agréables et le respect. — **Voyageur.**

R. — Merci, cher Monsieur, de votre aimable appréciation et de votre fidélité au Courrier. Vous avez voyagé en connaisseur. Vous ne cherchiez pas à trouver à l'étranger une réflexion de votre pays telle qu'on la verrait dans un miroir. Ceux qui font ce que vous avez fait apprécient le beau et le bon chez les autres et savent voir ce qui est moins beau et moins bon en perspective. Ceux qui ne veulent voir les choses que "comme chez nous", qu'ils soient des nôtres à l'étranger, ou des étrangers chez nous, feraient mieux de rester chez eux, car ils sont toujours insatisfaits.

☆ ☆ ☆

Q. — C'est par votre Courrier que l'on reçoit de bons conseils et aussi de la consolation parfois. Maman de six enfants, c'est un véritable souci de les élever aussi bien que possible, surtout en demeurant dans un petit village aux côtés de chères dames qui n'ont pas d'enfants. Ma tâche est vraiment très dure. Mon petit garçon de 10 ans est très turbulent et s'arrange toujours pour faire les mauvais coups ou en être blâmé quand il joue avec ses copains. Leurs coups ne sont pas sérieux, je vous assure, des espiègleries tout au plus. L'autre jour, une de nos chères voisines lui a jeté ces paroles à la figure: "Toi, tu es bon à mettre dans un hôpital mental". Il est venu me dire cela tout de suite et en a ressenti un profond chagrin. Vous dire le mien serait impossible. Mon enfant est retourné à ses jeux avec ma recommandation d'oublier ces paroles et d'essayer d'être plus sage, mais moi, je n'arrive pas à les oublier. Les petits ne peuvent tout de même pas être des statues et lorsque je leur enseigne le catéchisme tous les jours, c'est lui qui me répond le mieux. Il n'est tout de même pas fou. Je me demande si ces pieuses dames ont déjà entendu les paroles de Jésus: "Laissez venir à moi les petits enfants". Veuillez les leur faire comprendre.

Une maman peinée.

R. — Croyez, chère Madame, que vous avez toute ma sympathie. Vous semblez faire tout votre possible pour bien élever votre nombreuse famille et je comprends le chagrin que vous avez éprouvé quand cette dame a fait cette méchante remarque à votre petit. Par contre, les dames dont vous parlez ont peut-être élevé leur famille et ont atteint l'âge où le repos et le calme leur sont nécessaires. Elles ont oublié que les cris perçants des enfants n'indiquent généralement que l'exubérance et le plaisir et que les tours qu'ils jouent ont aussi un but inoffensif, malgré des résultats trop souvent surprenants même s'ils ne sont généralement pas dommageables. Puisque votre petit suit si bien ses cours de catéchisme et comprend bien, il n'est plus un bébé à dix ans, faites-lui comprendre qu'il ne doit pas aller sur les propriétés de ces dames — elles y ont droit, vous savez, et au besoin, punissez-le. La personne qui a blessé votre petit de ses méchantes paroles les a peut-être dites comme on dit souvent: "Tu es fou, voyons!", sans y mettre de malice. Ne vous tourmentez pas pour si peu. Même si son intention était mauvaise, vous savez bien que votre fils est intelligent, donc, vous n'avez aucune raison d'être affligée.

LOUISE.

VOTRE ENFANT ET VOUS

Rien n'est plus difficile à un enfant que de contracter de bonnes habitudes s'il se voit en butte à des méthodes contradictoires. Si vous êtes indulgente un jour et sévère le lendemain, l'enfant ne saura que faire et deviendra donc difficile à manier . . . S'il s'obstine, menace, sort de son caractère, restez calme car s'il sent qu'il vous impressionne, il deviendra plus obstiné, plus maussade. Tous les enfants essaient de se manifester; les garçons en tapant du talon ou en claquant les portes, les filles, en pleurnichant ou en boudant. Si vous tolérez cette première manifestation, vous ouvrez la porte à une habitude. Faites en sorte que l'enfant ne recommence plus. En vous y prenant comment? Soit en riant de cette manifestation grotesque, soit en le grondant . . . Tout dépend de la nature de l'enfant.

Ne revenez jamais sur le sujet qui a valu à l'enfant une réprimande ou une correction. Démontrez en lui parlant affectueusement que vous tenez compte de ses efforts, que vous avez confiance en lui, que vous attendez beaucoup de lui.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La montée vers l'amour

par LISE BLANCHET

NUMERO 3

Dans la villa des Martin, les deux jeunes filles bavardent encore. Marielle est assise au pied du lit de Dominique; cette dernière, déjà couchée, ne finit jamais de poser des questions à son amie.

— Vient-il souvent à Fleurance? dit-elle.

Et c'est ainsi qu'elle apprend beaucoup de choses sur Jean-Loup. D'abord qu'il a été gâté par sa mère, Mme Laure, l'épouse de M. Gaétan. On a l'habitude au château, et même dans tout le village, d'appeler les châtelains par leurs prénoms. M. Gaétan et Mme Laure, encore dans la force de l'âge, sont les maîtres incontestés du domaine; la vieille Mme Silvéria ne semble plus déjà faire partie du monde: ce n'est qu'une ombre. Quant à son époux, M. Valère, ancien officier retraité, comme son fils d'ailleurs, il ne parle que de sauver la France qu'il voit sans cesse en péril. Ce sont les grands-parents de Jean-Loup.

— C'est dommage, dit Marielle, que tu partes demain, je t'aurais emmenée là-haut! Tu aurais vu des gens d'un autre âge . . . Cela t'amuserait, j'en suis sûre . . .

Elle hésite, puis ajoute:

— Jean-Loup est charmant, mais pas très sérieux: tu as pu juger de ses qualités physiques: elles sont indéniables. Certes! Il est droit, pas méchant, mais . . .

— Je te vois venir, dit Dominique en riant. O mentor! Tu veux me mettre en garde contre un danger! Ce n'est pas la patrie que tu vois menacée, toi! Mais ma modeste personne! Qu'y a-t-il de commun entre Jean-Loup de Fleurance et Dominique Bernex? Il héritera un jour du château, n'est-ce pas? Et moi je n'ai pas un sou de dot! Va, je ne suis pas assez folle pour m'embarquer vers d'impossibles rêves!

Elle lissa d'un geste machinal l'une de ses boucles d'or sombre, puis soupira.

Marielle l'entoura de ses bras.

— Oui, j'ai voulu te mettre en garde . . . Et pourtant, tu vaux cent fois plus que Jean-Loup. S'il t'aimait, il t'épouserait, lui . . . Mais ses parents . . .

Elle hocha la tête; l'autre se mit à rire.

— Ne crains rien, ne tremble pas pour moi. Mais, je t'en prie, permets-moi cette amitié. Jean-Loup viendra chez ma tante si tu l'accompagnes; alors, viens avec lui!

Sa voix était si caressante que Marielle pensa que lorsqu'elle prierait ainsi personne ne lui résisterait jamais. Comme c'était curieux; d'elles deux, chacune croyait que Dominique était la plus grave! Chacun se trompait! Et tout le mal (mais était-ce un mal?) venait de ce nez retroussé, de ces fous cheveux blonds, de cette gaîté facile!

— Je n'ai pas sommeil du tout, dit Dominique. Et toi?

— Cette question! Serais-je ici si le sommeil me terrassait? Tu sais, je suis un peu dans le même état d'esprit que l'année dernière, au moment de Munich! Maman était si exaltée qu'elle avait réussi à me communiquer son exubérance, son besoin d'agitation! Tiens! la chouette hulule déjà! Habituellement, elle ne commence pas si tôt.

Toutes deux prêtèrent l'oreille à ce cri plaintif qui augmente la tristesse des nuits.

— Que te disais-je donc? reprit Marielle.

— Tu me parlais de ta mère . . .

— Oui, je crois qu'elle regrette encore le bouleversement de la dernière geurre; elle m'a raconté vingt fois la mobilisation, le départ des soldats une fleur au fusil, les inscriptions enthousiastes écrites à la craie sur les wagons . . . C'était une enfant, alors: elle avait quinze ans. Quand la guerre fut finie, elle en avait vingt: elle se maria.

— Ce n'est pas le bouleversement qu'elle regrette, dit Dominique, mais sa jeunesse, comme tout le monde! Ma tante aussi ne vit que dans son passé; sa cécité l'aide à s'isoler de notre temps, c'est pour cela que les journées ne lui semblent pas trop longues.

— Ce doit être affreux, murmura Marielle, de ne plus y voir. Pourtant je préférerais cela à la mort . . . Je préférerais tout à la mort!

— Tu as de singulières pensées, ce soir! Qui te parle de mourir? Jamais les gens n'ont été aussi sûrs de vivre vieux! La médecine fait de sensationnelles découvertes: la maladie doit rectifier ses frontières; le spectre de la guerre, depuis l'an dernier, s'est recouché dans son suaire . . . Eh bien! pouquoi ris-tu, maintenant?

— C'est ce suaire! Tu te mets en frais de mots pour moi!

— Il le faut bien: il n'y a que ce moyen pour te faire sourire! Ta tristesse me déconcerte parfois: ton avenir a des couleurs plus riantes que le mien! Que peux-tu craindre?

— Justement, je ne puis imaginer mon propre avenir . . . Quand je m'aventure un peu dans ces années qui s'ouvrent devant moi, j'ai l'impression qu'un grand bras me barre le passage, et je dois revenir à mon point de départ, et tourner en rond comme une chèvre attachée de court . . .

— Peut-être cela vaut mieux de vivre seulement dans le présent, dit Dominique. Le tien est assez beau, assez doux pour que tu t'y complaises . . . Mais voilà que deux heures sonnent au clocher! Tiens! Encore un passant sur la route! Il fait aboyer le chien des Lombards!

— Je commence à avoir sommeil, dit Marielle en frottant ses paupières . . . Adieu! Bonne nuit! Ne rêve pas de Jean-Loup . . . Ah! A propos! Il y a encore au château Thierry de Fleurance et son petit enfant. Je les avais oubliés!

— Qui est Thierry de Fleurance? dit Dominique, étouffant un bâillement.

— Un cousin germain de Jean-Loup. Il est veuf et père d'un bébé: il est officier d'aviation; on le voit rarement ici: d'ailleurs, c'est un ours, à ce que l'on dit; moi, je le connais très peu. Il héritera de la moitié du domaine . . .

Sur ces mots, elle s'apprêtait à sortir. Dominique la rappela:

— Marielle, ne crois-tu pas que de grandes choses nous attendent? Il me semble que nous aurons un destin extraordinaire . . .

— Quel rapport cela a-t-il avec mes dernières paroles? répondit Marielle en riant. Est-ce l'idée de ce sauvage de Thierry, héritant du domaine, qui t'inspire de telles réflexions?

— Non: c'est seulement une intuition sans aucun rapport avec notre conversation; elle y est étrangère . . .

— Alors, parle pour toi. Moi, au sein de ma famille, rien que des événements très ordinaires peuvent m'atteindre. Mais toi, tu es prête pour de grandes choses; tu es très belle, et seule . . . ou presque seule . . .

CHAPITRE II

Le regard attendri de Thierry se pose sur cette vieille femme et ce petit enfant: tout ce qu'il aime en ce monde: son aïeule, Silvéria de Fleurance, et son fils Abel.

Les pieds nus de l'enfant jouent dans la lumière nacrée de cette matinée de septembre; les mains grises de la vieille femme se cachent dans les plis de la robe brune; l'enfant rit au ciel, et l'aïeule, le front courbé vers la terre, murmure une indistincte prière; lui, dans son berceau d'osier, elle, tassée dans le fauteuil de rotin, attendent l'événement qui doit mettre un terme au présent insipide: elle, la mort, lui, la vie.

Ce petit enfant? Ce pauvre petit enfant maladif est tout ce qui reste à Thierry de son aventure sentimentale: il se refuse à nommer autrement l'histoire de son mariage, si vite terminé par la mort de Marlène. Une étourderie, des propos tendres, de vagues promesses l'avaient engagé vis-à-vis de la coquette jeune fille. Devenue sa femme, contre le gré de toute la famille de Fleurance, elle n'avait pas tardé à dévoiler son caractère: légère, cruelle, uniquement occupée de toilettes et de mondanités; sans souci pour le coeur de l'homme qu'elle torturait, elle s'était jetée à corps perdu dans une vie de fêtes.

Un froid pris au retour d'un bal avait été le point de départ de la maladie qui devait l'emporter. Elle était morte, comprenant, trop tard, l'inanité de l'existence qu'elle s'était choisie, et en demandant le pardon de son époux.

Lui restait sombre et taciturne; que lui importait la réputation de sauvage qu'il se méritait: il fuyait le monde! Il fuyait même sa propre famille: seule sa grand-mère, Mme Silvéria, faisait exception et trouvait toujours le chemin de ce coeur blessé. D'ailleurs le beau métier auquel il s'était voué l'accaparait de plus en plus. Des raids audacieux l'avaient rendu célèbre: on vantait sa témérité et son courage.

Cette gloire, de quel prix, il l'avait payée!

Thierry regarde la montagne, de l'autre côté de la vallée; vue ainsi, de la fenêtre, elle semble plus proche: on dirait qu'il n'y a qu'à étendre la main pour la toucher. Tout près, léchant le roc sur lequel est bâti le château, le lac reflète le ciel d'opale. Les feuilles rougissent, et les vignes au flanc des côteaux ploient sous le poids des lourdes grappes. Le jeune homme aime ce pays qui est celui de ses parents: il a ouvert les yeux dans cette Savoie et son fils y est né. Chacun de ses retours ravive ses peines anciennes, mais la belle nature qui l'entoure le console: "Tant que j'aurai des yeux pour voir, rien ne sera perdu", songe-t-il.

Voilà Jean-Loup qui revient d'une promenade matinale: il n'a pas fini de les étonner tous! Lui qui ne pouvait jamais se lever! Il est vrai qu'il a dû passer une nuit blanche. Il a osé, la veille, affronter toute la famille et annoncer ses fiançailles avec une jeune fille inconnue, pauvre, et qui a la charge d'une parente aveugle.

Si Thierry avait le coeur à s'amuser, il rirait bien de cette histoire! Mais elle le ramène trop réellement à quelques années en arrière, elle attise en son âme les mêmes rancoeurs . . . Comme Jean-Loup aujourd'hui, il se lança avec fougue vers l'amour! Ah! si l'expérience des uns pouvait servir aux autres, il parlerait à son cousin, il le mettrait en garde, il lui ferait toucher du doigt sa blessure toujours vive. Mais à quoi cela servirait-il? Chacun doit gagner sa propre expérience.

Comment est-elle, cette jeune fille qu'aime Jean-Loup? Thierry, qui ne l'a jamais vue, lui prête le visage de Marlène. Il soupire et regarde de nouveau le groupe pathétique que forment la vieille femme et le petit enfant . . . Il voit qu'elle se lève avec lenteur, tandis que la femme de service la remplace auprès du bébé . . . A pas lents, elle rentre au château . . . C'est vrai qu'il y a réunion de toute la famille! Il allait l'oublier! Vite, il referma la fenêtre, donna un coup d'oeil à sa mise: il aimait être bien vêtu et rasé de frais: il avait horreur de toute négligence!

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-5443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 52—No 21

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195 avenue Provencher, St-Boniface**, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

GARDERAIT DES ENFANTS chez-moi pendant que la maman travaille. Références disponibles. **Signaler: 233-2114.** 20-783-22C.

ON DEMANDE — Caissière pour centre d'achat moderne. Bénéfices complets pour personnel, semaine de 5 jours, Xe année minimum. Ecrire de votre main en donnant âge et qualifications à **Boissevain Consumers Co-Op, Boissevain, Man.** 21-797-21C.

ON DEMANDE — Dame responsable pour prendre soin d'enfants et faire travail domestique léger pendant que mère travaille. Doit aimer les enfants. Maison moderne à Charleswood. **Signaler: 832-5432 après 6 h. p.m.** 21-809-21C.

ON DEMANDE

Dactylo bilingue de moins de 35 ans avec expérience comme secrétaire et préférablement avec connoissances de comptabilité, pour le début de septembre. Salaire initial de $250.00 par mois. **Ecrire en mentionnant aptitudes et expérience à Boite 735, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 18-735-21C.

ACHETEZ DIRECTEMENT DE CONSTRUCTEUR. Immeubles-appartements neufs de 9, 10 et 16 logis. **Signaler: 233-6735.** 17-698-21C.

DEMANDE D'EMPLOI — Couple désire emploi avec chambre presbytère, Winnipeg. Ménagère expérimentée. Mari très habile. Références. **Ecrire à Boite 795, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 20-795-23C.

A LOUER — St-Boniface. Logement: 3 pièces. **Signaler: GRover 4-2831.** 20-774-21C.

A LOUER — St-Boniface, 210, rue Bertrand. Près hôpital. 2 chambres avec poêle et réfrigérateur. 20-786-22C.

A LOUER — St-Boniface, 285, Notre-Dame. Logis: 2 pièces. Réfrigérateur, poêle, tentures. Entrée et salle de bain privées. 1er étage. **Signaler: CEdar 3-4228.** 17-697-21C.

A LOUER — St-Boniface, 366, rue Des Meurons. Logis moderne: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Près de tout. Pour couple. 18-711-T.F

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Réfrigérateur et poêle. 2e plancher. Salle de bain à l'étage. Libre. **Signaler: CHapel 7-3705.** 20-791-T.F.

A LOUER — Chambre pour jeune homme de préférence. Entrée privée. Stationnement. Près hôpital. **S'adresser à 250, rue Goulet, St-Boniface, ou signaler CHapel 7-5500.** 20-782-21C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Logis moderne: 3 pièces. Entrée et salle de bain semi-privées. Libre immédiatement. $65. **Signaler: 256-5295.** 21-815-22C.

A LOUER — Rue Kitson. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Libre. $28. **Signaler: 942-7046.** 21-814-21C.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces non meublé. Entrée et salle de bain privées. **Signaler: WHitehall 3-9774.** 21-813-21C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces sur premier plancher. Maison moderne. Garage, lessiveuse. Chauffage: gaz et eau fournis. $100 par mois. Possession: 1er octobre. Adultes de préférence. **Signaler: 256-8603.** 21-800-21C.

TOUTE DAME INTERESSEE A OFFRIR UNE SOIREE "SPENCER" pour en faire connaître les produits recevrait gratuitement un soutien-gorge. **S'adresser à Mme Marie Gratton, 550, rue Ritchot, St-Boniface, ou appeler 247-8732.** 2-278-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logement: 3 pièces, non meublé. Salle de bain et entrée privées. Près autobus. Idéal pour une personne. **Signaler: CEdar 3-3153.** 30-792-21C.

A LOUER — St-Boniface, 1024, chemin Dugald. Très grand logis moderne: 4 pièces. Complètement privé. Place de stationnement. Près magasin et église. **Signaler: CEdar 3-2533.** 21-801-22C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublées. Pour couple ou 2 jeunes filles. **Signaler: 233-5464.** 21-803-21C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces non meublé. Salle de bain privée. 2e étage. Libre: 1er septembre. **Signaler: CHapel 7-7628.** 21-806-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces, complètement meublé. Libre: 1er septembre. **Signaler: CHapel 7-4073.** 21-808-22C.

A LOUER — Norwood. 2 logis au 2e étage. Un de 3 pièces, l'autre de 2. Entrées et salles de bain privées. Idéals pour institutrice ou couple tranquille. Stationnement. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-2142.** 21-811-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Valade. Chambre meublée pour dame ou jeune fille. Près hôpital. **Signaler: CEdar 3-4757 ou 247-6585.** 21-810-21C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, complètement privé et meublé. $94. Place de stationnement si désiré. **Signaler: 233-7272 ou 233-7701.** 19-760-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Bureaux, plus entrepôt de 1,500 pieds carrés avec gicleur automatique et plancher de béton. Stationnement. Offre avec bail considérée. Possession: 1er octobre. **Signaler: 233-7272 ou 233-7701.** 21-799-T.F.

A LOUER

1er octobre. Logis très éclairé, 3 pièces. Complètement privé. Nombreux placards, poêle, réfrigérateur, lessiveuse, antenne tous canaux. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $65. **S'adresser à M. T. Lonergan, 293, avenue Provencher. Téléphone: CHapel 7-3084.** 20-777-T.F.

A VENDRE — Robe de mariée en velours blanc. Grandeur 7. Valeur: $120. **Signaler: CEdar 3-4115 entre 5 h. et 8 h. p.m.** 21-796-21C.

ACHETERAIT terrain sans bâtiments, de 4 à 20 acres, à l'est de Lorette. Comptant. **Signaler: CHapel 7-7047.** 21-804-23C.

A VENDRE OU A LOUER — Plage Albert. Chalet: 4 pièces, 20' x 24'. **Signaler: CAstle 2-8634.** 17-686-T.F.

A VENDRE OU A ECHANGER — Immeuble-appartements: 5 logis, à St-Boniface. Pour maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. **Signaler: CEdar 3-5393.** 17-693-21C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 3 chambres à coucher. **Pour plus de renseignements, signaler: 233-6725.** 11-521-T.F.

A VENDRE — 2 duplex à Elmwood. Bons revenus. Tous loués. Logis contigus (side by side). Sous-sol complet. 2 chambres à coucher dans chaque logis. **S'adresser à M. J.-B. Lajeunesse, Redvers, Sask.** 20-787-T.F.

A VENDRE — St-Claude, Man. Maison sur rue principale (ancien bureau de poste). Idéal pour commerce tel que: restaurant, salon de barbier avec billard, boutique de souliers, robes ou chapeaux. Très bon marché. Lot: 50' x 150'. **S'adresser à Paul Martin, St-Claude, Man.** 17-692-22C.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

A VENDRE — Rue Aulneau. 2 maisons de revenu. 4 logis entièrement privés loués à $218.00 par mois. Prix: $14,500. **Signaler: WHitehall 3-2134.** 8-448-T.F.

A VENDRE — Village de St-Malo. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher (3 au 2e et 1 au 1er). Salon, salle à manger et grande cuisine. Eau courante. Sur grand lot. **Signaler: 233-2001 ou s'adresser à A. Maynard, St-Malo.** 2-788-T.F.

A VENDRE
(Droits de succession)

Propriété: deux lots avec maison: trois pièces, et petit garage, située dans village d'Elie, Man., tout près écoles élémentaire et secondaire. Aussi à vendre, autre lot sans bâtisse situé sur bord de la rivière et tout près de l'église. **Pour tous renseignements, s'adresser à M. Armand Bouchard, Elie, ou téléphoner Elie 310-r21.** 20-776-21P.

TERRAINS A VENDRE

275 acres, 16 milles au sud de la ville. Bonnes bâtisses, écoles et eau, près rivière. — 21 acres, 6 milles au sud du chemin périmètre sur chemin Ste-Marie, près rivière. — 4½ acres, 15 milles de la ville. Maison neuve, près rivière. **Téléphone: Ste-Agathe 315-5.** 18-730-T.F.

ST-ADOLPHE

A vendre dans nouveau développement

Grand lot boisé: 81' x 185'. Très pittoresque. Endroit idéal pour établir une nouvelle demeure. Bonnes écoles. Accès facile à la ville en quelques minutes. Voyez nos plans. **S.v.p. appeler 247-9267** 42-58-T.F

A VENDRE — St-Boniface centre, rue Despins. Duplex: 6 et 5. Plein prix: $25,000. Comptant $10,000. Offres considérées. **Signaler: CEdar 3-3457 le jour; CEdar 3-6997, le soir.** 2-266-T.F

A VENDRE — Maison moderne, neuve: 28' x 30', 38' (aile), 3 chambres à coucher. **S'adresser à Arthur Laurin, Richer, Man. Téléphone: GArden 2-5119.** 16-655-21C.

A VENDRE — St-Charles, près église et école catholiques. Bungalow: 5 pièces. Soubassement fini, avec chambre supplémentaire. **Signaler: 832-6853 ou SPruce 5-8463.** 20-778-21C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 8 pièces. Nouvellement décorée. Chaufage: gaz. Soubassement à la grandeur. Conditions faciles. **Signaler: CHapel 7-7453.** 20-793-21C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 7 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Lot double. Près écoles. **Signaler: 233-5794.** 21-802-21C.

A VENDRE — Hangar fini en stuc: 8' x 8'. **S'adresser à 117, avenue Morier, St-Vital, ou signaler CEdar 3-6350.** 21-807-21C.

A VENDRE ou A LOUER — Maison: 6 pièces. Sous-sol à la grandeur, gaz. Lot: 48' x 120'. Située au Norwood. **Signaler: CEdar 3-4077.** 21-812-23C.

A VENDRE — Mariapolis, Man. Maison moderne: 7 pièces. Rue Principale. Grand lot et garage. 2 pas d'église et écoles élémentaires et secondaires. Titre clair. Sacrifierait à bon marché: cause départ. **S'adresser à Appt. 3, 293, avenue Provencher, ou appeler 233-3189.** 21-805-22C.

ST-ADOLPHE, MAN.

A VENDRE — Grande maison moderne, 4 chambres à coucher; chauffage à l'huile. Lot: 65' x 250'. Ecoles élémentaire et supérieure, 15 milles du centre de la ville. **Jos. Chaballer, St-Adolphe. Téléphone: 312-R32.** 21-798-23P.

A VENDRE

St-Boniface — Immeuble-appartements: 6 logis de 2 pièces. Entièrement loués. $39,000. $5,000 comptant. Balance facile.

Bonne résidence — 7 milles de ville sur chemin pavé. 2 chambres à coucher. Grand lot, puits, chauffage: huile. $5,000. $1,000 comptant. Toute offre considérée.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Taxe: $112. Titre clair. Prix: $10,500. Termes faciles.

Magasin dans village canadien-français — Près ville. Bon chiffre d'affaires. $20,000.00 plus stock environ $5,000.

Norwood — Maison de famille. Rénovée. 6 pièces. Près école. Lot: 50'. Taxe basse. $10,500. Comptant: $1,500. Balance facile.

Magasin avec résidence — Bonne localité. Bon chiffre d'affaires.

St-Boniface — Restaurant avec résidence. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Equipement et congélateur. Bon chiffre d'affaires. $19,900. $4,000 comptant. Balance facile.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
18-733-21C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

S-Boniface — Près école Provencher. Duplex: 5 et 5. Age: 12 ans. Revenu mensuel: $130. Titre clair. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

A louer — Rue Eugénie. Duplex: 4 et 4. Entrée privée. Chauffage: gaz. $140 par mois. Libre.

Norwood — Rue Horace. Bungalow: 5 pièces, à vendre ou à échanger sur terre pour élevage d'animaux. A environ 30 milles de la ville.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces, d'âge récent et aussi maison à St-Vital. Echangerait sur duplex ou triplex à St-Boniface.

St-Boniface — Près école Provencher. $11,500. Bungalow: 4 pièces. Bon garage avec atelier de menuiserie. Lot: 50' x 120'. Comptant requis substantiel.

Norwood — Enfield Crescent. Très belle localité. Duplex: 7 pièces. Double plomberie. Entrée privée. Revenu mensuel: $115. Comptant requis: $2,000. Balance portée par propriétaire à 6½%.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
18-716-21C.

A VENDRE

St-Boniface — 188, blvd Dollard. $9,500. Bungalow: 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au sous-sol. Intérieur nouvellement décoré. Taxe: seulement $151.

St-Boniface — Rue Berry. $11,000. Maison de revenu ou familiale: 6 pièces. Sous-sol à la grandeur. $1,500 comptant. Balance: termes faciles.

St-Boniface — Rue Langevin. Propriétaire transféré. Maison moderne: 8 pièces, 4 chambres à coucher, 2 plomberies. Garage double. Terrain boisé. Possession immédiate. Accepterait offre raisonnable avec montant substantiel comptant.

St-Boniface — Rue Ritchot. Bungalow moderne: 2 chambres à coucher. Cuisine moderne avec armoires en acajou. Chauffage: gaz. $5,000 comptant. Balance: termes.

Blvd Dollard — En très bon état. Maison de rapport. 3 logis privés. Salles de bain. Chauffage: gaz. Revenu mensuel: $120, plus 4 pièces pour propriétaire. Montant raisonnable comptant. Balance portée par propriétaire à 6½%.

Rue Notre-Dame — St-Boniface. $9,500. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Beau terrain. Termes très faciles.

Rue Jeanne d'Arc — Maison moderne: 3 chambres à coucher. 1er étage avec salle de bain complètement rénové. Garage neuf. Chauffage: gaz. Montant substantiel comptant. Balance: termes.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
21-721-21C.

Un projet coopératif de logements à Winnipeg

L'Association Coopérative de Logements du Manitoba (Co-op H. A. of Man. Ltd) mettra bientôt en oeuvre un projet de logements comprenant 200 unités de logements ayant de 1 à 4 chambres à coucher. Les logements seront construits dans la région de l'avenue Burrows et de la rue Dorset, partie nord-ouest de Winnipeg.

Le projet de deux millions et demi de dollars, nommé Willow Park, est le fruit de cinq ans de travail de la part de l'Association Co-op de Logements dont le président est M. S. J. Borgford et le secrétaire, M. P. F. Penner, aussi secrétaire de 14 autres organisations coopératives de la province dont le Co-op Union of Manitoba.

Le but de Willow Park est de répondre aux besoins de logements des familles jouissant d'un revenu annuel moyen d'environ $3,000 à $6,000. Ceux qui demeureront dans Willow Park seront propriétaires du centre de logements en tant que membres actionnaires de l'Association. Chaque actionnaire signe un contrat d'habitation qui lui donne le droit d'habiter un logis déterminé.

Les familles éliront leurs propres directeurs et érigeront elles-mêmes les règlements qui permettront à tous de vivre dans l'ordre et l'harmonie. Les maisons seront de haute qualité et seront équipées de poêles, réfrigérateurs et sécheuses à linge. On s'attend à ce que les premières unités soient prêtes à accueillir des habitants tôt en 1965.

Les paiements initiaux sont aussi bas que $500 à $750. Les paiements mensuels couvriront une part d'hypothèque (y compris le principal et l'intérêt), les assurances contre le feu, le vent et la grêle, le coût de l'entretien et des réparations, celui de l'électricité et du chauffage et une contribution à un fonds spécial pour des réparations urgentes. Les propriétaires seront libres de déménager quand ils voudront, après arrangements avec la Co-op.

Le projet Willow Park est une réponse très avantageuse aux besoins de logements des familles ayant un revenu moyen. On croit que c'est le premier projet du genre au Canada.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartements: 9 logis. 5 ans seulement. $92,000. Comptant requis: $35,000.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $16,500. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

30 MILLES, SUD-EST WINNIPEG
320 acres de terrain, culture mixte. Bons bâtiments. 30 têtes d'animaux. Machines agricoles. Complet: $30,000. Moitié comptant.

NORWOOD
Rue Kitson. Duplex: 4 pièces au 1er avec salle de bain; 3 pièces en haut avec salle de bain, 3 unités. Loué à $65. Gaz. Garage. Taxe basse. Réduit à $14,500. $3,000 comptant.

DUFESNE, MAN.
Sur route Trans-Canada. 1 acre de terrain avec maison: 2 pièces. Electricité. Prix: $1,500. $300.00 comptant.

ST-BONIFACE
Rue Dumoulin. Immeuble-appartements: 5 logis. Rapporte plus de 10% sur placement. $32,000 seulement. $4,000 comptant.

LORETTE, MAN.
Lot de rivière: 4 acres, bien boisé. Prix: $2,500 à termes.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone:
GRover 5-1876 le jour
475-1876 le soir
18-722-21C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher,
angle Taché et Provencher,
St-Boniface

A VENDRE

RUE MASSON
Grande maison pour famille ou pensionnaires. Près basilique. Très bon état. Soubassement avec salle de bain, etc., fini. Grand lot boisé. Double garage. Termes et prix raisonnables.

NORWOOD
Duplex: 4 et 4. Chaque pièce d'une belle grandeur. Gaz nouveau. Grand jardin. Lot boisé: 50' x 200'. Plein prix: $14,900.

ST-BONIFACE
Rue Aulneau. Joli bungalow presque neuf: 4 pièces, 2 chambres à coucher, plus grande salle de récréation. 2 plomberies. Double garage. Arbres fruitiers. Grand lot. Plein prix: $14,900.

ST-BONIFACE
Très belle localité. Grande maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Grand lot: 50' x 150'. Garage. Près écoles, autobus, etc. Plein prix: $10,900.

NORWOOD
Joli bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Très beau lot boisé. Localité idéale pour construire duplex dans l'avenir. Aubaine à $6,900.

NORWOOD
Grande maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand jardin et beau lot boisé. Cave à la grandeur et gaz nouveau. Plein prix: $9,900.

SOYEZ LES BIENVENUS
Si vous avez besoin des renseignements pour ventes ou achats. Nous avons aussi des sources pour placement d'argent. Si vous désirez une hypothèque, l'augmenter ou consolider vos dettes.

Pour plus d'informations
appeler R. THERIAULT ou PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
Résidence: ALpine 3-0264
18-738-21C.

MARION STREET REALTY LTD.
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

St-Adolphe — Maison: 2 étages. 5 pièces. ½ acre. $1,000 comptant. Plein prix: $4,000.

St-Boniface — Duplex. Très bonne condition. Age: 8 ans. Comptant requis: $1,500. Plein prix: $14,900.

Dufresne, Manitoba — 480 acres, tout en culture. Bâtisses très âgées. Prix: $90 l'acre. Termes à négocier.

St-Vital — Immeuble - appartements neuf: 8 logis. Revenu mensuel: $780. Comptant requis: $15,000.

St-Boniface — Maison: 1½ étage, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 15 ans. Comptant requis: $2,000.

St-Vital — Rue Berrydale, près chemin Ste-Marie. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 8 ans. Grand lot. Garage. Prix très raisonnable. Comptant requis: $2,500.

Libau — 380 acres, toutes en culture. 340 ensemencées. Ligne complète d'équipement. Maison neuve: 4 pièces. 32 milles de la ville. Plein prix: $60,000. Termes à négocier. Accepterait maison en échange.

Appeler le soir
Louis Engel, CE 3-6217
ou
Rudy Leblanc, 253-9705
le jour, CEdar 3-6217
18-737-21C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue De la Morénie. Maison: 1½ étage, stuc, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: environ 15 ans. Chauffage: huile, garage double. Près église et écoles. Bel emplacement résidentiel pour famille. Comptant requis: $5,000. Balance: termes. Pour visiter, veuillez appeler.

Place Gaboury — Bungalow style ranch, spacieux, construit par propriétaires. 1,135 pieds carrés. Lot: 60' x 120'. Tapis et tentures inclus. Comptant requis: $4,500. Pour visiter, appeler.

St-Boniface — Parc Windsor, baie Bibau. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, 3 ans. Comptant requis: $1,500. Balance: termes faciles.

Rue St-Jean-Baptiste — Semi-duplex en stuc: 4 et 3. Chauffage: gaz. Très bon état. Prix: $13,900 à termes.

St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 13 ans. Chauffage gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite

Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
ou
JOS. TRUDEAU
CHapel 7-8011
18-725-21C.

Logis à louer
DANS IMMEUBLE NEUF
Près hôpital St-Boniface
203, rue Bertrand
Suites de 3½ à 4½ pièces
Possession immédiate
Signalez 943-9516
le soir ou 452-0637

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of MARIE ANNA ANDREA ST-VINCENT, widow of Joseph St-Vincent, formerly of the village of St. Jean Baptiste, late of the city of St. Boniface in Manitoba.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned, at 304 Electric Railway Chambers, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 5th of October 1964.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 21st day of August 1964.

MESSRS. Grafton, Deniset, Dowhan, Muldoon and Perreault,
Solicitors for the Executor.

Ministère des Travaux Publics du Canada

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 310, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 57/64/SP — EGOUTS SANITAIRES — FERME EXPERIMENTALE ET PENSIONNAT INDIEN, BRANDON, MAN.", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (Heure avancée de l'Est), le JEUDI 17 SEPTEMBRE 1964.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: Direction du génie (aménagement), pièce D 514, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; ingénieur régional (aménagement), 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg; ingénieur régional (aménagement), pièce 325, édifice Motherwell, Regina; et on peut les consulter au bureau du "Builders' Exchange", Suite 10, édifice Allan, 153, le rue, Brandon.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW-DEV-64-19